

Compte rendu d'exécution  
de la programmation quadriennale 2015-2018  
de l'Organisation internationale de la Francophonie

*Version du 15 septembre 2017*

1<sup>er</sup> juillet 2016 - 30 juin 2017

# TABLE DES MATIERES

<b>Sigles utilisés</b>		4
<b>Lexique des termes techniques de la GAR</b>		9
<b>1. Introduction</b>		10
1. Contexte		10
2. Objectifs		10
3. Méthodologie		10
4. Coup de projecteur sur la jeunesse		11
<b>2. Principaux résultats par objectif stratégique</b>		14
OS1	Valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans un contexte de diversité linguistique et culturelle	14
OS2	Renforcer l'ancrage de la culture dans les stratégies de développement et l'engagement des jeunes et des femmes dans la création artistique, culturelle et numérique	17
OS3	Contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique, des droits de l'Homme, de l'État de droit et du rôle de la société civile	19
OS4	Contribuer à la prévention et à la gestion des conflits, à l'accompagnement des transitions et à la consolidation de la paix	21
OS5	Contribuer à renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne	23
OS6	Faciliter la circulation des savoirs, l'innovation et la mobilité des jeunes étudiants, chercheurs, créateurs et entrepreneurs	26
OS7	Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs du développement durable	28
OS8	Soutenir une croissance durable et inclusive qui favorise le bien-être des populations et la création d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes	30
OS9	Intégration de la transversalité	32
<b>3. Analyse</b>		34
3.1. Bénéficiaires		34
3.2. Complémentarité		37

3.2.1.	Décentralisation	37
3.2.2.	Transversalité	38
3.2.3.	Synergies et partenariat	39
3.3.	Pérennité	42
<b>4.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>44</b>
<b>Annexes</b>		<b>45</b>
	Annexe 1 : Mission A	46
	Annexe 2 : Mission B	79
	Annexe 3 : Mission C	107
	Annexe 4 : Mission D	131
	Annexe 5 : Récapitulatif des renseignements des indicateurs et taux d'exécution	160

## SIGLES UTILISÉS

ACP	Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique
AEP	Assemblée des Etats Parties
AFD	Agence française de développement
AIPPF	Association internationale des procureurs et poursuivants francophones
ALECSO	Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences
APC	Approche par compétences
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ASD	Analyse systémique de la durabilité
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BnF	Bibliothèque nationale de France
BRAC	Bureau régional pour l'Afrique centrale
BRAO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
BRAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
BRECAL	Bureau régional pour les pays de la Caraïbe et d'Amérique latine
BRECO	Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale
BROI	Bureau régional pour l'Océan indien
CCI	Centre du commerce international
CdP	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERT/CSIRT	Computer Emergency Response Team / Computer Security Incident Response Team (centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques)

CIFAF	Centre International en Afrique de formation des avocats francophones
CIJF	Comité international des Jeux de la Francophonie
CLAC	Centres de lecture et d'animation culturelle
CLOM	Cours en ligne ouvert et massif
CONFJES	Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie
CPI	Cour pénale internationale
CPLP	Communauté des Pays de Langue Portugaise
CREFAP	Centre régional francophone d'Asie-Pacifique
REFECO	Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale
DAFSI	Direction « Administration, finances et systèmes d'information »
DAPG	Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique »
DCIF	Direction « Communication et instances de la Francophonie »
DEJ	Direction « Education et jeunesse »
DFEN	Direction « Francophonie économique et numérique »
DOMP	Département des Opérations de Maintien de la Paix
DLFCD	Direction « Langue française, culture et diversités »
DPDS	Direction « Programmation et développement stratégique »
ELAN	Ecole et langues nationales
EPU	Examen périodique universel
FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FFIN	Fonds francophone pour l'innovation numérique
FIJEV	Forum international francophone Jeunesse et emplois verts
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FPT	Formation professionnelle et technique
FRANCOPOL	Réseau international francophone de formation policière

GAR	Gestion axée sur les résultats
HCDH	Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Number
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFE	Initiative francophone d'établissement
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
IFN	Initiative francophone nationale
INDH	Initiative nationale pour le développement humain
ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
MASA	Marché des arts du spectacle africain
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OS	Objectifs stratégiques
OEA	Organisation des États Américains
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMP	Opérations de maintien de la paix
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ONU	Organisation des Nations unies
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
OSC	Organisations de la société civile
PAIRE	Programme d'appui aux innovations et réformes éducatives
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PECO	Pays de l'Europe centrale et orientale

PED	Pays en développement
PIRJEF	Plateforme internationale des réseaux jeunesse de la Francophonie
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PROFADEL	Programme francophone d'appui au développement local et solidaire
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
REFFOP	Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix
REFRAM	Réseau francophone des régulateurs des médias
REFTIC	Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence
RF	Résultat final
RPG	Représentation permanente auprès des Nations unies à Genève
RPNY	Représentation permanente auprès des Nations unies à New York
RPUA	Représentation permanente auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies
RPUE	Représentation permanente auprès de l'Union européenne
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RSS	Réforme des systèmes de sécurité
SCD	Service de la coordination des UHS et de la décentralisation
SEGIB	Secrétariat général ibéro-américain
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
UHS	Unités hors siège

UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WBI	Wallonie-Bruxelles International



## LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES DE LA GAR

Effet	Changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action.
Extrant (produit)	Biens, équipements ou services qui résultent de l'action de développement. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par l'action qui peuvent conduire à des effets directs.
Réalisation (effet direct)	Ce que l'action doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme.
Impacts	Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.
Résultat	Extrants (produits), réalisations ou impacts (escomptés ou non, positifs et/ou négatifs) d'une action de développement.
Publics concernés (publics atteints)	Bénéficiaires et autres parties prenantes concernés par une action de développement.
Bénéficiaires	Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.
Indicateur	Facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement.
Cible	La cible précise une valeur particulière pour un indicateur qu'il faut atteindre avant une date précise ; elle est un objectif que le projet vise à atteindre pendant une certaine période par rapport à l'un de ses résultats escomptés. Les cibles sont établies pour toute la durée de la programmation quadriennale.
Point de référence	Point de départ à partir duquel le changement va être mesuré tout au long du projet. Les données pour le point de référence sont recueillies avant le début de la mise en œuvre du projet ou du programme de façon à (i) documenter la situation actuelle sur le terrain; (ii) être capable de mesurer le changement une fois le projet.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte

Le présent rapport est le deuxième compte rendu d'exécution du cycle quadriennal 2015-2018. Il couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2017. Il répond à la double ambition de l'OIF de rendre compte fidèlement et de manière transparente de la mise en œuvre de ses actions de coopération, mais aussi de renforcer le pilotage stratégique de ses programmes, en disposant de données factuelles, à la fois qualitative et quantitative, sur les objectifs atteints et sur les taux d'exécution. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la dynamique d'un renforcement de la gestion axée sur les résultats (GAR) que l'OIF a fait sienne depuis 2014.

## 1.2. Objectif

Ce compte rendu d'exécution se propose de présenter aux Etats et gouvernement membres l'exécution de la programmation de l'OIF, la mise en œuvre des moyens alloués et des résultats atteints. Il constitue une source d'informations précieuses pour l'Organisation en tant qu'outil d'aide à la décision.

Les analyses qui en découlent ainsi que les retours d'expérience sont autant d'éléments qui nourriront la réflexion dans laquelle l'OIF est déjà engagée pour la mise en œuvre d'une offre de programmation pour le cycle 2019-2022 que l'OIF souhaite innovante, consolidée, ambitieuse, concrète, et résolument tournée vers l'avenir.

## 1.3. Méthodologie

Les directions de programmes ont été sollicitées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 afin de compléter des rapports narratifs de suivi et de renseigner les indicateurs de résultats qui avaient été identifiés et inscrits dans le cadre de suivi de la programmation.

Les rapports ont ensuite été compilés par la DPDS qui est notamment chargée d'accompagner les directions dans la définition et la conduite de leurs programmes. Les données concernant l'exécution budgétaire des programmes ont été fournies par la Direction « Administration, finances et systèmes d'information » (DAFSI).

Les rapports ont été revus sur la base d'une grille de lecture visant à privilégier la caractérisation des résultats atteints et des changements réalisés plutôt que la description des activités mises en œuvre.

Comme pour l'édition 2015-2016, le présent compte rendu est davantage axé sur l'atteinte des résultats et sur les changements obtenus que sur les activités des programmes. Les indicateurs de résultats sont en outre présentés pour chaque programme. Il y a lieu de noter que près de 80 % de ces indicateurs ont été renseignés, ce qui représente une amélioration par rapport à l'année dernière (+ 5 %).

La partie introductive met en exergue les éléments stratégiques concernant les publics cibles prioritaires de l'Organisation, la complémentarité et la pérennité des actions ainsi que les principales leçons apprises qui amènent l'Organisation à formuler une série de recommandations. Les réalisations les plus significatives de chaque programme sont décrites dans une deuxième partie.

Compte tenu de la révision de la programmation, intervenue lors du Sommet d'Antananarivo, en novembre 2016, et mise en œuvre en janvier 2017, le présent rapport d'exécution est présenté selon la nouvelle architecture programmatique.

## Coup de projecteur sur la jeunesse

**Les jeunes francophones sont créatifs et audacieux** ; ils croient en l'innovation et aux technologies de l'information. **Les jeunes francophones sont acteurs de leur propre développement** et de celui de leurs communautés ; ils sont pleinement engagés pour trouver les solutions aux défis auxquels la jeunesse doit faire face. **Les jeunes francophones sont impliqués** ; ils se mobilisent pour lutter contre la pauvreté, l'inégalité, les changements climatiques, pour favoriser une culture de la paix, pour combattre la radicalisation violente. **Les jeunes francophones sont solidaires et inclusifs** ; ils croient en l'intelligence collective, en la diversité, ils refusent le fatalisme, le repli sur soi et le rejet de l'autre. **Les jeunes sont l'avenir de la francophonie !**

Plusieurs études démographiques estiment que le nombre de locuteurs francophones s'élèvera à 715 millions à l'horizon 2050. Les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux auront moins de trente ans et vivront en Afrique. C'est à la fois un grand espoir et un immense défi pour l'ensemble du mouvement francophone : un espoir parce qu'avec de tels chiffres, l'avenir de la langue française ne s'est jamais présenté sous de meilleurs auspices ; un défi car il faut offrir à ces jeunes des perspectives de vie à la hauteur de leurs espoirs et de leurs ambitions.

Avec l'adoption de la Stratégie Jeunesse, lors du Sommet de Kinshasa, l'OIF a pris la mesure de cet espoir et de ce défi. Avec la jeunesse et pour la jeunesse, **l'OIF est résolue à redoubler d'efforts pour reconnaître et faire respecter les droits des jeunes, à promouvoir leur participation active à la vie citoyenne, à contribuer à l'élaboration de politiques publiques en faveur de la jeunesse, à assurer l'accès de tous à une éducation et une formation de qualité, à les accompagner dans leur démarche entrepreneuriale, à favoriser les rencontres et les réseaux, mais aussi à encourager les nouveaux talents.**

Portées par la Direction de l'éducation et la jeunesse et, de manière transversale, par l'ensemble des autres unités administratives de l'Organisation, ces priorités sont au cœur du mandat de l'OIF et orientent désormais son action dans la mise en œuvre, au quotidien, de sa programmation, comme en atteste le présent rapport d'exécution.

Pour prendre pleinement la mesure de cet engagement, nous avons choisi de mettre en lumière quelques témoignages de jeunes francophones, du Nord et du Sud, qui ont participé aux programmes et aux actions de l'OIF. Ces témoignages illustrent, chacun à leur manière, la multiplicité et la richesse des parcours des jeunes soutenus par l'OIF.

**Kareyce Fotso, Cameroun**

31 ans

Médaillée d'argent au concours de chanson des Jeux de la Francophonie du Liban

« Cette médaille obtenue à Beyrouth m'a ouvert des portes infinies. Je n'y croyais pas lorsque j'ai eu cette distinction mais à mon retour au Cameroun, mon pays, j'ai été invitée partout. Je chante toujours, je fais de la comédie, je parcours le monde, mais je travaille aussi avec des jeunes femmes ou des jeunes filles défavorisées dans mon pays. Pour moi, la Francophonie m'a réellement permis d'accéder à mes rêves les plus fous. Et ils sont devenus réalité. J'étais présente lors des derniers Jeux d'Abidjan, j'ai parlé aux jeunes qui ont concouru pour la chanson. Je suis en quelque sorte devenue une ambassadrice de la Francophonie. »

**Ibrahima Diabaté, Côte d'Ivoire**

27 ans

Président de la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (PIRJEJF)

« Les jeunes ont voulu saisir la main tendue de l'OIF qui a décidé à la fin du Sommet de Dakar de les associer à la gouvernance locale. Nous nous sommes emparés de problématiques sur le terrain qui nous tiennent à cœur mais aussi de problématiques internationales tel que la lutte contre le terrorisme, nous nous sommes engagés aux cotés de la jeunesse et nous faisons la promotion de l'engagement citoyen. »

**Idealisosa Andriniela, Madagascar**

26 ans

Volontaire internationale de la Francophonie, assistante de projets en mission auprès de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable

« Non seulement, cette expérience a renforcé mon sens des responsabilités et ma conscience professionnelle, mais j'ai eu également l'occasion d'apprendre à mieux m'impliquer dans le travail d'équipe. À la fin de ma mission, j'ai senti une évolution dans ma capacité à interagir avec les autres pour la réussite d'un projet. »

**Laura khoussouf, France**

25 ans

Volontaire internationale de la Francophonie, chargée de communication au Campus numérique francophone de Vientiane

« Ce programme de volontariat est une chance inouïe de mettre nos compétences au service d'un réseau international riche, et dans des conditions optimales. Les postes proposés nous permettent un réel investissement de terrain dans un cadre interculturel évident, avec toutes les épreuves et attraits qu'une telle situation implique. »

**Cristina Durau, Roumanie**

26 ans

Professeure de Français Langue Etrangère (FLE)

« La formation du Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) "Innover en FLE" a été une expérience très enrichissante qui m'a offert de nouvelles perspectives en ce qui concerne l'évaluation des compétences des élèves, mais aussi l'élaboration de fiches pédagogiques. »

**Mariam Bektasshyan, Arménie**

25 ans

Représentante de la région « Europe centrale et orientale » à la Conférence des jeunes de Paris

« Grâce à cette rencontre organisée par l'OIF, tous les stéréotypes que j'avais sont partis en fumée ; les autres jeunes m'ont donné de l'inspiration, de la force et du courage ; aujourd'hui je sais qu'on peut tout faire, et tout faire ensemble. »

**Kelvin, République démocratique du Congo**

28 ans

« Je travaille très souvent avec un public de jeunes et d'enfants. Grâce à l'atelier "Libres Ensemble" suivi à Abidjan en juillet dernier, j'ai appris de nouvelles approches et méthodologies qui m'ont permis de renforcer mes capacités et acquérir de nombreux outils qui me permettent de mieux faire participer les jeunes lors des activités que j'organise. Je suis heureux d'être désormais l'un des formateurs aux valeurs du "Libres Ensemble". »

**Lydie Fabienne, Côte d'Ivoire**

31 ans

« Lors de la formation "Libres Ensemble", j'ai passé des moments merveilleux. J'ai vraiment adoré rencontrer d'autres jeunes venus de plusieurs pays, issus de cultures diverses. Cela m'a permis de comprendre les sentiments des autres, la nécessité de respecter la manière de vivre de chacun et de ne pas juger l'autre par rapport à son appartenance culturelle ou religieuse. Nous avons vu qu'au fond, nous sommes tous pareils et que les frontières ne doivent pas être pour nous des barrières. »

**Minh Phuong To, Vietnam**

29 ans

Professeure de français, ambassadrice du « Libres Ensemble ».

« Le choix du français a été un tournant dans ma vie. Je n'ai pas eu le soutien de ma famille au début mais j'ai décidé quand même d'apprendre le français et jusqu'à maintenant je peux dire que j'ai fait un bon choix, je ne l'ai jamais regretté. Le français est une chance pour moi, j'ai un travail, je pars à l'étranger où je participe à des ateliers de formation au milieu de cultures différentes avec de nouveaux amis francophones venus de tous les pays. »

## 2. PRINCIPAUX RESULTATS

La programmation de l'OIF a été élaborée pour contribuer aux huit objectifs stratégiques (OS) du Cadre stratégique de la Francophonie à l'horizon 2022. Ces objectifs stratégiques ont été traduits dans la programmation 2015-2018 sous la forme de huit résultats finaux (RF) – plus un résultat final transversal – auxquels les actions conduites par les différents programmes contribuent directement.

Les tableaux repris ci-dessous présentent, pour chacun des huit objectifs stratégiques, les principales réalisations obtenues et / ou les changements les plus significatifs à considérer.

MISSION A : LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE	
<b>OS 1</b>	<b>Valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans un contexte de diversité linguistique et culturelle</b>
Résultat final	<i>L'influence des acteurs francophones est accrue dans un contexte de diversité linguistique et culturelle</i>
<p><b>1.1.1.</b> &gt; Les années 2016 et 2017 sont marquées par la <u>mise en route du prochain rapport de l'Observatoire <i>La langue française dans le monde 2018</i></u>, dont l'élaboration bénéficiera de l'appui d'un Comité scientifique mis en place le 28 juin 2017, et par la définition des champs de recherche et des activités prioritaires pris en charge par le volet « dynamiques culturelles », sous l'impulsion d'un comité d'orientation installé le 10 juillet.</p> <p>&gt; La mise en place d'un <u>dispositif d'observation de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique</u> incluant les dynamiques culturelles contribue à une <u>consolidation de la valeur scientifique des données diffusées</u> et à une meilleure appréhension globale des grands enjeux linguistiques et culturels dans lesquels la francophonie peut s'insérer.</p> <p>&gt; Le suivi de la <i>Résolution sur la mise en œuvre du vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales</i> (32<sup>e</sup> CMF) contribue à un <u>renforcement de la prise en compte de la dimension linguistique dans les stratégies de politique internationale</u> des États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF et dans le fonctionnement des organisations internationales.</p>	

1.1.2.

- On constate une appropriation par les États et gouvernements ainsi que par les établissements partenaires des projets soutenus par l'OIF : organisation de formations adaptées aux besoins exprimés ; meilleure intégration des formations linguistiques et professionnelles ; développement d'activités innovantes adaptées au contexte (certificat d'excellence, séminaire régionaux de partage d'expérience etc.) ; participation aux diverses formations et manifestations nationales et régionales proposées.
- Les États et gouvernements ainsi que les structures concernées montrent leur intérêt pour les outils élaborés et mobilisent mieux leurs experts afin qu'ils soient plus impliqués dans l'élaboration et la diffusion desdits outils.
- Les réseaux mis en place se sont développés et offrent à nos partenaires un accès plus large à des services de qualité. A titre d'exemple, les membres du REFTIC (réseau en traduction-interprétariat) ont augmenté de 35 %.

- 1.1.4. > Les capacités des experts francophones à contribuer aux politiques publiques de gouvernance de l'Internet se sont améliorées : sur les cinq politiques publiques proposées dans le cadre du Sommet africain de l'Internet de 2017, trois émanent des acteurs soutenus par l'OIF. Leurs documents ont proposé des politiques pour favoriser la mise en place d'un système équitable d'attribution des ressources Internet en Afrique.
- > Plusieurs pays francophones se sont appropriés leurs domaines Internet nationaux (dont le Togo et le Congo) ; d'autres ont engagé des processus de récupération de la gestion technique de leurs extensions nationales (Mali, Guinée, RDC, RCA, etc.).
  - > Grâce à l'appui de l'OIF, plusieurs pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Mali, Maroc, Tunisie) déploient ou envisagent de déployer des mécanismes d'amélioration de leurs écosystèmes comme les centres d'alerte et de réponse aux incidents de sécurité informatique (CERT/CSIRT) et des points d'échange Internet (Cameroun, Gabon, Congo, Côte d'Ivoire, Bénin, Tchad, RDC).
  - > L'expertise francophone africaine dans le domaine de la cartographie numérique collaborative s'accroît, se structure et est davantage reconnue auprès notamment des acteurs nationaux et internationaux. Plusieurs bénéficiaires ont mis en pratique leurs nouveaux acquis et un groupe d'experts africains francophones, formateurs de formateurs, s'affirme dans ce domaine.
  - > La communauté éducative mondiale, notamment francophone, dispose d'un référentiel de compétences sur les ressources éducatives libres (REL). Disponible en français, anglais, portugais, vietnamien et bientôt en arabe, ce document publié par l'OIF en partenariat avec l'UNESCO, l'ALECSO, l'Open Education consortium, l'Université virtuelle de Tunis (UVT) et l'Université virtuelle africaine (UVA), vise à contribuer à un changement de pratiques ainsi qu'à une multiplication de REL de qualité en français et dans toutes les langues d'enseignement, en s'appuyant sur les possibilités de diffusion et d'appropriation du numérique. Par ailleurs, l'initiative pilote de création de REL du et en français menée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation du Vietnam a obtenu des réalisations significatives (création de livrets et contenus numériques multimédias, formations de pédagogues/enseignants).



**MISSION A : LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE**

**OS 2 Renforcer l'ancrage de la culture dans les stratégies de développement et l'engagement des jeunes et des femmes dans la création artistique, culturelle et numérique**

*Résultat final La prise en compte de la culture et des enjeux de diversité culturelle est renforcée dans les stratégies de développement durable et la participation des jeunes femmes et jeunes hommes à l'innovation et à la création artistique, culturelle et numérique est augmentée*

- 2.1.1.** ➤ La prise en compte de la culture et des enjeux de la diversité culturelle comme éléments clés des politiques de développement des États est de plus en plus reconnue et perceptible : la tenue de la 4<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la Culture (Abidjan, les 22 et 23 juillet 2017) montre qu'une dynamique de coopération autour des politiques culturelles a pu être impulsée.
- L'OIF a poursuivi son soutien à de nombreuses manifestations de mobilisation ainsi des formations de renforcement de capacités dans les domaines des industries culturelles, de la place de la culture dans les politiques de développement, dans la promotion du vivre ensemble.

- 2.1.2.** ➤ L'environnement technique et économique des filières culturelles peut favoriser des projets créatifs à condition que des actions d'accompagnement permettent les adaptations nécessaires. L'accompagnement de l'OIF permet aux artistes et aux opérateurs culturels de participer pleinement aux évolutions en cours (dans les trois secteurs : celui de la production audiovisuelle ; celui du spectacle vivant, des arts visuels et des arts du textile ; et celui de la littérature et de l'édition).
- En 2017, l'OIF a relancé le Fonds Image de la Francophonie en augmentant légèrement son enveloppe (1 million d'euros en 2017), mais surtout en réformant la commission cinéma (2 sessions par an au lieu d'une seule), avec l'octroi de montants plus importants grâce à une sélection plus rigoureuse.
- Le programme « En Scène » a mis en place une approche plus sélective, avec une attention renforcée pour les actions liées au développement des compétences.
- Dans le secteur de la littérature et de l'édition, le Réseau francophone numérique (RFN) se transforme en association internationale sans but lucratif dotée de la personnalité juridique. Il s'agit d'une évolution majeure allant dans le sens d'une pérennisation. Le nouveau site du RFN bénéficie, en outre, de la technologie « marque blanche » mise en place par la BnF. Des sessions de formation devraient permettre une meilleure numérisation et la mise à disposition de contenus de la part des membres du Sud.

- 2.1.3.** ➤ L'offre de services des réseaux CLAC existants (321 centres) s'est sensiblement renforcée, à la fois dans le domaine de la lecture publique et dans leur positionnement en tant qu'outils au service des opérateurs culturels et de développement. Cet appui de l'OIF s'accompagne d'une implication toujours plus importante des moyens investis par les Etats au bénéfice de leurs réseaux de CLAC.

- 2.1.4.** ➤ La mise en place de ce programme, en janvier 2017, témoigne de la volonté de la Francophonie de mettre l'accent sur le dialogue des cultures, sur le mouvement « Libres ensemble » porté avec et par les jeunes de l'espace francophone et sur la diversité comme richesse expérimentée au quotidien dans un espace harmonieux d'interaction : les actions soutenues s'inscrivent pleinement dans ce cadre.

## MISSION B : PAIX, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

### OS 3 Contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique, des droits de l'Homme, de l'État de droit et du rôle de la société civile

*Résultat final* La gouvernance démocratique, le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit se sont améliorés dans l'espace francophone

- 3.1.1. ➤ L'action de l'OIF en matière de droits de l'Homme et d'appui à la démocratie s'est à la fois consolidée et diversifiée. Le nombre de partenaires soutenus s'est accru et il en a été de même des thématiques nouvelles qui ont été abordées : lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente en lien avec le projet « Libres ensemble ».
- Pour répondre aux engagements francophones pris en la matière, l'attention portée aux droits des migrants s'est traduite par un partenariat avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des migrants et une mobilisation des réseaux institutionnels de la Francophonie dans leurs champs d'actions respectifs (Commissions nationales des droits de l'Homme, Médiateurs et Ombudsmans, Avocats, Procureurs et poursuivants, Policiers). Ainsi, des premières formations sur les droits des migrants ou droits des enfants migrants ont pris place en 2016 pour renforcer les capacités institutionnelles sur ces matières, notamment celles des professionnelles femmes.
- La diversification de l'offre du programme « Démocratie et droits de l'Homme » repose également sur de nouveaux outils (Guides sur les droits de l'enfant, sur l'EPU, sur l'état civil et le prochain CLOM). Ces outils suscitent un grand intérêt de la part des États et de leurs institutions. Des partenaires internationaux et des ONG ont exprimé le souhait de bénéficier de formations en lien avec ces différentes thématiques.
- Dans le domaine de l'état civil, et grâce à un programme d'activités déployé en 2016 et 2017, le changement le plus significatif réside dans l'affirmation du positionnement de l'OIF parmi les acteurs nationaux et internationaux traitant de cette question. L'OIF a rejoint le consortium international (CEA, UA, Banque mondiale, UNICEF) qui œuvre à la modernisation des systèmes d'état civil, participe désormais aux Conférences des ministres en charge de l'état civil et développe des accompagnements spécifiques auprès de certains pays.

- 3.1.2. ➤ L'OIF est devenue un partenaire reconnu disposant de la confiance de ses membres et capable de mobiliser une expertise multilatérale de haut niveau adaptée aux réalités de l'espace francophone, en matière de droit et de justice.
- L'OIF a poursuivi son soutien aux praticiens du droit et aux institutions judiciaires à travers des actions de renforcement de capacités et des appuis ciblés (Madagascar, Tchad, Guinée, Djibouti, Niger, OHADA, etc.).
- Les activités de formation et leur appropriation nationale sont de plus en plus effectives (à l'exemple du Centre international de formation en Afrique des avocats francophones - plus de 1200 avocats formés au cours de la période) et s'intègrent naturellement dans les programmes nationaux de formation et de renforcement des capacités.
- La mise en œuvre d'actions en faveur de la lutte contre le terrorisme, avec notamment le concours des réseaux institutionnels (cours suprêmes, procureurs et avocats) est en plein développement et s'inscrit dans le canevas général de la programmation.

- 3.1.3. ➤ Les régulateurs des médias sont mieux sensibilisés et outillés sur les enjeux de production audiovisuelle à l'ère du numérique, en ce compris l'avenir des médias de service public ;
- Les acteurs mobilisés et sensibilisés aux enjeux de liberté d'expression sont diversifiés (formations spécifiques à destination des forces de sécurité, des juges, des parlementaires).
- La nécessité d'innovation est prise en considération (Prix, LeMediaLabo).
- Dans une logique de prévention des crises, la lutte contre les discours de haine dans les médias audiovisuels fait l'objet d'un projet pilote (Afrique de l'Ouest et Maghreb).
- L'expertise francophone en matière de médias et de leurs régulations est reconnue et recherchée par les partenaires internationaux.
- La demande de renforcement des capacités des acteurs francophones concernés du secteur des médias est croissante.
- L'intégration de la problématique genre s'est poursuivie par le biais de formations destinées aux radiodiffuseurs nationaux ou encore par la création d'une plateforme de recensement des expertes francophones avec pour objectif une meilleure représentation et valorisation des femmes dans les médias francophones.

## MISSION B : PAIX, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

### OS 4 Contribuer à la prévention et à la gestion des conflits, à l'accompagnement des transitions et à la consolidation de la paix

*Résultat final* La Francophonie contribue à l'établissement d'un environnement stable et apaisé dans l'espace francophone

- 4.1.1.
- Le renforcement par l'OIF de sa diplomatie préventive a significativement contribué à atténuer les crises et les conflits au cours de la période en revue, et les acteurs nationaux ont privilégié les voies pacifiques et légales de résolution de leurs différends.
  - Les mécanismes de prévention et de gestion (Envoyés spéciaux, Facilitation, Médiation, appui technique) mis en œuvre par l'OIF ont permis aux partenaires nationaux de mieux s'approprier leurs processus de gestion des crises et des conflits ; ces mécanismes prédisposent les acteurs nationaux à dialoguer et à conclure des accords de paix ou des accords politiques sans violences.
  - Les actions de prévention menées par l'OIF ont contribué à atténuer les contestations électorales violentes dans le cadre des processus électoraux.
  - La concertation avec les partenaires internationaux dans le cadre de la gestion des crises (RCA, RDC, Burundi, Gabon, etc.) s'est approfondie à travers notamment des initiatives conjointes (communiqués, déclarations, missions).
  - Les actions menées ont contribué à valoriser l'expertise francophone qui est maintenant reconnue et de plus en plus fortement sollicitée par les partenaires nationaux et internationaux, y compris en matière de renforcement des capacités des jeunes et des femmes, sur les problématiques de paix et de sécurité (formation et sensibilisation de parlementaires, acteurs de la société civile, associations de femmes, etc.).

- 4.1.2.** ➤ L'OIF, en lien avec les partenaires internationaux présents sur le terrain, s'attache à rapprocher les positions et crédibiliser les organes électoraux et les processus électoraux en cours. Cette contribution se matérialise par l'organisation de séminaires, d'ateliers d'expériences croisées, la mise à disposition d'expertise auprès des institutions impliquées dans les processus électoraux, y compris à des fins d'audit des fichiers électoraux. Des actions spécifiques ont été conduites pour accompagner des Etats dans la modernisation de l'état civil, élément indispensable à la crédibilité des fichiers électoraux des Etats membres.
- Priorité est donnée au renforcement et au développement des actions des organisations de la société civile (notamment de femmes et de jeunes) pour la sensibilisation des électeurs et l'observation des processus électoraux, dans une logique d'appropriation nationale de cette expertise.
- Grâce notamment à une mobilisation accrue des réseaux institutionnels de la Francophonie (ACCPUF, RECEF, REFRAM, etc.), l'expertise de l'OIF s'est appliquée à accompagner des processus de transition et de sortie de crise.

- 4.1.3.** ➤ Grâce au plaidoyer soutenu par l'OIF, le nombre de contingents francophones formés et opérationnels est en augmentation : la participation des États membres de la Francophonie est passée de 6 % en 2000 à 38 % en 2017.
- Le déploiement des policiers francophones dans des missions de maintien de la paix déployées dans des pays francophones a fortement augmenté et la qualité des candidatures de policiers pour les OMP s'est, selon la division police du DOMP, nettement améliorée.
- L'action de l'OIF dans le domaine du maintien de la paix est de plus en plus visible et reconnue, en témoigne le rôle joué par l'OIF dans la création de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix et l'intervention de la Secrétaire générale de la Francophonie devant le Conseil de sécurité sur cette thématique en novembre 2016.
- La mise en réseau des acteurs francophones engagés dans le maintien de la paix s'est poursuivie, avec notamment l'adhésion de nouveaux membres au REFFOP.
- L'approche francophone de promotion de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité s'est développée : organisations de formations spécifiques à l'attention de parlementaires, d'acteurs des médias, publications en français thématiques.
- Les nouvelles priorités de l'OIF en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de la radicalisation violente ont été intégrées dans les programmes d'actions des réseaux concernés (Francopol).

## MISSION C : EDUCATION, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

### OS 5 Contribuer à renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne

*Résultat final* Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone

- 5.1.1. > Les acteurs du système éducatif gabonais ont bénéficié d'un renforcement de capacités en termes d'élaboration du socle commun de connaissances et de compétences et sur l'approche par compétences. 150 inspecteurs, conseillers pédagogiques, universitaires et enseignants ont été formés. La réforme du collège touche environ 200 000 élèves et un millier d'enseignants.
- > Le Gabon a introduit les technologies de l'information et de la communication dans le processus de réforme au niveau du collège, à la fois dans l'enseignement en tant que matière, mais également en tant qu'outil de collaboration et de travail entre les différents acteurs du système éducatif. Une plateforme numérique collaborative a été élaborée et permet aux inspecteurs et notamment aux bénéficiaires des formations (approche par compétence, élaboration du socle commun de connaissance et de compétences) de mutualiser leurs connaissances et pratiques.
- > 80 acteurs (décideurs, parlementaires, membres de la société civile) de l'éducation des Etats membres de la Francophonie d'Afrique de l'Ouest et du centre ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Cameroun, Centrafrique).
- > A Madagascar, les activités de consultations régionales et de renforcement du cadre d'orientation et d'organisation du plan d'action ont démarré. L'OIF appuie le ministère de l'éducation dans son processus de réforme du système éducatif malgache prend d'ores et déjà en compte l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Ceci se poursuivra jusqu'en fin 2018.
- > La Côte d'Ivoire a intégré de nouveaux contenus relatifs à l'éducation à l'entrepreneuriat. Ceci concerne 2500 écoles et environ 485 000 élèves. 15 880 enseignants ont été ainsi formés depuis janvier 2016.
- > Un dispositif mobilisant des acteurs de l'enseignement du français a été conçu en pour fédérer, mutualiser et amplifier les actions pour un enseignement de qualité du et en français à une échelle massive.

- 5.1.2. > Le programme ELAN poursuit son accompagnement aux ministères de l'éducation dans le développement et l'extension de l'enseignement bi-plurilingue français-langue(s) nationale(s) au primaire, dans un contexte international favorable.
- > Les résultats de l'évaluation des acquis des élèves du projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français », mis en œuvre dans le volet Afrique d'ELAN, montrent un impact très positif du dispositif ELAN sur les compétences langagières, orales et écrites, des élèves qui ont pu en bénéficier. Cet impact positif apparaît aussi bien dans la comparaison entre les « élèves ELAN » et d'autres élèves bénéficiant d'un enseignement monolingue qu'entre les « élèves ELAN » et des élèves qui bénéficient déjà d'une autre approche bilingue (cf. rapport paru en 2016).
  - > La phase 1 du programme (2012-2015) a concerné près de 2 421 écoles du primaire et 3 568 classes. Des ateliers de renforcement de capacités ont été organisés et ont touché 441 formateurs. Près de 6 000 enseignants ont été formés. Ainsi, grâce à l'appui d'ELAN, plus de 225 770 élèves ont bénéficié d'un enseignement bilingue.
  - > Du matériel pédagogique spécialisé dans l'enseignement bilingue (pour la lecture-écriture et pour les 3 premières années du primaire) a été conçu avec l'accompagnement d'experts internationaux.
  - > Quatre nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Togo) ont rejoint l'initiative ELAN au cours d'une cérémonie de lancement de la phase 2, en juin 2016, ce qui porte maintenant à 12 le nombre de pays partenaires d'ELAN-Afrique.
  - > Dans le cadre de la phase 2 (2016-2018), le programme ELAN a initié des travaux pour développer une approche bilingue pour l'enseignement-apprentissage des mathématiques au primaire.
  - > Avec l'évolution du programme, un nouveau groupe d'experts ELAN a été constitué en 2016 afin de répondre aux nouveaux besoins des pays (extension progressive de l'enseignement bilingue et réformes curriculaires).
  - > Dans son volet monde arabe qui concerne le Liban, le Maroc et la Tunisie, le programme ELAN a développé une approche didactique dite de didactique convergente français-arabe. Un document pour la formation des formateurs des maîtres du primaire a été conçu, avec l'appui de deux experts.



- 5.1.3.** ➤ La mise en œuvre du programme IFADEM se poursuit avec trois innovations majeures :
- l'innovation techno-pédagogique : l'introduction de tablettes tactiles connectées à Internet et d'un environnement numérique de travail au Sénégal pour les enseignants ont induit une nouvelle organisation de la formation, avec un suivi individualisé réalisé par le tuteur. Ce modèle de formation n'inclut pas de grand regroupement et a l'avantage de mobiliser les acteurs locaux.
  - des modalités pour « massifier » l'offre de formation IFADEM sont en cours de mise en place en Côte d'Ivoire pour assurer la formation de 10 000 enseignants du primaire, l'ensemble des directeurs d'école du pays (15 000) et 1 000 principaux de collège. Cette expérience pourrait être dupliquée dans d'autres pays et atteste de la capacité de l'initiative à « passer à l'échelle ».
  - le renforcement des compétences des personnels de l'éducation en vue de contribuer à la mise en place du continuum éducation de base formelle : élargissement de la cible d'IFADEM aux enseignants du post-primaire sur demande du Ministère de l'Education du Burkina Faso. Une phase pilote qui concerne 200 enseignants de Mathématiques-Sciences de la Vie et de la Terre et Français-Histoire et Géographie est en cours de développement. La production des livrets est en cours et sera achevée avant la rentrée 2017-2018.

- 5.1.4.** ➤ Le taux de satisfaction des bénéficiaires directs (800 cadres et enseignants) est important si bien que l'appui de l'OIF pour ce programme est fortement sollicité. Des enquêtes de satisfaction détaillées seront conduites d'ici 2018.
- Des stratégies sectorielles de formation professionnelle et technique efficaces dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays sont élaborées et mises en œuvre pour répondre davantage aux besoins des pays ciblés.
  - Les enseignants et les cadres des Ministères et des centres de formation délivrent des formations professionnelles et techniques fondées sur l'approche par compétences.
  - La coordination entre les politiques dédiées à la jeunesse et l'insertion sur le marché du travail notamment par la création d'entreprises est améliorée.

## MISSION C : EDUCATION, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

### OS 6 Faciliter la circulation des savoirs, l'innovation et la mobilité des jeunes étudiants, chercheurs, créateurs et entrepreneurs

*Résultat final* Les opportunités d'échanges, d'apprentissage et de partage des compétences et des connaissances des jeunes femmes et hommes sont accrues

- 6.1.1.**
- A la faveur de la révision de la programmation, ce programme intègre désormais une nouvelle dimension : celle de sensibiliser les jeunes francophones et les prémunir contre l'extrémisme violent et les discours haineux, développer leurs habiletés à promouvoir une culture de paix. L'OIF s'est employée à accompagner ses Etats et gouvernements (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Niger, République Centrafricaine, RDC, Tchad) pour qu'ils puissent prendre en compte les mécanismes de la radicalisation dans la définition de leur politique publique.
  - L'initiative « Libres ensemble » a également été présentée et valorisée lors de nombreuses rencontres avec des jeunes francophones et sur les réseaux sociaux. Une boîte à outils destinée aux animateurs, animatrices, travailleurs et travailleuses engagés auprès des jeunes qui souhaiteraient les sensibiliser à l'initiative et au mouvement « Libres Ensemble » est en cours de validation. Elle donne notamment des idées d'activités permettant aux jeunes de réfléchir aux valeurs de respect, de solidarité et de liberté.
  - Toujours davantage de jeunes adressent leur candidature pour participer aux programmes de la Direction (dont celui de volontariat international de la Francophonie avec près de 4500 dossiers réceptionnés).
  - L'OIF mobilise la jeunesse francophone en marge des grands événements internationaux, sur des thèmes qui interpellent directement les jeunes (développement durable, croissance, entrepreneuriat, diversité culturelle, égalité femme-homme, etc.).

- 6.1.2.**
- Les VIII<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie se sont déroulés du 21 au 30 juillet 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec beaucoup de succès selon les premiers éléments d'informations et propos recueillis. Un rapport d'évaluation technique et financier sera réalisé dans les prochaines semaines conformément aux statuts du CIJF et aux Règles des Jeux.
  - Cette nouvelle édition fut la plus importante en termes d'investissements, de participation et de couverture médiatique : 53 Etats et gouvernements se sont engagés et 4000 jeunes talents artistes et sportifs ont participé à la 8<sup>e</sup> édition. Il y a eu une forte mobilisation de la population ivoirienne et les sites de compétitions sportives et de concours culturels étaient pleins. 60 heures de programmes de directs et de résumés quotidiens furent produites et diffusées sur les réseaux des chaînes de télévision des cinq continents. Ces Jeux ont permis de toucher près de 500 millions de téléspectateurs, des millions d'auditeurs et d'internautes et ont vu la participation de près de 900 journalistes.
  - Un environnement festif et pédagogique participant à la promotion de la Francophonie et à ses valeurs a accompagné les préparatifs et l'organisation de ces Jeux.
  - Au-delà de ces résultats enregistrés, cette 8<sup>e</sup> édition a permis de faire à la Côte d'Ivoire des legs importants pour ce qui est des infrastructures et fut un facteur pour le développement et pour la cohésion sociale du pays de par la forte mobilisation de l'ensemble de la population et des investissements importants réalisés par les autorités ivoiriennes.
  - Cette édition a permis à travers son impact médiatique au niveau mondial d'accroître la visibilité de l'OIF et plus largement de la Francophonie, de véhiculer les valeurs spécifiques de solidarité, de diversité et d'excellence, de contribuer à la diffusion de la langue française dans le monde et enfin d'accroître auprès des millions de francophones ce sentiment d'appartenance à la Francophonie et à ses valeurs.

## MISSION D : DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE ET SOLIDARITÉ

### OS 7 Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs du développement durable

*Résultat final Les pays ciblés intègrent davantage les enjeux et Objectifs du développement durable (ODD) dans les politiques nationales et locales*

- 7.1.1. > Tirant profit de la diversité de l'expertise francophone, l'IFDD a contribué au développement et à l'expérimentation avec succès de plusieurs outils visant une meilleure orientation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté des pays francophones. Il s'agit entre autres de la grille d'analyse du développement durable intégrant les dimensions du développement durable, y compris la dimension culturelle, et couvrant tous les ODD ainsi que d'autres outils de planification locale du développement au profit des communautés à la base.
- > Dans tous les pays qui ont abrité les ateliers de sensibilisation, d'information et de formation du programme, on a observé :
- une forte appropriation des ODD auprès des acteurs bénéficiaires et une meilleure connaissance des rôles des acteurs locaux dans la mise en œuvre de ce programme universel
  - de nombreuses requêtes provenant des collectivités locales qui ont participé aux ateliers suscités pour un appui et un accompagnement d'une planification locale intégrant les ODD ;
  - un changement dans la manière d'élaborer une planification locale en tenant compte des ressources et de l'impact sur l'environnement de la localité ;
  - un intérêt des partenaires techniques et financiers pour une duplication de l'approche de l'OIF et une mutualisation des interventions.
- > A travers son initiative « Objectif 2030 », l'IFDD a déployé des efforts pour donner aux différentes parties prenantes, dont les acteurs non étatiques, les moyens techniques de participer de manière significative à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.
- > Après la mise en place, l'opérationnalisation et le renforcement des capacités du Bureau national des évaluations environnementales (BNÉE), qui est l'institution de référence en matière de bonne gouvernance environnementale par le respect des bonnes pratiques et des standards de l'évaluation environnementale en Haïti, l'IFDD a réalisé un bilan de la coopération tripartite entre l'IFDD, le PNUD et le ministère de l'Environnement haïtien. Il a ainsi pu formuler des recommandations pour une meilleure prise en charge des questions d'évaluation environnementale dans les plans, programmes, projets et actions touchant le domaine de l'environnement. Il a en outre consolidé les contenus de formation et relevé les difficultés rencontrées et les leçons à tirer de cette approche « pays » pour la Francophonie en vue d'une amélioration des interventions en Haïti ou ailleurs.
- > Depuis 2016, le programme « Utilisation durable de l'énergie » (UDE) de l'IFDD a offert des formations sur les thèmes de la transition énergétique, des bâtiments durables, de l'aménagement urbain, et de l'efficacité énergétique dans les entreprises. Il intervient en outre dans la conduite de projets d'harmonisation des normes d'efficacité énergétique et

d'exploitation des énergies renouvelables, dans les marchés régionaux africains. Il coordonne également une initiative pour la promotion des villes durables dans l'espace francophone. Quant au programme « Politiques énergétiques » (POLEN) de l'IFDD, il a organisé des formations de haut niveau sur la réglementation économique et financière de l'industrie électrique, la tarification de l'électricité, et les partenariats public-privé dans le secteur de l'électricité et a coordonné des activités de renforcement de capacités dans le cadre d'un projet régional de mise en œuvre d'un système d'information énergétique.

- 7.1.2. ➤ Depuis 2016, grâce à l'expertise qu'il est en mesure de mobiliser, l'IFDD porte plusieurs projets pour accompagner les Etats et gouvernements francophones dans la mise en œuvre de leurs engagements nationaux contractés dans le cadre de l'Accord de Paris et dans la mise en œuvre de la stratégie 2011-2020 pour la biodiversité, notamment :
- Initiative genre et climat ;
  - Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques ;
  - Programme francophone sur les aires protégées.
- Par sa présence et son plaidoyer, la place et le rôle de la Francophonie sur la scène internationale sont renforcés, ce qui améliore conséquemment le multilatéralisme, la gouvernance mondiale et le multilinguisme des processus de négociations internationales sur le développement durable, l'économie et l'environnement.
- Au cours de l'année 2016 et du premier semestre 2017, l'IFDD a suivi les négociations internationales inscrites dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification. L'IFDD a renforcé les capacités des acteurs francophones, à travers l'organisation de nombreux ateliers et la mise à disposition d'outils et de publications, pour une meilleure maîtrise des enjeux des négociations et une meilleure participation des délégués francophones aux sessions de négociations.
- Sur la question du financement pour le développement durable, le réseau des ministres et experts des finances des pays francophones à faible revenu poursuit son renforcement et le développement de son dialogue avec les institutions internationales et les pays bailleurs de fonds. Reconnu comme un réseau actif ayant des propositions à faire au niveau international, il est maintenant sollicité pour relayer son message dans différents forums organisés par les institutions ou les pays. Ce fut le cas récemment par la Banque mondiale et la France dans le cadre des concertations qu'ils ont menées auprès des pays francophones sur les politiques fiscales, mais aussi avec le caucus africain ou l'OCDE, qui était intervenu devant le réseau en avril 2016 à haut niveau pour annoncer des décisions allant dans le sens du plaidoyer des ministres.

## MISSION D : DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE ET SOLIDARITÉ

### OS 8 Soutenir une croissance durable et inclusive qui favorise le bien-être des populations et la création d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes

Résultat final *Les conditions d'une croissance durable et équitable dans les pays ciblés sont consolidées*

- 8.1.1. > Le nombre de pays bénéficiaires du programme a été porté à 12 pays en 2016 et 13 pays en 2017. D'autres pays ont d'autres et déjà manifesté leur intérêt pour bénéficier de ce programme (dont Haïti, le Vietnam, le Laos et le Cambodge).
- > A la suite de la réalisation des premières missions de démarrage, les activités opérationnelles ont démarré pleinement au dernier trimestre 2016.
- > Une trentaine de structures d'appui à l'entrepreneuriat innovant (SAEI) de type « incubateurs d'entreprises » ont d'ores et déjà été appuyés depuis la fin 2016 pour une plus grande compétitivité des TPME, TPMI portées par des jeunes et des femmes entrepreneurs dans des filiales génératrices de croissance et créatrices d'emplois (économie verte, agriculture durable, économie sociale et solidaire, économie numérique notamment), à travers :
- des actions de renforcement de capacités pour les équipes opérationnelles des SAEI afin de professionnaliser l'accompagnement des porteurs de projets et des jeunes entrepreneurs ;
  - des formations pour les porteurs de projets et les jeunes entrepreneurs (à la fois sur la structuration de leur projet, la recherche de financements/clients/marchés, le prototypage de leurs produits, etc.) ;
  - un travail sur la mise en place d'une solution de labellisation des structures membres de la communauté des incubateurs appuyés par l'OIF.
- > Dans le cadre du renforcement de l'environnement entrepreneurial, des appuis techniques ont été apportés aux structures publiques d'appui à l'entrepreneuriat dans les pays partenaires visant à renforcer et valoriser les dispositifs nationaux mis en place. Ces appuis ont notamment concernés les domaines de la mise en place de stratégies nationale en faveur de l'entrepreneuriat, la formalisation des activités économiques, la facilitation de l'accès aux marchés et le renforcement de l'inclusion financière des PME.
- > L'OIF a facilité la participation d'acteurs de l'entrepreneuriat francophones à plusieurs conférences internationales afin de (i) consolider les réseaux d'entrepreneurs francophones, (ii) partager le savoir-faire francophone et (iii) permettre à de jeunes entrepreneurs et créateurs francophones de présenter leurs talents dans des fora et concours internationaux.
- > Des collaborations techniques avec d'autres organisations régionales et internationales, investies dans des programmes d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, ont été finalisées pour la mise en œuvre d'actions conjointes en faveur de l'entrepreneuriat (statut de l'entrepreneur, appui aux incubateurs, accès aux financements, accès aux marchés) : notamment avec l'Agence française de développement, avec le Centre du Commerce international et avec la Banque mondiale.

- 8.1.2. > Le dialogue interrégional d'aide pour le commerce est poursuivi entre les régions de l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la création de la zone de libre-échange continental de l'Union africaine.
- > Des actions de mobilisation de ressources et de partenariat au profit des bénéficiaires sont poursuivies et ont porté leurs fruits (mobilisation de la BAD au profit des Etats de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges notamment).
- > L'ingénierie de l'OIF est reconnue et développée en matière de renforcement des capacités d'acteurs publics et privés en politiques commerciales.
- > Peu connue jusqu'avant 2015, la coopération tripartite a été promue et mieux connue comme une modalité complémentaire de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud au sein de l'espace francophone.
- > Des réseaux économiques et professionnels francophones ont été appuyés et mobilisés (dont le Réseau international des agences francophones de promotion des investissements).
- > Des activités de mise en relation et de promotion de partenariats d'affaires directs entre opérateurs économiques dans des filières porteuses en provenance de différents pays et régions francophones (Afrique, Asie, Europe) ont été poursuivis, avec une priorité accordée au transfert de savoir-faire et de technologie vers l'Afrique.
- > Des partenariats ont été consolidés, développés et élargis avec l'UE, l'OMC, l'OCDE, l'OMPI, le CCI, Export-Québec, ainsi qu'avec 4 organisations d'intégration régionale africaine : CEEAC, CEMAC, CEDEAO et UEMOA.
- > Enfin, la DFEN s'applique à promouvoir la Francophonie économique à travers la mise en place d'une dynamique de réflexion prospective sur les grands enjeux économiques dans l'espace francophone, avec l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition des journées de la Francophonie économique numérique (septembre 2016) et du 1<sup>er</sup> jeudi de la Francophonie économique et numérique (mai 2017). Ces rencontres seront suivies par d'autres initiatives similaires.

## ACTIONS TRANSVERSALES

### OS 9 Intégration de la transversalité

*Résultat final* La programmation intègre de manière pertinente les thématiques transversales de la société civile, de l'égalité femme-homme et du numérique

- 9.1.1. ➤ Des réflexions de fond ont été conduites pour permettre à l'OIF et à la société civile de renforcer les synergies entre les différentes composantes de la société civile francophone et l'OIF, en plus de renouveler la structure de gouvernance de la Conférence afin de la rendre plus représentative, plus dynamique et plus efficace.
- Lors des grands événements organisés par l'OIF, la société civile a été consultée ou associée afin de renforcer ainsi la cohérence des actions et des acteurs francophones. L'OIF a permis la participation de la société civile francophone dans plusieurs fora internationaux (Forum social mondial, etc.)
  - Lors de la dernière conférence des OING (2016) et des prises de paroles du Président de la Conférence des OING au CPF, de nettes améliorations ont été notées pour répondre aux demandes récurrentes de la société civile (participation d'OSC non accréditées, association aux réflexions sur les priorités stratégiques de l'OIF, etc.).
  - Une cartographie des OSC francophones avec lesquelles l'OIF est en relation a été élaborée en lien avec les directions et les UHS.
  - De nouvelles directives sont en préparation tenant compte de la spécificité et de l'apport de nouveaux acteurs sociaux.

- 9.1.2. ➤ L'OIF a accompagné et appuyé directement 300 femmes leaders dans le domaine et touché plus de 10 000 personnes dans le cadre de son plaidoyer en faveur de l'égalité femme-homme (appui à des centres d'accueil pour des femmes victimes violences, soutien à la lutte contre les mariages précoces et forcés, développement de campagnes de sensibilisation dédiées, séminaire parlementaire pour la protection des femmes migrantes et réfugiées, etc.).
- Le premier semestre 2017 a été consacré au plaidoyer politique autour des concertations francophones (ministérielle, société civile, parlementaire) sur les droits et l'autonomisation économiques des femmes, en marge de la 61<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme. Cette participation annuelle de l'OIF est très appréciée et attendue des représentants des États et gouvernements membres de la Francophonie dans le contexte des débats onusiens.
  - L'OIF est pleinement engagée dans les préparatifs de la Conférence internationale des femmes de la Francophonie qui se tiendra à Bucarest les 1<sup>er</sup> et 2 novembre prochains.



- 9.1.3.**
- Les bénéficiaires du Fonds francophone pour l'innovation numérique ont accru leurs capacités à concevoir des contenus et applications numériques innovantes, dans une dynamique de co-construction avec les autorités nationales responsables des politiques publiques de développement.
  - L'accès des jeunes francophones à des mécanismes de financement innovants et alternatifs a été amélioré (création d'une plateforme de financement participatif, compétitions de création de solutions numériques).
  - Des activités de mise en réseau entre des acteurs de l'entrepreneuriat numérique et des opérateurs économiques issus d'Afrique subsaharienne francophone et de l'océan Indien ont été consolidées.
  - Les initiatives en faveur de l'innovation ont été davantage recensées et valorisées au sein de l'espace francophone.
  - Les jeunes journalistes, développeurs, designers, graphistes et autres des pays francophones du Sud commencent par se convertir à la culture de l'innovation dans les médias.

## 3. ANALYSE

### 3.1. Bénéficiaires

Dans le cadre de la programmation en cours, l'OIF a identifié les jeunes et les femmes comme des cibles prioritaires à atteindre. Les actions menées au cours de la dernière année ont permis d'intensifier les efforts au bénéfice de ces publics. Quelques exemples, non exhaustifs, illustrent cette priorité :

- Le programme de Volontariat international de la Francophonie continue de mobiliser largement la jeunesse francophone. Au cours du dernier appel à candidature (cohorte 2017), près de 4500 jeunes (âge moyen : 27 ans) ont envoyé leur dossier, pour 54 postes de volontaires. Il est, par ailleurs, intéressant de souligner que 82 % des jeunes volontaires issus de la promotion 2015 occupent à l'heure actuelle une activité salariée à temps plein, ce qui conforte le bien-fondé de ce programme.
- A l'occasion du dernier Sommet de la Francophonie (Antananarivo, novembre 2016), une délégation d'une vingtaine de jeunes a participé aux travaux du Sommet et présenté les conclusions de la Déclaration des jeunes francophones devant les chefs d'Etat et de gouvernement présents.
- L'OIF a lancé la plateforme « Finance Ensemble », spécialement destinée aux jeunes francophones. Cette plateforme vise à apporter une solution concrète aux besoins de financement des jeunes entrepreneurs et acteurs de l'innovation des pays de l'espace francophone, qui ont un accès limité aux solutions traditionnelles de financement, parfois peu adaptées à leurs projets et aux spécificités de leurs pays. L'appel à projets visant à mobiliser les jeunes francophones a reçu près de 500 dossiers et 81 campagnes de financement ont été lancées sur la plateforme.
- 14 jeunes francophones ont bénéficié du programme de bourse de master en traduction des universités Saint-Louis du Sénégal et Buéa du Cameroun, soutenu par l'OIF.
- L'OIF a déployé un dispositif de formation linguistique en partenariat avec des ONG libanaises au bénéfice de 1000 jeunes réfugiés âgés de 7 à 17 ans.
- Le CREFAP a organisé la deuxième édition du concours d'écriture en ligne pour les élèves francophones en Asie-Pacifique. 225 collégiens et lycéens de la région y ont participé.
- Le cours en ligne ouvert et massif (CLOM) sur l'intercompréhension en langues romanes a mobilisé 1263 participants dont 78 % de femmes. On enregistre également 1957 contributions sur les forums de discussion.
- L'OIF apporte son soutien aux Ecoles politiques, notamment en Tunisie, au Cameroun et en Afrique de l'Ouest à travers l'organisation de formations en matière de prévention et de gestion des crises visant en particulier des publics féminins et jeunes (moins de 35 ans).

- L'OIF a apporté son soutien à plusieurs organisations de la société civile(s), animées principalement par des femmes et des jeunes, dans le cadre de la formation et du déploiement d'observateurs nationaux dans la gestion des processus électoraux.
- Le programme *Formation et d'insertion professionnelle des jeunes* (5.1.1.) impacte directement et indirectement plus de 150 000 jeunes francophones, grâce à l'effet démultiplicateur de la formation de formateurs.
- La première conférence internationale des jeunes francophones a réuni, à Paris, près de 300 jeunes venus des 5 continents avec pour objectif de dialoguer, partager et apprendre des uns des autres avec l'appui d'experts invités.
- L'OIF a apporté son soutien à une initiative panfrancophone portée par des organisations de jeunes venant de France, du Sénégal, du Vietnam, du Canada – Nouveau-Brunswick et du PIRJEF pour la réalisation d'une plateforme numérique de CLOM. 800 jeunes de tout l'espace francophone ont pris part à la formation portant sur l'organisation d'événements jeunesse.
- Dans le cadre de l'initiative pilote *Genre et climat*, l'IFDD, en partenariat avec la Région de Bruxelles-Capitale, a entrepris de soutenir des initiatives locales pour (une meilleure résilience des) mieux sensibiliser et former les femmes (face) aux (effets) réalités des changements climatiques. Ce (projet) programme développé en 2016 vise à mettre en œuvre avec les femmes des activités d'adaptation et d'atténuation (une véritable stratégie d'adaptation et de résilience des femmes face aux) visant à contrer les effets adverses et dévastateurs des changements climatiques (à travers des projets d'adaptation et d'atténuation, sur la période de 2016). Six projets ont été sélectionnés et financés (en 2016) : au Bénin, au Sénégal, au Burundi, en RDC et au Togo.
- Une dizaine de jeunes (entrepreneurs francophones) ont été pris en charge par l'OIF pour participer à la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone qui s'est tenue à Montréal, en avril 2017. Cet important rassemblement en a réuni plus de 600 (personnes), (dont des entrepreneurs et entrepreneuses) du Québec et du reste de la Francophonie.
- Des concertations des acteurs francophones ont été organisées par l'OIF sur l'égalité femmes-hommes, les droits et l'autonomisation des femmes : concertations ministérielles sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et sur les droits et l'autonomisation économique des femmes ; concertations des organisations de femmes de la société civile via le Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes en particulier en matière de lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines, mariages et grossesses forcés/précoces : l'accent a été mis sur les mécanismes à mettre en place au niveau institutionnel et communautaire en faveur de l'autonomie, l'indépendance, la prise de conscience de leurs droits et l'accès à l'éducation et au numérique.
- Le premier volet du programme de *promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes* vise, en particulier, à offrir un appui aux jeunes et aux femmes porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs sélectionnés dans chaque pays partenaire grâce à un accès à des mécanismes d'incitation et d'appui à l'entrepreneuriat.

- Des femmes victimes de violences conjugales ont été accompagnées dans le cadre d'un centre d'hébergement dédié en faveur de leur reconstruction et leur réinsertion socioéconomique.
- Un groupe de femmes victimes de violences ou vulnérables ont été accompagnées par un incubateur solidaire afin de former ces dernières à l'entrepreneuriat.
- A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2017, l'OIF a lancé un guide des expertes francophones destiné à encourager la visibilité des femmes dans les médias et à promouvoir leurs compétences sur plus de 200 thématiques. 3000 expertes sont répertoriées à ce jour.
- Une soixantaine de jeunes porteurs de projets et entrepreneurs numériques issus de quatre pays d'Afrique subsaharienne francophone ont bénéficié d'un renforcement de leurs compétences en participant à un cursus de formation à l'entrepreneuriat numérique.
- A travers deux concours d'innovation, 109 jeunes du Bénin, du Togo et du Burkina Faso ont produit 21 applications dans le domaine des médias numériques, dont six applications ont été primées par l'OIF.
- A l'occasion de la semaine de la Francophonie, la Direction « Communication et instances de la Francophonie » a accueilli plus de 300 enfants pour une animation sur le thème « J'aime, je partage en m'amusant ». Une visioconférence, organisée dans les locaux de l'OIF, entre des élèves de CM2 français et sénégalais a, en outre, permis de faire découvrir les différences culturelles entre les deux pays. Par ailleurs, toujours dans ce cadre, l'OIF a organisé un débat de haut niveau, autour de la Secrétaire générale, avec une centaine de jeunes, issus de la banlieue parisienne, aux parcours inspirants.

L'attention particulière accordée aux jeunes et aux femmes ne doit pas occulter l'engagement de l'OIF à accompagner ses Etats et gouvernements à travers des actions de renforcement de capacités et de mobilisation d'expertise qui sont au cœur de ses interventions. Ainsi, au cours de la dernière année, on peut globalement considérer que l'OIF a contribué à renforcer les compétences de près de 30 000 fonctionnaires francophones, dont un nombre significatif d'enseignants et d'enseignantes, à travers ses programmes IFADEM et ELAN.

*Le présent rapport d'exécution atteste que l'Organisation a poursuivi ses efforts pour favoriser l'intégration des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre de sa programmation. Cet effort sera poursuivi.*

*L'OIF veillera également, à travers des analyses sexo-spécifiques ou par groupe d'âge, à déterminer les besoins et les problèmes propres à chaque groupe afin de proposer des réponses adéquates. Pour prendre la pleine mesure de cette dimension, l'OIF se fixe pour objectif que chacun de ses programmes se dote, dans le cadre de sa programmation 2019-2022, d'indicateurs relatifs à l'égalité femme-homme et l'intégration des jeunes.*

## 3.2. Complémentarité

Les actions de l'OIF s'articulent entre elles et avec celles des autres acteurs. Afin de maximiser l'impact de ses actions, l'Organisation a renforcé la complémentarité de ses interventions selon trois axes : en privilégiant la décentralisation, en assurant davantage de transversalité et en multipliant synergies et partenariats.

### 3.2.1. Décentralisation

La décentralisation est un axe majeur de la programmation en cours. Elle s'impose à l'OIF à la lumière des expériences passées et des meilleures pratiques observées dans le domaine de l'aide publique au développement. Pour produire pleinement ses effets, la programmation doit être portée par des mécanismes de coopération de proximité et un engagement fort des Etats et gouvernements membres.

Au quotidien, les équipes du Siège et des Unités hors siège se déploient sur le terrain pour être au plus près des projets et de leurs bénéficiaires. C'est pour renforcer cette tendance que l'OIF a élaboré des plans d'action régionaux pour l'Afrique centrale, pour l'Afrique de l'Ouest, pour l'Europe centrale et orientale ainsi que pour l'océan Indien et l'Asie-Pacifique.

Cette décentralisation s'incarne aussi, de manière opérationnelle, avec l'installation de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) à Dakar qui a vocation à fédérer, pour l'ensemble du continent africain et de l'espace francophone, les meilleures expertises dans ces deux domaines stratégiques pour la Francophonie.

Au cours de la dernière année, l'ensemble des équipes programmes de l'OIF ont été amenées à s'appuyer davantage sur les unités hors siège (UHS) afin de mettre en œuvre ses actions.

Cela s'est manifesté par d'importantes délégations de crédits aux UHS. Le programme *Formation et insertion professionnelles des jeunes* a ainsi délégué 80 % de son budget pour la région d'Asie du sud-est au Centre régional francophone pour l'Asie et le Pacifique (CREFAP) qui dépend du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) et, en 2017, 80% du budget a été confié au Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest pour la mise en œuvre des programmes APC dans les secteurs à forte employabilité.

L'IFDD a aussi délégué une part importante de son budget aux bureaux régionaux.

Par ailleurs, les spécialistes de programmes basés dans les UHS ont largement été impliqués dans la mise en œuvre des programmes, notamment au Bureau régional pour l'Afrique centrale (BRAC) et au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) pour les actions du *Programme francophone d'appui au développement local et solidaire* (PROFADEL) et pour le programme *Promotion de l'emploi par l'entreprenariat chez les femmes et les jeunes*.

Le programme *Le français dans les relations internationales* repose notamment sur l'action du Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP) et du Centre

régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO), en lien avec l'IFEF.

La mise en œuvre et le suivi des actions en faveur des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) en Afrique de l'Ouest a été conduit par le BRAO.

La Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique » (DAPG), sur les questions relatives aux médias, aux crises, aux élections et au maintien de la paix s'appuie sur l'expertise terrain des bureaux régionaux et sur le relais des représentations permanentes.

Enfin la Direction « Education et jeunesse » (DEJ) s'est également appuyée sur les unités hors sièges pour le déploiement et le suivi des Volontaires internationaux de la Francophonie. Les sessions de renforcement de capacités des jeunes (ateliers, Forum International francophone Jeunesse et emplois verts -FIJEV- et plusieurs événements internationaux -forum, concertation ministérielle, consultation onusienne, etc.) ont été organisés avec l'étroite collaboration des UHS concernées.

*On note une réelle volonté des directions de programmes de s'engager dans la voie de la décentralisation, en direction des UHS. D'un rôle (historiquement) de représentation et d'animation régionale, les UHS deviennent progressivement les acteurs de la mise en œuvre de la programmation. Cette tendance, dont il faut se réjouir, est encouragée par le Service de coordination des UHS et de la décentralisation (SCD).*

*L'OIF entend poursuivre cet élan afin de renforcer les mécanismes de coopération de proximité qui sont au cœur de la programmation 2015-2018, en encourageant notamment la poursuite du déploiement de moyens humains et financiers au bénéfice des UHS.*

### 3.2.2. Transversalité

Au cours de la dernière année, les directions de l'OIF se sont efforcées de renforcer les collaborations entre programmes, notamment grâce à l'accompagnement de la DPDS :

- La mise à disposition de données sur la langue française par pays (fiche-pays) a fait l'objet d'une collaboration entre la DLFCD et la DPDS. La mise en place d'un outil de veille partagé entre le DLFCD et la DPDS est en cours.
- La réflexion prospective initiée conjointement par l'Observatoire de la langue française et la DPDS a permis la mobilisation des agents de l'OIF au cours d'ateliers avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), d'une part, et en interne, d'autre part.
- Le REFTIC porté par la DLFCD, bénéficie aux autres directions qui ont besoin de faire appel à des traducteurs et interprètes.
- Les Initiatives francophones nationales (IFN) et Initiatives francophones d'établissements (IFE) portés par la DLFCD, qui visent à développer chez les agents des fonctions publiques cibles la maîtrise du français, permettent également le renforcement d'une expertise francophone en utilisant les

ressources disponibles en interne sur le réchauffement climatique (IFDD) ou bien sur la gestion de crise (DAPG).

- Des collaborations ont également été nouées entre les programmes dédiés au numérique (portés par la Direction « Francophonie économique et numérique » (DFEN) et à l'enseignement (DLFCD et IFEF) autour des ressources éducatives libres.
- La promotion des lauréats des Jeux de la Francophonie par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a été assurée dans le cadre des programmes promouvant la diversité et la création culturelle.
- Des synergies ont été développées entre les programmes d'appui aux réformes éducatives (IFEF) et programme dédié à l'enseignement bilingue (DLFCD). En outre, les programmes ELAN et IFADEM (IFEF) étudient les possibilités de rapprochement pour la mise en œuvre de la phase 2 d'ELAN-Afrique.
- Le programme sur l'intégration des ODD qui fédère d'ores et déjà deux directions au Siège (IFDD et DFEN) opère un rapprochement avec la DLFCD sur les Plans communaux de développement et sur le tourisme durable, et la DAPG sur la responsabilité sociétale des entreprises dans les industries extractives.
- La DEJ et l'IFDD ont collaboré étroitement pour l'organisation du Forum international Jeunesse et Emplois Vert (FIJEV) et pour la préparation d'un numéro de la revue LEF sur le thème des emplois verts.
- Des concertations ont été menées entre les unités de programmes et les UHS, pilotées par la DAPG, afin d'élaborer une cartographie exhaustive des acteurs de la société civile avec lesquels la Francophonie entretient des relations et, d'autre part, pour améliorer la coordination des actions entre les Directions/UHS et la société civile (des points focaux « société civile » ont été désignés dans chacune des directions de programmes et des UHS).

*La transversalité est un des cinq éléments qui caractérisent cette programmation. S'il l'on note, de la part des directions de programme, une réelle volonté de collaborer ensemble afin de renforcer l'impact de leurs actions, ces rapprochements appellent à être encore renforcés. La restructuration administrative a été pensée en vue de renforcer cette transversalité et de mettre en cohérence plusieurs programmes de l'Organisation.*

### 3.2.3. Synergies et partenariats

L'OIF fait le pari d'une **synergie croissante** avec les opérateurs de la Francophonie et les partenaires francophones dans la mise en œuvre de sa programmation. La Secrétaire générale et l'Administrateur ont eu l'occasion de le rappeler lors des dernières réunions du Conseil de coopération qui sert de cadre de discussion et de réflexion entre les différents acteurs francophones.

Une majorité d'actions sont ainsi directement mises en œuvre en lien avec un ou plusieurs acteurs de la Francophonie. Quelques exemples, non exhaustifs, illustrent cette synergie :

- Le programme de *Volontariat international de la Francophonie* est probablement l'exemple le plus abouti de cette culture collaborative car il mobilise la majorité

des opérateurs francophones (AUF, AIMF, TV5 Monde, Université Senghor, CONFEMEN, CONFESJES et APF) en tant que structures d'accueil.

- le Pôle de la Langue française reste l'instrument privilégié de la coordination entre l'OIF et les opérateurs dans le domaine de la langue française. Il en va de même avec le groupe de travail sur la diversité culturelle qui mobilise l'ensemble des acteurs de la Francophonie institutionnelle.
- IFADEM est mise en œuvre de façon conjointe avec l'AUF, dont le Recteur co-préside le Comité de pilotage de l'Initiative, aux côtés de l'Administrateur de l'OIF. Le Secrétaire général de la CONFEMEN est également membre de droit du Comité de pilotage d'IFADEM, ce qui garantit que les orientations définies par la CONFEMEN soient prises en compte dans la conduite des activités de l'Initiative. L'AUF est également un partenaire de choix dans la mise en œuvre du programme ELAN dont elle membre du comité d'orientation (CO) et du comité de coordination internationale (CCI).
- TV5 Monde demeure un partenaire stratégique pour l'OIF. Plus d'une dizaine d'actions majeures ont été organisées avec l'appui de TV5 Monde (couverture des 8<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie, lancement de la plateforme de financement participatif, organisation de l'Université régionale (en Europe centrale et orientale), lancement de la cinquième saison de l'émission *21<sup>e</sup> siècle*, plateforme « Apprendre et enseigner le français », etc.). En outre, TV5 Monde est liée à l'OIF par un engagement de préachat des programmes soutenus dans le cadre du Fonds Image de la Francophonie. A ce titre, les décisions dans le cadre de ce fonds sont prises de façon concertée entre l'OIF et l'opérateur.
- La mise en place d'un partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Université Gaston Berger porte sur l'enseignement d'un master en gestion des industries culturelles. L'IFDD et l'Université Senghor d'Alexandrie ont également lancé le processus de formation en ligne ouverte à tous (CLOM) intitulé « Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable » pour favoriser l'appropriation de ce cadre universel du développement durable dans le monde.
- Le programme *Usage et rayonnement du français* appuie de manière significative la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), faisant de l'OIF le 1<sup>er</sup> soutien de ce réseau mondial qui fédère 180 associations, 6 fédérations nationales et près de 80 000 membres dans 140 pays. L'objectif étant de renforcer les associations des professeurs de français en particulier dans les pays du Sud et de développer des outils utiles aux enseignants de français comme le site <http://www.franparler-oif.org/> et le supplément à la revue *Le français dans le monde, Francophonie du Sud*.
- Le programme *Démocratie et droits de l'Homme* finance l'essentiel de l'enveloppe accordée à l'APF pour développer ses actions de coopération parlementaire et de renforcement des capacités des parlements au profit de la démocratie. La dernière session plénière de l'APF a été l'occasion de constater que la coopération entre l'OIF et l'APF s'est renforcée au cours de l'année 2016 grâce aux efforts communs déployés pour la rendre plus dense et plus harmonieuse. Un



véritable dialogue a été instauré sur les questions de paix, de démocratie et de droits de l'Homme qui s'est traduit dans la réalisation d'activités conjointes concrètes. Par ailleurs, l'accompagnement et l'observation des pratiques électorales dans les États membres et observateurs ont fait l'objet d'une réflexion technique destinée à consolider cette collaboration. Enfin, dans une optique de gestion axée sur les résultats, l'OIF accompagne l'APF dans son évaluation du programme NORIA.

Par ailleurs, au cours de l'année 2016, l'OIF a renforcé sa **dynamique partenariale dans la mise en œuvre de ses actions** en poursuivant sa collaboration avec les principaux acteurs de la coopération internationale et en créant les conditions favorables pour mobiliser des ressources additionnelles. Cette démarche partenariale vise à mobiliser les acteurs nationaux et internationaux dans un plaidoyer politique commun et à assembler du savoir-faire technique et financier au service des États et gouvernements membres.

La démarche partenariale de l'OIF comporte trois dimensions qui se conjuguent et se complètent : la dimension politique, avec la signature d'accords de coopération ; la dimension de veille stratégique qui permet d'identifier les projets et les secteurs où l'OIF dispose d'une expertise et d'une légitimité pour se positionner stratégiquement, et enfin la dimension opérationnelle, avec la gestion et le suivi des projets au quotidien.

Au cours des derniers mois, l'OIF a poursuivi son rapprochement avec les acteurs internationaux. Ainsi, l'OIF a signé trois accords de coopération majeurs qui ont nécessité un suivi important au regard des enjeux et des retombées possibles pour l'Organisation : ceux signés avec l'Agence française de développement, avec la Banque mondiale et avec l'Union européenne. Un accord de coopération a également été conclu avec l'Union postale universelle (UPU), avec la Commission de l'Océan indien (COI) et avec l'Institut français.

Dans la foulée de la signature de l'accord avec l'Union européenne, l'OIF s'est également engagée dans l'évaluation des piliers (*pillar assessments*) qui renforcera sa capacité à gérer des fonds européens. Elle a déjà complété les deux premières étapes de ce processus d'évaluation qui en compte trois.

L'OIF est également en relation avec de nombreux partenaires qui souhaitent poursuivre et intensifier leur collaboration avec la Francophonie. C'est notamment le cas de l'ISESCO, avec qui un plan d'action conjoint est en cours de validation, de la Ligue des États arabes et avec l'Institut du monde arabe. Des contacts sont en outre bien engagés pour signer, dans les prochaines semaines ou les prochains mois, un accord de partenariat avec la Banque africaine de développement ainsi qu'avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). L'OIF poursuivra dans cette voie, avec la volonté de renforcer son partenariat avec l'OCDE, l'ONUDI et l'OEA.

Toujours dans cette perspective de rapprochement stratégique, les dirigeantes de l'OIF, du SEGIB, du Secrétariat du Commonwealth et de la CPLP ont conjointement lancé un appel pour un humanisme universel afin d'apporter des réponses aux

inégalités, l'assurance d'une éducation et d'une formation de qualité, un développement économique attentif à la préservation de l'environnement. Cet appel sera suivi d'un plan d'action conjoint entre les quatre institutions qui devrait être présenté au cours de l'automne prochain.

Dans le cadre de ses actions et plaidoyers conduits dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la démocratie et des droits de l'Homme, les partenariats entre l'OIF et certaines des organisations multilatérales se sont renforcés, en particulier avec les Nations unies (désignation par les Secrétaires généraux de points focaux respectifs), l'Union européenne et l'Union africaine. Ils se sont traduits par le développement d'échanges et de partage d'informations, par la mise en œuvre d'initiatives concertées voire conjointes, ou encore à l'occasion de prises de position communes. Cette coopération s'est déployée à la fois avec les administrations centrales de ces partenaires, mais aussi sur le terrain.

Tous ces partenariats présentent un fort potentiel de plaidoyer et d'appui matériel pour donner de l'ampleur aux programmes de l'OIF au bénéfice de ses Etats et gouvernements membres.

A ces relations institutionnelles de haut niveau s'ajoutent également les relations qu'entretiennent, au quotidien, les directions qui disposent de l'expertise dans les secteurs où elles interviennent et de la connaissance des opportunités en matière de financement et d'action. Ces relations partenariales mobilisent une centaine de partenaires institutionnels, de partenaires techniques et d'associations de la société civile.

*La stratégie partenariale a connu, au regard des nombreux rapprochements et activités menées conjointement avec d'autres partenaires, un véritable essor. Des efforts importants ont été menés pour renforcer les synergies avec les acteurs de la Francophonie institutionnelle et de la coopération internationale. Rares sont aujourd'hui les actions de l'OIF qui ne sont pas mises en œuvre en partenariat avec d'autres acteurs de la coopération internationale.*

*L'élaboration de cette stratégie a vocation à servir pleinement la réflexion en cours sur le nouveau cycle quadriennal (2019-2022) afin de mieux faire profiter les Etats et gouvernements membres du potentiel du partenariat dans l'atteinte de leurs objectifs de développement.*

### **3.3. Pérennité**

La programmation de l'OIF a été élaborée afin que l'impact de ses actions s'inscrive dans la durée. La pérennité des projets de l'OIF est assurée via l'appropriation des parties prenantes, l'autonomisation des bénéficiaires et l'implication de soutiens et de financements alternatifs durables.

On constate une appropriation par les Etats et gouvernements ainsi que par les établissements partenaires des projets soutenus par l'OIF : organisation de formations

adaptées aux besoins exprimés ; meilleure intégration des formations linguistiques et professionnelles ; développement d'activités innovantes adaptées au contexte (certificat d'excellence, séminaire régionaux de partage d'expérience etc.) ; participation aux diverses formations et manifestations nationales et régionales proposées (112 : Le français dans les relations internationales).

Plusieurs pays francophones se sont appropriés leurs domaines Internet nationaux (dont le Togo et le Congo) ; d'autres ont engagé des processus de récupération de la gestion technique de leurs extensions nationales (Mali, Guinée, RDC, RCA, etc.) (114 : Diversité dans la société de l'information mondialisée).

L'offre de services des réseaux CLAC existants (321 centres) s'est sensiblement renforcée, à la fois dans le domaine de la lecture publique et dans leur positionnement en tant qu'outils au service des opérateurs culturels et de développement. Cet appui de l'OIF s'accompagne d'une implication toujours plus importante des moyens investis par les Etats au bénéfice de leurs réseaux de CLAC. (213 : Promotion de l'accès aux savoirs et aux contenus culturels).

Les activités de formation et leur appropriation nationale sont de plus en plus effectives (à l'exemple du Centre international de formation en Afrique des avocats francophones) et s'intègrent naturellement dans les programmes nationaux de formation et de renforcement des capacités (312 : Droit et justice).

Les mécanismes de prévention et de gestion (Envoyés spéciaux, Facilitation, Médiation, appui technique) mis en œuvre par l'OIF ont permis aux partenaires nationaux de mieux s'approprier leurs processus de gestion des crises et des conflits ; ces mécanismes prédisposent les acteurs nationaux à dialoguer et à conclure des accords de paix ou des accords politiques sans violences (411 : Prévention et gestion des crises et des conflits)

Le Gabon a introduit les technologies de l'information et de la communication dans le processus de réforme au niveau du collège, à la fois dans l'enseignement en tant que matière, mais également en tant qu'outil de collaboration et de travail entre les différents acteurs du système éducatif (511 : Appui aux innovations et aux réformes éducatives).

Enfin, des modalités pour « massifier » l'offre de formation IFADEM sont en cours de mise en place en Côte d'Ivoire pour assurer la formation de 10 000 enseignants du primaire, l'ensemble des directeurs d'école du pays (15 000) et 1 000 principaux de collège. Cette expérience pourrait être dupliquée dans d'autres pays et atteste de la capacité de l'initiative à « passer à l'échelle ».

## 4. CONCLUSION

A partir de l'analyse des résultats atteints et des taux d'exécution, nous pouvons d'ores et déjà tirer plusieurs enseignements sur la deuxième année de mise en œuvre de la programmation quadriennale.

- Tout indique que les résultats atteints dans la mise en œuvre de la programmation contribuent effectivement aux quatre grandes missions stratégiques de la Francophonie. Ils visent à accompagner les Etats et gouvernements membres dans la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles. Les résultats atteints s'arriment en effet avec les objectifs énoncés dans le Cadre stratégique de la Francophonie (2015-2022).
- Les priorités dictées par l'agenda international conjuguées aux orientations de la Secrétaire générale amènent l'Organisation à s'interroger sur la manière de **passer à l'échelle** au niveau de certains programmes spécifiques. La réflexion en cours sur la mise en place d'un dispositif massif et innovant d'enseignement de qualité du et en français à une échelle massive participe à cet élan.
- Le **renforcement de la transversalité**, pour plus de cohérence, devra être poursuivi, afin d'éviter les dispersions et les chevauchements.
- La **décentralisation** en faveur des représentations régionales prend forme à la faveur, notamment, de l'installation effective de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) à Dakar. Elle devra être poursuivie afin que nos actions se déclinent au plus près des bénéficiaires.
- Le **resserrement de la programmation** est une orientation qui produit des résultats plus pertinents. Au vu des attentes et des demandes formulées par les Etats et gouvernements à l'Organisation, il importe de trouver et de maintenir un équilibre entre les moyens disponibles et les nouveaux défis à relever face à un environnement international évolutif.
- L'OIF peut s'appuyer sur un **large réseau d'expertise**, à travers ses réseaux institutionnels, les communautés de pratiques qu'elle fédère, mais aussi les organisations de la société civile, qui sont autant d'atouts pour promouvoir les valeurs et les actions de la Francophonie. L'OIF veillera à cultiver ses réseaux à travers des appuis plus structurés et mieux coordonnés.
- Les **technologies numériques** montrent à quel point l'Organisation est en mesure de toucher un public très large, jeune en particulier. La mise en œuvre de CLOM illustre parfaitement cette attractivité. L'utilisation de ces outils doit être renforcée.
- Enfin, certains programmes soulignent l'importance de l'implication et de la réactivité des autorités dans les pays ciblés. Le **plaidoyer politique à haut niveau** est à considérer comme un élément essentiel au succès des programmes et nécessite d'être davantage coordonné avec le travail de terrain réalisé par les équipes programmes.

# **ANNEXES**

# **Annexe 1: MISSION A**

## Programme 1.1.1. Observation de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique

**Résultat intermédiaire attendu :** *La connaissance de la langue française, de sa place dans le monde et des dynamiques culturelles et linguistiques est mieux exploitée*

**UA chef de file :** DLFCD

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017:

La création de la nouvelle Direction « Langue française, culture et diversités » s'est accompagnée d'une révision de la programmation visant à mieux articuler les volets culturels et linguistiques des activités de l'OIF. De ce fait, le résultat immédiat 4 « Le français est valorisé et promu dans son utilité et sa diversité, notamment auprès de la société civile francophone » n'est renseigné que jusqu'au 31/12/16, terme de son rattachement au programme 1.1.1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Observatoire de la langue française se trouve au cœur d'un dispositif d'observation dont le champ s'est élargi aux dynamiques culturelles et dont les missions se sont recentrées sur son cœur de métier constitué par la collecte, la veille et l'analyse des usages et de la présence de la langue française au service de l'Organisation, dans le but de promouvoir et valoriser la langue française et la diversité linguistique.

Les années 2016 et 2017 ont été marquées par la mise en route du prochain rapport de l'Observatoire *La langue française 2018*, dont l'élaboration bénéficiera de l'appui d'un Comité scientifique mis en place le 28 juin 2017, et par la définition des champs de recherche et des activités prioritaires pris en charge par le volet « dynamiques culturelles », sous l'impulsion d'un comité d'orientation installé le 10 juillet.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que la connaissance de la langue française, de sa place dans le monde et des dynamiques culturelles et linguistiques soit mieux exploitée, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : Des données, des analyses et des études sur la langue française et la diversité linguistique sont réalisées et mises à dispositions et une réflexion prospective est développée

- Les pages internet dédiées aux données et statistiques sur la langue française (<http://observatoire.francophonie.org>) ont été actualisées (juin 2017);
- Des projets de recherche sur la transmission de la langue française au Maghreb-Liban et en Afrique subsaharienne et sur la place du français sur Internet ont été lancés (2016-2017);
- Des questionnaires d'enquête aux États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF et au réseau de coopération français pour le reste du monde ont été mis en ligne (avril 2017);
- L'accord de partenariat scientifique avec l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone de l'Université de Laval au Québec a été renouvelé (avril 2017) ;
- Le Comité scientifique de l'Observatoire de la langue française a été mis en place. La réunion constitutive a eu lieu le 28 juin 2017;
- Des missions de sensibilisation, de recueil de données et de préparation de la table ronde ministérielle d'Antananarivo ont été lancées auprès des Groupes d'ambassadeurs francophones de Genève (8 novembre 2016) et de New York (14 novembre 2016) ;
- Le 5<sup>e</sup> document de suivi du vade-mecum a été publié et diffusé à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de ce texte (novembre 2016 - mars 2017) ;
- Dans le cadre de ses communications scientifiques et médiatiques, l'OIF a participé au 19<sup>e</sup> Congrès commun France-Québec et Québec-France (La Rochelle, mai 2015) ; au Master Sciences du langage (Université Paul-Valéry, Montpellier, le 28 janvier 2016) ; au XIV<sup>e</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français - FIPF (Liège, juillet 2016) ; à la Conférence de l'École de guerre de Paris (février et mars 2017) ; à une émission sur Radio Notre Dame (« En quête de sens : Le français, langue oubliée de la communauté internationale ? » du 03/01/2017) ; à une émission sur Radio Dijon-Campus (20 mars 2017) ; à un séminaire « Politiques linguistiques en Europe » (Université Paris Diderot-Paris, 12 mai 2017). Par ailleurs, 2 classes de CM1 de l'école Cité Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>, ont été accueillies au Siège de l'OIF (12 juin 2017) ;
- La DLFCD poursuit la mise en place de la base de données prospective de l'Observatoire de la langue française au travers d'un séminaire prospectif sur « L'usage quotidien du français en 2050 :

les conditions de la transmission » (Dakar, 21-22 décembre 2016) ;

- Une table-ronde « Les influences des cultures à l'horizon 2050 » et une intervention dans le cadre du Forum des Futurs ont été organisées au Futuroscope de Poitiers par la Fondation Prospective et Innovation et Futuribles (18 novembre 2016) ;
- La DLFCD est intervenue lors du dialogue de prospective (Diapro) à l'OIF sur le thème « Révolution numérique : quelles dynamiques et mutations culturelles ? » (20 avril 2017) ;
- La DLFCD est intervenue sur les premiers résultats de la recherche TRANSLANGA lors du colloque « Enjeux du multilinguisme dans les villes d'Afrique francophone : pratiques quotidiennes et médias », proposé dans le cadre du Congrès de l'ACFAS (Université McGill, Montréal, du 8 au 12 mai 2017).

**Résultat immédiat 2 : La Francophonie produit des données et des analyses sur les dynamiques culturelles et linguistiques permettant d'identifier les secteurs à soutenir en priorité et de développer une réflexion prospective sur la diversité culturelle**

- En complémentarité des actions qu'elle mène depuis des années dans le secteur de l'économie créative, la Direction Langue française, culture et diversités (DLFCD) a décidé de se doter en 2017 d'un volet d'observation des dynamiques culturelles et linguistiques. Il a pour objet d'étudier les enjeux et les problématiques de la diversité culturelle et linguistique, d'en analyser les mutations dans le but de collecter des informations, d'identifier des innovations, de valoriser des bonnes pratiques, de documenter des aspects particuliers et de se projeter dans l'avenir ;
- Les 6 premiers mois ont été consacrés à une réflexion interne pour définir le cadre de ce dispositif et ses axes d'intervention grâce aux actions suivantes :
  - L'information existante a été mobilisée et organisée sous forme d'un état des lieux interne (analyse de contenus, méthodologie, acteurs...);
  - Les priorités et les zones d'intervention ont été identifiées ;
  - Dix experts ont été identifiés et un comité de pilotage a été mis en place le 10 juillet 2017 en vue de préparer la phase opérationnelle : validation des axes, définition des contenus de recherche, méthodologie, calendrier d'actions.

**Résultat immédiat 3 : Les données, analyses et outils d'aide à la décision produits par le dispositif d'observation sont mis à la disposition des directions de programmes et des partenaires**

- La Section des affaires européennes et internationales du Conseil économique, social et environnemental (France) a auditionné le responsable de l'Observatoire de la langue française dans le cadre de la préparation de l'avis sur « le rôle de la France dans une francophonie dynamique » (7 mars 2017) ;
- En matière de veille et partage d'informations, en coordination avec la DPDS, les rubriques « langue française » des fiches-pays sont en cours d'actualisation (jusqu'en septembre 2017) et un outil de veille partagé est en cours d'essai. (mise en place est prévue en octobre 2017).

**Résultat immédiat 4 : Le français est valorisé et promu dans son utilité et sa diversité, notamment auprès de la société civile organisée francophone (1<sup>er</sup> juillet 2016 - 31/12/2016)**

- La DLFCD a contribué à la brochure « Intercompréhension », document de référence en la matière, en collaboration avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ;
- Le colloque international « Traduire, écrire, réécrire dans un monde en mutation », organisé par l'Ecole supérieure des traducteurs interprètes de Paris, a été soutenu ;
- Le projet Cyclopédie, le tour du monde à vélo, et la rencontre des libraires francophones ont été soutenus ;
- Les travaux du réseau des organismes de politique et d'aménagement linguistique (OPALE) ont été appuyés ;
- Le vocabulaire du développement durable a été réalisé en collaboration avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ;
- Le Prix des 5 continents 2015, *Congo Inc*, de Jean Bofane, a été traduit et publié en vietnamien ; Le Prix Ibn Khaldoun - Senghor en sciences humaines a été organisé et décerné à Brahim Sahraoui, Professeur à l'Université Alger 2.



### Changements les plus significatifs :

Un dispositif d'observation de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique incluant les dynamiques culturelles a été mis en place. Il contribue à une consolidation de la valeur scientifique des données diffusées et à une meilleure appréhension globale des grands enjeux linguistiques et culturels dans lesquels la francophonie peut s'insérer.

La DLFCO assure le suivi de la Résolution sur la mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales (32e CMF, Antananarivo, 24/11/16) qui contribue à un renforcement de la prise en compte de la dimension linguistique dans les stratégies de politique internationale des États et Gouvernements membres et observateurs de l'OIF et dans le fonctionnement des organisations internationales.

Le processus d'élaboration du rapport de *La langue française dans le monde 2018* a été lancé. Il contribue à la mobilisation des États et Gouvernements membres et observateurs de l'OIF dans la collecte de données sur la langue française et permettra d'actualiser les connaissances de ses usages et de sa présence dans le monde : nombre de francophones, nombre d'apprenants de et en français, place du français dans tous les domaines.

1.1.1. Connaissance et promotion du français	1.1.1. Observation de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D31.11 La connaissance de la place de la langue française dans le monde est mieux exploitée	D31.11 La connaissance de la langue française, de sa place dans le monde et des dynamiques culturelles et linguistiques est mieux exploitée	17 documents institutionnels d'analyse et de prospective faisant référence aux données produites	5	10	13
D31.111 La Francophonie dispose de données pertinentes et contextualisées sur la langue française intégrant davantage la dimension genre	D31.111 Des données, des analyses et des études sur la langue française et la diversité linguistique sont réalisées et mises à disposition et une réflexion prospective est développée	95 à 100% d'utilisateurs satisfaits de la pertinence et de la contextualisation des données produites <sup>1</sup>	0%	50%	-

<sup>1</sup> Avis exprimés (taux de réponse : entre 42% et 49%). Les questionnaires sont en cours de dépouillement.

D31.112 Les données et analyses sur la langue française sont davantage diffusées et reprises dans les médias et les débats en direction de la société civile francophone	D31.112 Les données, analyses et outils d'aide à la décision produits par le dispositif d'observation sont mis à la disposition des directions de programmes et des partenaires	47 mentions dans les médias des données et analyses produites dans le cadre du programme	10	20	42
D31.113 Une réflexion prospective et stratégique sur la langue française est favorisée	D31.113 La Francophonie produit des données et des analyses sur les dynamiques culturelles et linguistiques permettant d'identifier les secteurs à soutenir en priorité et de développer une réflexion prospective sur la diversité culturelle	1 note prospective sur la langue française produite <sup>2</sup>	0	4	1
D31.114 Le français est valorisé et promu dans son utilité et sa diversité, notamment auprès de la société civile organisée francophone <sup>3</sup>		% d'acteurs ciblés de la société civile ayant une connaissance satisfaisante de l'utilité et de la diversité de la langue française	0%	-	

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>375 000 €</b>	<b>597 135 €</b>	<b>537 650 €</b>		<b>90%</b>
2016	<b>PR : 365 000 € 375 000€</b>	<b>536 300 €</b>	<b>414 822 €</b>		<b>77%</b>
30 juin 2017	<b>325 000 €</b>	<b>rectifié : 326 517 € - 10 000 = alloué : 316 517 €</b>		<b>115 216 €</b>	<b>36%</b>
31 août 2017				<b>130 083 €</b>	<b>41%</b>

<sup>2</sup> Une note supplémentaire est prévue d'ici la fin de l'année.

<sup>3</sup> Ce résultat ne relève plus de ce programme. Les actions relatives à ces objectifs sont déployées par les programmes « Usages et rayonnement du français », « Dialogue des cultures » et « Créativité et entrepreneuriat culturel ».

## Programme 1.1.2 – Le français dans les relations internationales

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les acteurs des relations internationales et, en particulier, les ressortissants des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie, sont davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel*

**UA chef de file :** DLFCO

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les acteurs des relations internationales et, en particulier, les ressortissants des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie, soient davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Les institutions internationales et nationales et les organisateurs des grands événements sportifs internationaux ont un meilleur accès à des traducteurs et interprètes de qualité**

- Un programme de bourse de master en traduction et interprétation a été déployé dans les universités Saint-Louis du Sénégal et Buéa du Cameroun, au bénéfice de 14 jeunes francophones ;
- Un atelier de formation à la traduction a été mis en œuvre par le REFTIC à la BAD et a permis d'accréditer 15 nouveaux traducteurs ;
- 15 jeunes traducteurs et interprètes ont été mis à disposition d'organisations partenaires de l'OIF (UA, ACP, Cour africaine des Droits de l'Homme, CIO).

### **Résultat immédiat 2 : Un nombre croissant de cadres et experts dans les organisations internationales et les participants aux réunions internationales ont une meilleure maîtrise du français pour un usage professionnel**

- 262 fonctionnaires et hauts fonctionnaires dans les organisations régionales africaines (Union africaine, CEDEAO, Cour africaine des Droits de l'Homme - bureau consultatif anti-corruption UPAP) ont été formés au français des relations internationales, et ont bénéficié de formations techniques et professionnalisantes ;
- Plus de 2 000 fonctionnaires, cadres et experts nationaux ont été formés au français de la diplomatie et des relations internationales dans le cadre des Initiatives francophones nationales (IFN) et d'établissement (IFE) et du plan capital Bruxelles. Près de 600 ont renforcé leurs compétences techniques et professionnelles en français grâce à 23 séminaires nationaux et 8 régionaux ;
- Un module de formation en intercompréhension, de l'anglais vers le français, dans les relations internationales a été développé et mis à disposition (licence Creative Commons BY NC ND : <https://www.francophonie.org/Module-intercomprehension-diplomates-47006.html>) ;
- Les collections consacrées au français des relations internationales sur les sites « Apprendre et enseigner avec TV5 Monde » ont été enrichies de nouvelles ressources (16 dossiers pédagogiques pour 7 jours sur la planète, 6 fiches pour enseigner le français des relations internationales, 6 séries d'exercices de niveau B1, 5 séries au niveau A1). Par ailleurs, une nouvelle collection, « Mieux se comprendre », consacrée à la gestion des relations interpersonnelles et interculturelles a été lancée avec un premier module mis en ligne : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/niveaux/b1-intermediaire?tid=433-mieux-se-comprendre>. Ces collections enregistrent plus de 60 000 visites mensuelles ;
- Le comité d'orientation des IFN et IFE a été organisé et a notamment permis de proposer des outils pour une meilleure intégration des formations linguistiques et professionnelles ;
- Des développements pour le logiciel de gestion de programme de coopération Sigmah ont été poursuivis afin de répondre aux besoins exprimés ;
- Une migration pilote (3 séquences) de la plateforme d'apprentissage hybride en FRI développée par l'AF d'Arusha sous l'égide de l'OIF vers un support Fondation Alliance française a été effectuée ;
- Un séminaire sur le multilinguisme a été organisé à l'Union africaine.

**Résultat immédiat 3 : Les acteurs des relations internationales, des ressources humaines des administrations sont sensibilisés à la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence**

- Un film de sensibilisation aux « enjeux du multilinguisme dans les relations internationales » a été produit (<https://www.youtube.com/watch?v=c7txbrB9OT8>) ;
- Un film de promotion des activités du Grand Témoin en amont et pendant les JO a été produit.

**Résultat immédiat 4 : La Francophonie sportive sur la scène internationale est renforcée**

- Les déplacements du Grand Témoin de la Francophonie ont été organisés ;
- Des volontaires médiateurs linguistiques ont été recrutés ;
- Un chargé de communication site internet et réseaux sociaux a été recruté ;
- Un traducteur spécialisé dans le domaine sportif a été recruté ;
- Une programmation culturelle en amont et pendant les Jeux de RIO2016 a été mise en place ;
- La DLFCD a contribué à la réalisation de l'application « Lexicosports » destinée aux athlètes, délégations et médias francophones ;
- Le matériel promotionnel pour les Jeux de Rio 2016 a été produit ;
- Une convention de partenariat avec le magazine sportif Francs-jeux a été mise en place pour promouvoir des sportifs francophones et couvrir les actions du Grand témoin de la Francophonie en amont et pendant les Jeux de Rio 2016 ;

L'élaboration du rapport du Grand Témoin de la Francophonie a été suivie.

## Programme 1.1.3 – Français langue étrangère

**Résultat intermédiaire attendu :** *L'enseignement contextualisé et de qualité du français langue étrangère est renforcé*

**UA chef de file :** DLFC

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que l'enseignement contextualisé et de qualité du français langue étrangère soit renforcé, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Les décideurs sont davantage sensibilisés à la nécessité de maintenir le français langue étrangère dans l'offre linguistique proposée par le système éducatif**

- Les stages de formation pour le renforcement des compétences des cadres des associations du réseau de la FIPF ont été délocalisés du Sénégal à la Belgique (Liège) et au Maroc ;
- Le XIV<sup>ème</sup> Congrès mondial de la FIPF a été organisé à Liège avec la participation de 1300 professionnels du français venant de 103 pays différents ;
- Les initiatives nationales et régionales (INR) en Grèce, au Maroc, au Pérou et en Roumanie ont été soutenues ;
- Les compétences des acteurs nationaux en matière d'analyse des besoins à travers la création d'un référentiel de compétences pour les enseignants de français ont été renforcées ;
- Les représentants des ministères chargés de l'éducation dans les PECO ont été initiés à la méthodologie générale d'analyse des besoins des enseignants de français dans leurs pays à travers la rencontre professionnelle « *Pilotage de projet* » ;
- Des actions de plaidoyer ont été mises en œuvre pour répondre au problème de la diminution du nombre d'apprenants de français (face auquel la Municipalité de « Mladost », (Sofia, Bulgarie) notamment, montre une forte volonté de ranimer l'apprentissage du français). Les directeurs des établissements scolaires collaborent au plaidoyer auprès des parents ;
- La francophonie a été promue à travers la première rencontre internationale des associations de jeunes francophones de la région d'Europe centrale et orientale à Sofia autour du thème « *Je suis francophone, j'agis, je peux* » et la deuxième rencontre internationale de jeunes francophones de la région autour du thème « *Milieu médiatique francophone à l'école* » et de l'initiative « *Libres ensemble* » ;
- Le Colloque international « *Le pouvoir des mots : réseaux, radicalisation, dérision* » a été organisé par l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie et la Délégation Bulgare à l'Assemblée parlementaire de la francophonie en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, le Groupe des Ambassadeurs Francophones (GAF), l'Institut français de Bulgarie, l'A.M.O.P.A, l'OIF, l'Agence universitaire de la Francophonie et la Section bulgare de l'Union de la Presse Francophone ;
- La Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Mme Michaëlle Jean a effectué une visite officielle en Bulgarie. Pendant cette visite, la Secrétaire générale a rencontré le Président de la République, M. Rossen Plevneliev, le Ministre des Affaires étrangères, M. Daniel Mitov, la vice-première Ministre pour les politiques européennes, la coordination et les affaires institutionnelles, et la Ministre de l'Education et la Science, Mme Miglena Kuneva ;
- Un stage a été organisé pour les présidentes d'associations des professeurs de français.

### **Résultat immédiat 2 : La capacité des acteurs femmes et hommes de l'enseignement du français deuxième langue étrangère (FDLE) à produire un travail de qualité à l'aide d'outils et de procédures adaptées à un contexte plurilingue est accrue**

- Les compétences du centre de curricula, de l'évaluation et du soutien pédagogique du Ministère de l'éducation aux Seychelles ont été renforcées ;
- L'enseignement du et en français à Madagascar (MAPEF) a été appuyé par une opération de renforcement linguistique et pédagogique de 100 enseignants et une opération de formation à la démarche de projet et aux TICE de 40 enseignants du secondaire ;
- 20 programmes courts ont été élaborés et diffusés sur la chaîne publique nationale malgache de télévision à l'intention des enseignants ;
- Les cadres des associations affiliées à la FIPF (Angola, Cambodge, Canada, Colombie, Costa Rica, Chine, Chypre, Grèce, Maroc, Mexique, Pérou, République Tchèque, Roumanie, Sénégal,

Taiwan, Thaïlande, Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Nigéria, Togo) ont bénéficié d'un programme de formation ;

- Des centaines de fiches pédagogiques prêtes à l'emploi sont mises à la disposition des enseignants à travers le site [franparler-oif.org](http://franparler-oif.org), la revue « Le Français dans le monde » et le supplément « Francophonies du Sud » ;
- Le Livre blanc de l'enseignement du français dans le monde, réalisé à travers des enquêtes nationales par des associations d'enseignants de français dans plus de 100 pays, a été restitué et diffusé ;
- Une nouvelle ergonomie du site pédagogique des enseignants de français, [franparler-oif.org](http://franparler-oif.org), a été mise en place avec la mise en service du « Fil du français », qui constitue un flux mutualisé de ressources destinées aux professeurs de français (FLM,FLS,FLE), alimenté conjointement par TV5MONDE, RFI, Le Français dans le monde et CANOPE ;
- Un outil d'enseignement du FLE au secondaire au Vietnam (méthode LV2 collège) a été développé en collaboration avec le CREFAP ;
- Un outil d'apprentissage du français à distance d'un niveau B1 vers un niveau B2 ([fad-fle.net](http://fad-fle.net)) a été développé en collaboration avec le CREFAP ;
- 11 formations nationales en Albanie, Arménie, Bulgarie, ERY de Macédoine, Moldavie et Roumanie et un stage de remise à niveau (« *Pratique de l'oral et pistes didactiques* ») ont été organisés ;
- Les tuteurs pour l'outil FAD ont été formés, le suivi du projet JEDA a été assuré, et un séminaire régional « *Poursuite de la réflexion sur la formation à distance* » a été organisé ;
- Un référentiel de compétences professionnelles pour les enseignants de français des PECO a été élaboré ; il représente l'inventaire organisé des compétences utiles et nécessaires aux enseignants de français dans l'exercice de leur profession ;
- 2 formations régionales ont été organisées avec la participation de 20 enseignants ;
- Une série d'outils didactiques innovants a été élaborée : *kit « Mini »* (« Mots et images numérisés en interaction »), *fiches pédagogiques* pour le niveau A2 ainsi que *des fiches d'évaluation* pour le niveau B2 conformes aux examens de maturité nationaux, *des écofiches « Le français au sens propre »*, et ce, en marge des activités de l'OIF pour la CdP21, *les fiches pédagogiques pour un niveau B1* autour de l'Initiative de la Secrétaire Générale « *Libres ensemble* » et dans le cadre des Jeux Olympiques de Rio 2016 « *Le Français en pleine forme* » ;
- Les compétences de la région ont été valorisées lors du Congrès de la FIPF (2016).

### **Résultat immédiat 3 : Les élèves filles et garçons ont accès à une offre accrue d'activités scolaires et parascolaires en français**

- Les bénéficiaires des formations des cadres associatifs de la FIPF sont des enseignantes et des enseignants avec un nombre supérieur de participation féminine.

De janvier 2017 à mai 2017

## Programme 1.1.2 – Usages et rayonnement du français

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les usages de la langue française aux fins d'insertion professionnelle ou socio-économique sont renforcés et son rayonnement est encouragé*

**UA chef de file :** DLFCO

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :**

Une nouvelle programmation est intervenue à mi-parcours et a particulièrement affecté le programme qui a vu son champ d'intervention s'élargir sensiblement. Les enjeux actuels reposent sur le renforcement d'actions innovantes et de qualité en faveur de publics hors systèmes éducatifs et d'actions qui encouragent le rayonnement de la langue française. Le public cible est très varié et couvre les professionnels de tous âges ainsi qu'un jeune public en recherche d'insertion socio-éducative, comme les migrants/réfugiés.

L'année 2017 est consacrée en partie à l'exploration et l'identification de nouveaux chantiers (nouvelles cibles, partenaires et actions), au réajustement de certains projets face à l'absence d'implication de la part de partenaires nationaux (ainsi, le nombre d'Initiatives francophones nationales a dû être revu à la baisse - 4 lettres de rétractation ont été envoyées) et à la mise en place d'initiatives concrètes pour renforcer l'influence francophone. Par conséquent, le volontariat francophone se développe dans diverses structures touchées par les projets, notamment les structures sportives. La thématique de la jeunesse et du développement inclusif est dorénavant mise en avant dans le partenariat avec le CIO. La transversalité avec le CIJF, la CONFEJES et l'AFCNO (Association francophone des comités nationaux olympiques français) est renforcée.

L'OIF et les partenaires ont accompagné la FIPF dans un travail de réflexion et de restructuration permettant l'actualisation de la stratégie et des objectifs de l'association. La nouvelle équipe de la FIPF a ainsi défini des priorités qui sont en cohérence avec le cadre stratégique de l'OIF, ce qui conforte les actions menées sur les cinq continents en faveur de l'enseignement et du rayonnement de la langue française.

Les activités des CREF sont actuellement rattachées à ce programme mais sont destinées à rejoindre la programmation de l'IFEFE dans la prochaine planification.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les usages de la langue française aux fins d'insertion professionnelle ou socio-économique soient renforcés et son rayonnement encouragé, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les populations cibles ont un meilleur accès à des médiations linguistiques de qualité**

- Un programme de bourse à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (au bénéfice de 8 jeunes francophones) est déployé ;
- 6 jeunes diplômés ayant bénéficié du programme de bourse de l'OIF ont été recrutés dans des organisations internationales partenaires de l'OIF et administrations nationales.

#### **Résultat immédiat 2 : Les professionnels dans des secteurs et territoires ciblés ainsi que des acteurs de la société civile ont accès à des formations renforçant leur maîtrise massive du français dans leurs activités**

- Des dispositifs de formation linguistique sont développés en partenariat avec des ONG libanaises au bénéfice de 1 000 jeunes réfugiés (de 7 à 17 ans) dans les camps au Liban ;
- 258 fonctionnaires et hauts fonctionnaires d'organisations régionales et internationales (Union africaine, Cour africaine des Droits de l'Homme - Bureau consultatif anti-corruption, UPAP, CEDEAO) sont formés au/en français ;
- 61 fonctionnaires et hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union Africaine et de ses représentations permanentes ont bénéficié de formations techniques et professionnalisantes (ENA ; Thinking Africa ; France Media Monde et Université Senghor) ;
- Près de 1 000 fonctionnaires, cadres et experts nationaux ont été formés au français de la diplomatie et des relations internationales dans le cadre des Initiatives francophones nationales et d'établissement et du plan capital Bruxelles. 127 ont renforcé leurs compétences techniques et

- professionnelles en français grâce à 2 séminaires nationaux et 3 régionaux ;
- Des professionnels ont été identifiés, les besoins évalués et les activités de formations sont en cours de définition ;
- La migration de la plateforme d'apprentissage hybride en FRI est en cours de sur un support développé par la Fondation Alliance française (Arusha, Tanzanie).

**Résultat immédiat 3 : Les populations et les établissements ciblés disposent d'outils et de contenus de formation innovants et contextualisés**

- Le manuel « Objectif diplomatie 1 » a été réédité ;
- Les collections consacrées au français des relations internationales sur les sites apprendre et enseigner avec TV5 Monde continuent d'être enrichies de ressources actuelles. Le deuxième module de « Mieux se comprendre » a été produit et mis en ligne ;
- Le logiciel de gestion de programme de coopération Sigmah a été configuré ;
- La réalisation de certifications en français professionnel, « français des relations internationales » de niveau B1, B2 et C1, a été lancée en coopération avec le Centre de langue français de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France et l'Académie diplomatique de Vienne : les spécifications et les premiers prototypes ont été produits.

**Résultat immédiat 4 : Les réseaux professionnels et les manifestations qui favorisent les usages et le rayonnement de la langue française sont renforcés**

- Les initiatives nationales et régionales (INR) pour l'enseignement du français au Gabon (Caravane littéraire et pédagogique), en Moldavie (les technologies numériques et/ou mobiles en classe de FLE), et en Slovénie (Festival francophone FRAFEST2017 à Kranj) ont été soutenues ;
- De nouvelles fiches pédagogiques prêtes à l'emploi sont mises à la disposition des enseignants ([francparler-oif.org](http://francparler-oif.org) ; le Français dans le monde et son supplément Francophonies du Sud)
- Mme Fleur Pellerin a été nommée Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Pyeongchang (2018) ;
- La programmation de la Fête de la Francophonie 2017 a été lancée à Séoul par Mme Fleur Pellerin, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Pyeongchang et un partenariat été conclu avec le Comité de promotion de la Francophonie en Corée ;
- Une VIF, chargée de traduction, a été recrutée et placée auprès Comité des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pyeongchang ;
- Une convention a été signée entre l'OIF et le Comité des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pyeongchang sur l'usage et la promotion de la langue française et de la francophonie. Une visite des sites olympiques et la participation aux compétitions tests ont également été assurées ;
- Le Grand Témoin de la Francophonie a assuré une mission de suivi de la mise en œuvre de la convention signée entre l'OIF et le Comité des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pyeongchang ;
- Le Grand Témoin de la Francophonie a rencontré le Président du Comité national olympique et sportif français en vue de la mise en place d'un accord de partenariat pour l'accueil de manifestations culturelles pendant les Jeux ;
- Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des Etats et gouvernements pour la participation au recrutement de volontaires médiateurs linguistiques ;
- Le Grand Témoin de la Francophonie a rencontré le Président du Comité international Olympique ;
- L'OIF a participé à l'Assemblée générale des associations sportives francophones ;
- La programmation culturelle a été préparée en amont et pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pyeongchang.

**Résultat immédiat 5 : Les compétences des enseignants de français et cadres éducatifs des régions d'intervention des Centres régionaux francophones (CREF) ainsi que l'offre de cet enseignement pour les élèves filles et garçons sont renforcées**

- Des ateliers de concertation et de production ont été organisés :
  - o Le volet [FAD-FLE.NET](#) a été poursuivi et développé avec deux nouveaux modules : compréhension écrite et prosodie ;
  - o Les ressources libres en ligne pour l'enseignement des Maths en français ont été adaptées et



- produites en collaboration avec la DFEN ;
- La DLFCO a poursuivi l'élaboration du manuel LV2 du Vietnam ;
- Les stages nationaux et l'Ecole d'été régionale organisée par le CREFAP pour les enseignants de français au niveau secondaire de la région ont été préparés. Ces formations concernent 220 enseignants de français ;
- L'édition 2017 du concours d'écriture en ligne destiné aux jeunes apprenants de français a été organisée. Elle a accueilli 225 élèves du collège et du lycée venant de différents pays de la région ;
- L'organisation de la Fête de la Francophonie dans le Delta du Mékong, à Phnom Penh et à Vientiane, et les jeux interscolaires au Laos ont été soutenus. A titre d'exemple, environ 700 personnes ont participé à la fête : élèves et enseignants de français parents d'élèves et autres publics de la population civile. La fête s'est tenue dans un parc ouvert à tout public ;
- La semaine de la Francophonie a été organisée avec différents partenaires francophones au Vietnam (IFV, AUF, Association d'amitié Vietnam-France, consulats Généraux de France, de Suisse, du Canada, de Belgique...) proposant des activités diverses : expressions, exposition d'art, festival de film, concerts, foire. La grande journée de la suite des événements s'est tenue au Jardin botanique et zoologique d'Ho Chi Minh Ville et a attiré un large public de toutes catégories. Environ 3000 visiteurs se sont joints à cette grande journée ;
- La première édition dans la région Europe centrale et orientale de l'université régionale - BELC, les métiers du français dans le monde » a été organisée par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres, en partenariat avec l'Institut Français de la Roumanie à Bucarest, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), ainsi que l'Ambassade de France en Roumanie et TV5Monde (Sibiu, Roumanie, du 20 au 24 juin 2017). Pour cette première fois en Roumanie, le stage a consisté en une formation intensive de 5 jours, ouverte à 120 participants, acteurs du français de la région, mais aussi d'Italie et de France. L'OIF, par le biais de son Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO), a soutenu la participation de 12 enseignants venus d'Albanie, d'Arménie, de Bulgarie, de Macédoine, de Roumanie et de Moldavie ;
- Un cours de français langue étrangère de niveau A2 a été organisé pour les classes de français renforcé en Arménie à partir des manuels « PIXEL 3 et 4 ».

### **Changements les plus significatifs :**

Nous constatons dans la plupart des cas une appropriation réelle par les Etats et établissement partenaires des projets soutenus par l'OIF. Ceci se traduit notamment par des formations adaptées aux besoins exprimés, une meilleure intégration des formations linguistiques et professionnelles, le développement d'activités innovantes adaptées au contexte (certificat d'excellence, séminaires régionaux de partage d'expérience etc.) et la participation aux diverses formations et manifestations nationales et régionales proposées.

Les États et les structures concernés montrent leur intérêt pour les outils élaborés et mobilisent mieux leurs experts afin qu'ils soient plus impliqués dans l'élaboration et la diffusion desdits outils.

Les réseaux mis en place se sont développés et offrent à nos partenaires un accès plus large à des services de qualité, c'est le cas par exemple en traduction-interprétariat avec une augmentation de 35% des membres du REFTIC.

Les outils numériques déployés attirent des publics diversifiés qui dépassent les frontières de la Francophonie institutionnelle.

La société civile, par le biais des associations professionnelles, est de plus en plus associée dans la mise en œuvre des activités des divers projets du programme.

Les activités de rayonnement et de plaidoirie - via les flux d'informations dans des médias de grande popularité-, de la journée de la Francophonie menées en français et en langue nationale dans des espaces linguistiquement peu francophone ont permis à la Francophonie de devenir plus visible et de rassembler un public plus large, francophile mais pas forcément francophone, autour de nos projets.

<b>1.1.2. Le français dans les relations internationales</b>	<b>1.1.2 Usages et rayonnement du français</b>	<b>Indicateur<sup>4</sup></b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D31.12 Les acteurs des relations internationales et, en particulier, les ressortissants des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie, sont davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel	D31.12 Les usages de la langue française aux fins d'insertion professionnelle ou socio-économique sont renforcés et son rayonnement est encouragé	% d'acteurs (F/H) concernés des relations internationales, au sein des administrations et/ou institutions ciblées sont davantage en mesure d'utiliser la langue française à des fins professionnelles	<b>0%</b>	<b>25%</b>	-
D31.121 Les institutions internationales et nationales et les organisateurs des grands événements sportifs internationaux ont un meilleur accès à des traducteurs et interprètes de qualité	D31.121 Les populations cibles ont un meilleur accès à des médiations linguistiques de qualité	<b>60</b> traducteurs et interprètes labellisés par le réseau RÉFTIC disponibles ()	15	100	
D31.122 Un nombre croissant de cadres et experts dans les organisations internationales et les participants aux réunions internationales ont une meilleure maîtrise du français pour un usage professionnel	D31.122 Les professionnels dans des secteurs et territoires ciblés ainsi que des acteurs de la société civile ont accès des formations renforçant leur maîtrise massive du français dans leurs activités	<b>20 %</b> de cadres et experts nationaux et internationaux formés attestant d'un niveau supérieur ou égal à B1 minimum en français des relations internationales	15%	25%	
D31.123 Les acteurs des relations internationales, des ressources humaines des administrations sont sensibilisés à la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence		<b>15%</b> d'acteurs au sein des groupes et réseaux ciblés qui sont bien outillés pour promouvoir la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence	0%	60%	
D31.124 La Francophonie sportive sur la scène internationale est renforcée	D31.124 Les réseaux professionnels et les manifestations qui favorisent les usages et le rayonnement de la langue française sont renforcés	<b>15</b> réunions des réseaux sportifs francophones	10	40	

<sup>4</sup> Compte tenu de la révision de la programmation, certains indicateurs n'ont pas été renseignés.

	D31.125 Les populations et les établissements ciblés disposent d'outils et de contenus de formation innovants et contextualisés				
	D31.126 Les compétences des enseignants de français et cadres éducatifs des régions d'intervention des Centres régionaux francophones (CREF) ainsi que l'offre de cet enseignement pour les élèves filles et garçons sont renforcées				

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>2 700 000 €</b>	<b>2 439 719 €</b>	<b>1 476 532 €</b>		<b>61%</b>
2016	<b>PR : 2 900 000 € 3 010 000 €</b>	<b>2 263 492 €</b>	<b>1 794 308 €</b>		<b>79%</b>
30 juin 2017	<b>PR : 3 960 000 € 2 900 000 €</b>	<b>rectifié : 3 670 990 € - 867 990 = alloué : 2 803 000 €</b>		<b>1 517 795 €</b>	<b>54%</b>
31 août 2017				<b>1 772 769 €</b>	<b>63%</b>

## Programme 1.1.4 – Diversité dans la société de l'information mondialisée

**Résultat intermédiaire attendu :** Les acteurs des pays en développement francophones ciblés agissent davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée

**UA chef de file :** DFEN

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Les pays francophones en développement pâtissent à la fois du manque de structuration ou d'existence d'écosystèmes numériques nationaux et régionaux, et de la faiblesse des capacités techniques nécessaires, notamment pour la création et l'utilisation de contenus et biens communs numériques. Par ailleurs, la faible insertion de la plupart des pays francophones en développement dans la société de l'information mondialisée contribue à un amoindrissement du rôle et de la place du français dans l'espace numérique. Cette situation a un impact négatif sur le développement de la diversité culturelle.

Le programme 1.1.4 vise à aider les pays francophones en développement ciblés à s'insérer dans les débats internationaux sur le numérique et à bénéficier des opportunités offertes par les TIC en renforçant le maillage des réseaux d'expertise numérique francophone pour contribuer à un meilleur partage des ressources et des pratiques en français.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les acteurs des pays en développement francophones ciblés agissent davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les acteurs des pays francophones en développement ont accru leurs capacités à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques nationaux, régionaux et internationaux**

- Plus de 350 experts francophones, notamment des pays du Sud, ont contribué à la définition et à l'élaboration des politiques publiques de gestion et d'allocation des ressources critiques de l'Internet au sein des instances internationales et régionales de gouvernance de l'internet (ICANN, AFRINIC, IGF, etc.) ;
- 239 acteurs des organismes de gestion des noms de domaine correspondant au code pays de 11 pays francophones d'Afrique (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Congo, Comores, Madagascar, Burundi, Rwanda, Sénégal, Tunisie, Guinée, RDC) ont été formés aux techniques d'amélioration de la gestion de ces domaines internet ;
- 154 acteurs d'Afrique francophone ont bénéficié de formation à la sécurité des systèmes et réseaux d'information ; plus de 200 acteurs d'Afrique et d'Europe sont sensibilisés à la coopération en matière de cyber sécurité ; et un Guide pratique de la cyber sécurité et de la cyber défense à destination des décideurs des pays francophones en développement a été publié (mars 2017) ;
- La version bêta du site «e-gouvernement » de la Francophonie ([egouv.francophonie.org](http://egouv.francophonie.org)) a été réalisée pour accompagner les pays africains.

#### **Résultat immédiat 2 : Les milieux professionnels, pouvoirs publics et communautés d'intérêt des pays en développement francophones ciblés ont accru leurs capacités à créer, utiliser et valoriser des contenus et biens communs numériques répondant à leurs réalités**

- Plus de 1 500 bénéficiaires directs ont été sensibilisés et formés à la création, l'usage et la valorisation de biens communs numériques francophones (cartographie numérique collaborative, ressources éducatives libres, licences ouvertes prenant en compte le contexte juridique francophone etc.) ;
- Les bénéficiaires des activités ont été très satisfaits (85% des publics ciblés bénéficiant d'actions de renforcement de capacités considèrent avoir accru de « beaucoup » leurs compétences/connaissances dans le domaine concerné, 15% « un peu »).

### **Changements les plus significatifs :**

Les capacités des experts francophones à contribuer aux politiques publiques de gouvernance de l'Internet se sont considérablement améliorées. La preuve, sur les cinq politiques publiques proposées dans le cadre du Sommet africain de l'Internet de 2017 à Nairobi, trois émanent des acteurs soutenus par l'OIF. Leurs documents ont proposé des politiques pour favoriser la mise en place d'un système équitable d'attribution des ressources Internet en Afrique (Nairobi, dans le cadre du Sommet africain de l'Internet, 28 mai au 2 juin 2017).

Après des années de léthargie, nombre de pays se sont appropriés leurs domaines Internet nationaux (Togo, Congo) ; d'autres ont engagé des processus de récupération de la gestion technique de leurs extensions nationales (Mali, Guinée, RDC, RCA...). Ils veulent tous améliorer les performances de leurs domaines Internet.

En dehors de l'adoption de politiques et/ou stratégies de développement de l'économie numérique dans plusieurs pays africains (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Mali, Maroc, Tunisie), nombre d'entre eux déploient ou envisagent de déployer des mécanismes d'amélioration de leurs écosystèmes comme les Centres d'alerte et de réponse aux incidents de sécurité informatique (CERT/CSIRT) et des Points d'échange Internet (Cameroun, Gabon, Congo, Côte d'Ivoire, Bénin, Tchad, RDC).

L'expertise francophone africaine dans le domaine de la cartographie numérique collaborative (OSM, écosystème numérique ouvert de création et de partage de données cartographiques au niveau mondial facilitant le développement de cartes et services en ligne géo localisés à des fins économiques, administratives, éducatives, gestion de crises, développement durable, etc.) s'accroît, se structure et est davantage reconnue auprès notamment des acteurs nationaux et internationaux. Plusieurs bénéficiaires ont mis en pratique leurs nouveaux acquis et un groupe d'experts africains francophones, formateurs de formateurs, s'affirme dans ce domaine.

La communauté éducative mondiale, notamment francophone, dispose à présent d'un référentiel de compétences sur les ressources éducatives libres (REL). Disponible en français, anglais, portugais, vietnamien et bientôt en arabe, ce document publié par l'OIF en partenariat avec l'Unesco, l'Alesco, l'Open Education consortium, l'Université virtuelle de Tunis (UVT) et l'Université virtuelle africaine (UVA), vise à contribuer à un changement de pratiques ainsi qu'à une multiplication de REL de qualité en français et dans toutes les langues d'enseignement, en s'appuyant sur les possibilités de diffusion et d'appropriation du numérique. Par ailleurs, l'initiative pilote de création de REL du et en français menée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation du Vietnam a obtenu des réalisations significatives (création de livrets et contenus numériques multimédias, formations de pédagogues/enseignants).

<b>1.1.4. Diversité dans la société de l'information mondialisée</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D31.14 Les acteurs des pays en développement francophones ciblés agissent davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée	<b>50%</b> des bénéficiaires ciblés ayant agi davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée	0%	60%	-
D31.141 Les acteurs des pays francophones en développement ont accru leurs capacités à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques nationaux, régionaux et internationaux	<b>55%</b> des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs compétences à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques	0%	60%	40%
D31.142 Les milieux professionnels, pouvoirs publics et communautés d'intérêt des pays en développement francophones ciblés ont accru leurs capacités à créer, utiliser et valoriser des contenus et biens communs numériques répondant à leurs réalités	<b>85%</b> des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs capacités à créer et utiliser des contenus et biens numériques francophones	0%	60%	100%

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonné</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>800 000 €</b>	<b>809 919 €</b>	<b>661 256 €</b>		<b>82%</b>
2016	<b>PR : 790 000 € 800 000 €</b>	<b>778 200 €</b>	<b>623 314 €</b>		<b>80%</b>
30 juin 2017	<b>705 000 €</b>	<b>rectifié : 708 393 € - 10 000 = alloué : 698 393 €</b>		<b>418 989 €</b>	<b>60%</b>
31 août 2017				<b>562 244 €</b>	<b>81%</b>

## Programme 2.1.1. Politiques linguistiques et stratégies de développement culturel

**Résultat intermédiaire attendu :** *Des conditions favorables à la mise en œuvre de politiques culturelles et linguistiques et au développement des industries culturelles et créatives sont créées*

**UA chef de file :** DLFCO

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017:

L'importance des enjeux qui s'attachent à la diversité culturelle et à la prise en compte de la culture dans les stratégies de développement est de plus en plus considérée par les États. Des obstacles subsistent cependant dans la traduction concrète des enjeux culturels dans les politiques publiques liés au niveau d'information et au manque d'expertise adéquate.

Le périmètre d'intervention du programme a été élargi à l'aménagement linguistique. L'objectif étant que la coopération déjà établie avec les aires hispanophone et lusophone sur la question du multilinguisme concerne également d'autres espaces afin de favoriser une approche globale sur la diversité linguistique comme composante essentielle de la diversité culturelle.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que des conditions favorables à la mise en œuvre de politiques culturelles et linguistiques et au développement des industries culturelles et créatives soient créées, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Le niveau d'information et de sensibilisation des décideurs sur les enjeux et problématiques de la diversité culturelle et linguistique est amélioré**

- La 4<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture est en cours d'organisation ;
- Un bulletin « Culture, commerce et numérique » est publié mensuellement en collaboration avec le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ;
- L'OIF contribue intellectuellement et financièrement à l'organisation d'un Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques en partenariat avec l'Institut des statistiques du Québec et l'UNESCO. Plus d'une cinquantaine de personnes originaires du monde entier a bénéficié de cette réalisation ;
- L'OIF contribue intellectuellement et financièrement à l'organisation des rencontres professionnelles dans le cadre du FESPACO et notamment du colloque sur le thème « Formation et métiers du cinéma et de l'audiovisuel » qui a réuni une centaine de participants provenant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ;
- L'OIF contribue intellectuellement et financièrement à l'organisation du colloque international sur « Le droit d'auteur et la régulation de l'audiovisuel à l'ère du numérique », organisé par la Haute autorité de la communication audiovisuelle de Côte d'Ivoire et l'OMPI. Le colloque a rassemblé 15 pays de l'espace francophone : Mali, Maroc, Guinée, Togo, Bénin, Tunisie, Moldavie, Niger, Cameroun, Centrafrique, Congo, Sénégal, France, Tchad et la Côte d'Ivoire ;
- Un atelier régional de formation de journalistes culturels a été organisé sur « la critique face aux enjeux culturels ». Cet atelier régional a réuni une vingtaine de journalistes de Madagascar, Maurice, Union des Comores et le département français de la Réunion ;
- Une Table ronde « Libres ensemble » a été animée durant le IV<sup>ème</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) (Liège, Belgique du 14 au 21 juillet 2016) ;
- L'organisation du 7<sup>ème</sup> Jamborée africain ouest-africain (1<sup>er</sup>-10 août) a été appuyée. Dans ce cadre, un atelier de conscientisation sur les stéréotypes a été organisé. L'atelier a réuni une vingtaine de jeunes scouts en provenance de divers pays francophones de la sous-région ainsi que leurs moniteurs et monitrices. Le thème étudié a été le religieux, les perceptions réciproques et les malentendus fréquents entre chrétiens et musulmans, puis les écarts liés au genre et à l'âge ;
- La 9<sup>ème</sup> édition du festival Koom Koom (Ziguinchor, Sénégal, du 16 au 18 décembre 2016) et l'organisation d'un atelier sur la déconstruction des stéréotypes ont été appuyés. La problématique choisie pour déconstruire les stéréotypes a été la notion « d'étranger », le regard que portent les allogènes et les autochtones les uns sur les autres, puis comme dans les autres ateliers, les écarts

liés au genre et à l'âge ont été explorés. Des caricatures ont été réalisées au cours de cet atelier pour servir de support et d'illustration des principaux préjugés en cours ;

- Le réseau des radios rurales du Burkina Faso a été appuyé: le Burkina Faso ayant décidé en 2016 de relancer son réseau de radio rurale mis à l'arrêt, l'OIF a apporté son appui à travers la dotation en équipement (émetteurs et antennes), la mise à disposition d'expertise et l'organisation, avec 20 journalistes de radios, d'un atelier sur les préjugés ethniques et l'identification des premiers messages clé pour lancer une campagne de sensibilisation sur le vivre ensemble.

#### **Résultat immédiat 2 : Les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles et linguistiques des pays ciblés sont renforcées**

- Trois séminaires régionaux de formation (Afrique centrale et de l'est, Océan indien, Asie-Pacifique) ont été organisés et animés. Ils portaient sur les politiques publiques d'encadrement, de financement et de développement des industries culturelles au profit de 90 haut-cadres de l'administration culturelle notamment ceux en charge des filières du cinéma, de l'audiovisuel, du livre, de la musique et des arts du spectacle. Les 17 pays suivants en ont bénéficié : Cameroun, Centrafrique, Congo, Congo RD, Djibouti, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Madagascar, Maurice, Union des Comores, Cambodge, Laos, Vietnam, Vanuatu ;
- Sept communes à Madagascar ont été accompagnées dans l'élaboration et l'adoption de plans communaux de développement intégrant les potentialités culturelles dans les axes stratégiques de développement de leur territoire ;
- Un séminaire régional à Maurice sur le financement des entreprises et projets culturels à l'attention, d'une part, des entrepreneurs culturels en élaboration de plan d'affaires et dossiers de financement et, d'autre part, des cadres de banque en analyse des risques inhérents au financement des projets et entreprises culturelles a été organisé et animé. Une vingtaine d'entrepreneurs culturels et de cadres de banque originaires de Madagascar, Maurice, Union des Comores, Seychelles, Rodrigues et le département français de la Réunion ont bénéficié de la formation.

#### **Résultat immédiat 3 : Des coopérations en faveur du renforcement de la gouvernance culturelle et de l'aménagement linguistique sont fédérées et renforcées**

- Une offre de coopération pour le renforcement des politiques linguistiques est en cours d'élaboration ;
- L'OIF a lancé un partenariat avec l'UNESCO, dans le cadre de la 10ème session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, pour l'organisation d'une rencontre d'échange entre les Parties et des représentants de la société civile sur le thème « Créativité et technologies numériques pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable » et d'une exposition de vidéo numérique ;
- La DLFCO assure le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à travers un soutien aux activités des partenaires comme le Groupe des ambassadeurs francophones de l'UNESCO, la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, etc ;
- Un partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Université Gaston Berger portant sur l'enseignement d'un master en gestion des industries culturelles a été mis en place ;
- Les activités des fonds de garantie en Afrique de l'Ouest, au Maroc et en Tunisie sont suivies ;
- Plusieurs rencontres de concertations avec des partenaires institutionnels (UNESCO, OMPI, FIDC, Association Racines, Culture et Développement, Arterial Network, etc.) et de promotion des actions de l'OIF en faveur de la diversité et du développement culturels ont eu lieu, notamment les travaux du 9ème Comité intergouvernemental de la Convention 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

#### **Changements les plus significatifs :**

La prise en compte de la culture et des enjeux de diversité culturelle comme des éléments clés des politiques de développement des États est de plus en plus reconnue et perceptible. D'autre part, le fait qu'une réunion des ministres de la culture de l'espace francophone ait pu être organisée les 22 et 23 juillet 2017 à Abidjan (seize ans après la précédente, tenue en 2001) montre qu'une dynamique de coopération autour des politiques culturelles a pu être impulsée. Le point 4 de la déclaration d'Abidjan est un appel à « la mise en place de politiques publiques, condition d'un développement culturel harmonieux ». Le plan d'action adopté lors de cette même réunion a pour premier axe : « Encourager la conception et la mise en œuvre de politiques culturelles par les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie ».



2.1.1. Politiques culturelles et inclusion de la culture dans les stratégies de développement	2.1.1. Politiques linguistiques et stratégies de développement culturel	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D31.21 Des conditions favorables à l'inclusion de la culture et des enjeux de diversité culturelle dans les stratégies de développement durable des pays sont créées	D31.21 Des conditions favorables à la mise en œuvre de politiques culturelles et linguistiques et au développement des industries culturelles et créatives sont créées	<b>100 %</b> des acteurs publics soutenus élaborent et mettent en œuvre des politiques culturelles et linguistiques	0%	100%	100%
D31.211 Le niveau d'information et sensibilisation des décideurs politiques est amélioré	D31.211 Le niveau d'information et de sensibilisation des décideurs sur les enjeux et problématiques de la diversité culturelle et linguistique est amélioré	<b>3</b> études réalisées et diffusées auprès des décideurs politiques	0	4	3
D31.212 La diversité culturelle et l'inclusion de la culture dans l'agenda de la coopération internationale et dans les stratégies de développement régionales, nationales, locales sont promues	D31.212 Des coopérations en faveur du renforcement de la gouvernance culturelle et de l'aménagement linguistique sont fédérées et renforcées	<b>6</b> rencontres internationales organisées ou soutenues consacrées à la diversité culturelle et l'inclusion de la culture dans les stratégies de développement durable	4	6	6
D31.213 Les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles publiques des pays ciblés sont renforcées et adaptées aux enjeux du numérique	D31.213 Les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles et linguistiques des pays ciblés sont renforcées	<b>6<sup>5</sup></b> nouveaux pays ayant renforcé leurs instruments de politiques culturelles	0	4	4

<sup>5</sup> Dont deux sur la période 2016-2017

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	1 125 000 €	1 175 000 €	926 301 €		79%
2016	PR : 1 110 000 € 1 125 000 €	1 016 800 €	831 427 €		82%
30 juin 2017	1 000 000 €	rectifié : 970 000 € - 390 000 = alloué : 940 000 €		460 060 €	49%
31 août 2017		alloué : 580 000€		309 238 €	53%

## Programme 2.1.2 – Créativité, innovation et structuration des industries culturelles et créatives

**Résultat intermédiaire attendu :** *Le soutien à la création artistique et à l'entrepreneuriat culturel ainsi que la valorisation des œuvres rendent possible l'émergence d'une économie créative*

**UA chef de file :** DLFC

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

L'environnement technique et économique des filières culturelles connaît une évolution rapide dans les pays francophones du Sud. Ces bouleversements peuvent favoriser les projets créatifs à condition que des actions d'accompagnement permettent les adaptations nécessaires.

Dans le secteur de la production audiovisuelle, l'accroissement des investissements en Afrique subsaharienne (groupes français Canal+ et Lagardère, mais aussi télévision ivoirienne) aboutit à la production de séries télévisées plus ambitieuses et de meilleure qualité ; la filière cinématographique se reconstruit après plus de dix ans de « traversée du désert » (le film « Bienvenue au Gondwana », sorti dans dix pays en 2017 a atteint 17 000 entrées dans un parc de salles encore limité mais en croissance rapide). L'action de l'OIF peut permettre aux projets créatifs de tirer parti de ces évolutions (détection de talents, formation, aides sélectives).

Dans le secteur du spectacle vivant, des arts visuels et des arts du textile, l'environnement numérique ouvre de nombreuses perspectives mais nécessite des actions de formation professionnelle, la création de marchés sous régionaux et le développement de véritables cadres d'expression artistique.

Dans le domaine de la littérature et de l'édition, les auteurs francophones du Sud sont de plus en plus reconnus au niveau international mais la montée en puissance des éditeurs du Sud a besoin d'être soutenue. C'est dans cette perspective de professionnalisation qu'une vingtaine d'éditeurs du Sud seront invités à la Foire internationale de Francfort où sera remis, en octobre 2017, le Prix des cinq continents de la Francophonie.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que le soutien à la création artistique et à l'entrepreneuriat culturel ainsi que la valorisation des œuvres rendent possible l'émergence d'une économie créative, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : La production culturelle des pays francophones du Sud est facilitée et sa qualité renforcée

- En matière de Cinéma et d'Audiovisuel, la production a fortement augmenté. Elle est mesurable, par exemple, par le nombre de dossiers soumis au Fonds Image de la Francophonie (passé de 219 en 2015 à 303 en 2017, soit + 38 %), le relèvement des standards de qualité des séries télévisées (apparition du format 52' au Maghreb et en Afrique subsaharienne, augmentation spectaculaire des budgets de production, et investissements croissants des diffuseurs) ;
- En matière de Spectacle vivant et d'Arts visuels, 25 projets de diffusion présentés par des opérateurs culturels de 13 pays francophones ont été soutenus dans le cadre d' « En Scène » ;
- 6 artistes lauréats ont été accompagnés et primés par la Francophonie à travers les 5 axes suivants:
  - une action de promotion et de visibilité d'artistes,
  - trois projets d'appui à la mobilité et à la diffusion internationale de leurs œuvres,
  - deux dotations décernées dans le cadre de grandes manifestations (Dak'art, Masa),
  - deux résidences de création et de production (en Belgique et au Canada),
  - un appui structurel et pluriannuel à une compagnie médaillée des Jeux de la Francophonie (2016-2017) ;
- En matière d'Arts du textile et de la Mode, l'OIF a pris en charge, pour l'accompagnement de trois créateurs lauréats (Sénégal, Cameroun, Burkina Faso) :
  - trois dotations financières,
  - deux actions de promotion d'image de marque (photographie et catalogue),
  - six projets impliquant la mobilité internationale,
  - une formation à la gestion de site internet,
  - l'acquisition d'équipements (passation de commandes d'objets promotionnels pour l'OIF)

- et la mise à disposition de sites internet dédiés aux marques des créateurs ;
- En matière de Livre et d'Édition, les activités des organisations professionnelles dans le domaine du livre ont été appuyées par l'Assemblée générale du réseau francophone numérique (RFN, Bruxelles, avril 2017), première assemblée de la nouvelle association internationale, dont l'OIF reste membre observateur. Le nouveau portail « Bibliothèque Réseau Francophone Numérique », soutenu par la DFEN a été officiellement lancé ;
- Le Bureau International de l'Édition Française a soutenu la présence de 20 éditeurs du Sud dans le cadre de la Foire internationale du livre de Francfort, en partenariat avec le CNL (Centre National du Livre) et la Foire du livre (du 11 au 15 octobre 2017) ;
- L'Association Internationale des Libraires Francophone a bénéficié d'un soutien pour la production d'un catalogue, la formation de libraires-formateurs et l'organisation de la Caravane du livre ;
- L'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants et Afrilivres ont bénéficié d'un soutien dans le domaine de la coédition et pour assurer la présence d'un représentant à Francfort.

### **Résultat immédiat 2 : Les opportunités de financement et de revenus pour les artistes et les entrepreneurs culturels sont accrues**

- En matière de Cinéma et d'Audiovisuel, les coproductions internationales se sont multipliées, en particulier pour les séries télévisées d'Afrique subsaharienne. 3 auteurs de série « détectés » et formés par l'OIF et la télévision ivoirienne en 2014 ont ainsi bénéficié, en 2015 et 2016, de l'arrivée de coproducteurs français et sud-africains sur leurs projets ; les ventes de fictions africaines se sont développées grâce aux efforts des distributeurs et aux aides au doublage mises en place par l'OIF ; de nouvelles perspectives de ventes se sont ouvertes pour les producteurs grâce à la remise en circulation (dans le cadre du projet « Capital numérique ») de 100 films et séries des années 1980 à 2000 devenus indisponibles ; les films d'Afrique francophone sur le marché français ont enregistré un regain d'intérêt (6 sorties de films, dont 3 soutenus par l'OIF : Félicité, Wallay, Bayiri au premier semestre 2017 contre une seule en 2016) ;
- En matière de Spectacle vivant et d'Arts visuels, 4 projets valorisant la présence des professionnels des pays du Sud sur les marchés, foire et salons ont été soutenus. Dans le cadre de « Contrat de Confiance », l'appui structurel et pluriannuel apporté à 10 structures de 8 pays du Sud s'est poursuivi et une mission d'audit post projet a été organisée.

### **Résultat immédiat 3 : Les œuvres créatives et leurs auteurs sont davantage célébrés et valorisés**

- En matière de Cinéma et d'Audiovisuel, parmi les films soutenus par le Fonds Image de la Francophonie, « Félicité » a obtenu l'Ours d'argent (deuxième prix) du Festival de Berlin et l'Étalon d'or du Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou). Le documentaire « Maman Colonelle » de Dieudo Hamadi (RDC) a remporté le premier prix du festival « Cinéma du réel » de Paris. Les Trophées francophones du Cinéma se sont imposés comme un espace de célébration itinérant (Sénégal, France, Côte d'Ivoire, Liban, avant le Cameroun prévu pour fin 2017) ;
- En matière de Spectacle vivant et d'Arts visuels, l'OIF a offert une belle vitrine aux artistes émergents (avec 16 manifestations dédiées au spectacle vivant et aux arts visuels tels que la Biennale Dak'art, ou encore la Triennale « Danse l'Afrique Danse ») ;
- En matière de Livre et d'Édition, le Prix des 5 continents 2016 a été attribué en mars 2017, au roman « Le Corps de ma mère », de Fawzia Zouari (aux éditions Joëlle Losfeld). Pour 2017, l'appel aux éditeurs est clôturé depuis la mi-juin et les 5 comités de lecture qui ont lu les 130 œuvres reçues se sont réunis le 11 juillet à Paris afin de sélectionner les 10 finalistes dont les œuvres seront soumises aux membres du jury le 9 octobre. La cérémonie de remise du Prix se déroulera le 11 octobre dans le cadre de la Foire internationale du livre de Francfort ayant pour invités d'honneur « la France et la langue française ». La 2e Commission de sélection "Soutien à l'organisation de manifestations littéraires" : a accueilli 59 projets dont 16 ont été retenus. Les membres de la Commission ont été attentifs à la pertinence des projets, à leur impact, ainsi qu'à la qualité des autres partenariats associés. Ils ont également été attentifs à la territorialité, les obligeant à écarter des dossiers éligibles de par leur qualité et leur contenu. En définitive, 7 projets ont été retenus en Europe (2 Belgique, 4 France et 1 Suisse) et 2 en Amérique du Nord (Canada).

### **Résultat immédiat 4 : La diffusion de l'information sur la langue française et la diversité linguistique ainsi que sur les productions culturelles de la Francophonie est renforcée**

- En matière de Cinéma et d'Audiovisuel, le nombre des pages vues sur le site « Images francophones » est passé de 84 921 à 88 244 entre 2015-2016 et 2016-2017 ;
- En matière de Spectacle vivant et d'Arts visuels, deux compilations ont été réalisées pour

contribuer à la promotion et à la visibilité des artistes émergents (musique);

- En matière d'Arts du textile et de la mode, un catalogue présentant le programme « Edition Limitée » a été publié.

#### **Changements les plus significatifs :**

Les contours du programme 2.1.2 ont changé depuis janvier 2017. Les actions de promotion et d'aide à la diffusion qui faisaient partie du programme 2.1.3 – Accès au contenu et dialogue des cultures – ont été intégrées en 2017 au programme 2.1.2.

Par ailleurs, en 2017, l'OIF a relancé le Fonds « Image de la Francophonie » en augmentant légèrement son enveloppe (1 million d'euros en 2017) mais surtout en réformant la Commission Cinéma (2 sessions par an au lieu d'une, avec octroi de montants plus importants grâce à une sélection plus rigoureuse). En limitant ses interventions au profit de réalisateurs chevronnés, le Fonds s'efforce d'être plus ouvert aux jeunes talents. Ainsi l'une des bénéficiaires des aides au cinéma de 2017 a été une jeune congolaise de RDC de 23 ans, Machérie Ekwa, auteur d'un premier long-métrage mettant en scène des enfants de la rue.

Pour le programme « En Scène », deux sessions de commissions sont organisées par an avec une approche plus sélective et une attention renforcée pour les actions liées au développement des compétences.

Dans le secteur Littérature/Edition, le Réseau francophone numérique (RFN) s'est doté d'une personnalité juridique en se transformant en association internationale sans but lucratif. Il s'agit d'une évolution majeure allant dans le sens d'une pérennisation. Le nouveau site du RFN bénéficiant de la technologie « marque blanche » mise en place par la BnF ainsi que des sessions de formation devraient permettre une meilleure numérisation et la mise à disposition de contenus de la part des membres du Sud.

La 2e Commission de sélection des projets de manifestations littéraires a accueilli des projets plus nombreux que l'année précédente via une plateforme mise en place pour l'occasion.

<b>2.1.2. Créativité, innovation et structuration des industries culturelles et créatives</b>	<b>2.1.2 Créativité et entrepreneuriat culturel</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D31.22 Les filières des industries culturelles et créatives sont structurées et l'émergence d'une économie créative, avec une participation accrue des jeunes et des femmes, est notoire	D31.22 Le soutien à la création artistique et à l'entrepreneuriat culturel ainsi que la valorisation des œuvres rendent possible l'émergence d'une économie créative	<b>4</b> créateurs émergents soutenus présents sur la scène culturelle internationale	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>-</b>
D31.221 La production culturelle des pays francophones du Sud est facilitée et sa qualité renforcée		<b>13</b> productions culturelles soutenues sélectionnées dans des événements culturels de référence	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>7</b>
D31.222 Les opportunités de financement et de création de revenus pour les artistes et les entrepreneurs culturels sont accrues		<b>16</b> professionnels soutenus ayant eu accès à de nouvelles opportunités de financement	<b>8</b>	<b>32</b>	<b>8</b>
D31.223 Les technologies numériques sont davantage intégrées dans la création, la conservation, la promotion et la diffusion des contenus culturels trans-médias (télévision, ordinateur, console de jeu, téléphone mobile, tablettes, notamment)	D31.225 La diffusion de l'information sur la langue française et la diversité linguistique ainsi que sur les productions culturelles de la Francophonie est renforcée	<b>700</b> documents numérisés disponibles sur le portail du Réseau francophone numérique	<b>275</b>	<b>1 300</b>	<b>500</b>
D31.231 La créativité francophone est davantage célébrée et promue à l'échelle internationale et le dialogue des cultures favorisé	D31.224 Les œuvres créatives et leurs auteurs sont davantage célébrés et valorisés	<b>17<sup>6</sup></b> nationalités représentées parmi les créateurs et artistes participants aux événements culturels soutenus	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>17</b>

<sup>6</sup> Pas d'évolution depuis 2016, la ligne de dépense D31.231 ayant été supprimée en 2017

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>2 050 000 €</b>	<b>2 398 462 €</b>	<b>1 984 365 €</b>		<b>83%</b>
2016	<b>PR : 2 025 000 € 1 990 000 €</b>	<b>2 235 369 €</b>	<b>2 058 549 €</b>		<b>92%</b>
30 juin 2017	<b>PR : 2 100 000 € 1 731 000 €</b>	<b>rectifié : 2 239 460 € - 5 000 = alloué : 2 234 460 €</b>		<b>1 465 503 €</b>	<b>66%</b>
31 août 2017				<b>1 772 633 €</b>	<b>76%</b>

## Programme 2.1.3 – Promotion de l'accès aux savoirs et aux contenus culturels

**Résultat intermédiaire attendu :** *L'accès aux savoirs, à l'information et aux loisirs est amélioré pour les populations jeunes et les femmes*

**UA chef de file :** DLFCD

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

L'OIF a mis en place 312 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans 21 pays membres au bénéfice de plus de 3,6 millions de visiteurs par an. Ces centres ont pour mandat de favoriser l'accès aux savoirs, à la culture, à l'information et aux loisirs des populations démunies en équipements culturels et de lecture publique.

Jusqu'il y a peu, c'est le volet lecture qui a été privilégié, ce qui a permis de pallier l'absence ou l'insuffisance de bibliothèques publiques. En s'inspirant du modèle développé par les CLAC, onze pays se sont ainsi dotés d'un cadre législatif approprié au développement de leurs bibliothèques publiques.

Les méthodes et outils destinés à la gestion des CLAC ayant prouvé leur efficacité sur le terrain, c'est donc principalement au niveau de l'élargissement de la dimension culturelle, artistique et sociale ainsi que l'intégration du numérique que le programme continuera à prendre des initiatives innovantes. Il s'agira de renforcer l'ensemble des centres pour les faire évoluer progressivement et en faire une plateforme pérenne pour accueillir les activités des associations locales, des opérateurs de développement et de l'ensemble des programmes de l'OIF en général.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que l'accès aux savoirs, à l'information et aux loisirs soit amélioré pour les populations jeunes et les femmes, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### Résultat immédiat 1 : L'offre de lecture publique et d'animation culturelle est améliorée

- Un réseau de 10 CLAC en RDC est mis en place ;
- Le réseau CLAC de Madagascar est agrandi par la création de 5 nouveaux centres ;
- Le processus d'installation des réseaux du Congo et de la Centrafrique est relancé effectivement ;
- Des études de faisabilité sont menées et le processus de création des réseaux CLAC de Djibouti et du Cameroun sont débutés ;
- Les collections d'ouvrages et des outils didactiques des 107 CLAC situés dans les réseaux du Mali, du Togo, d'Haïti, de Madagascar, du Gabon, de la Guinée, du Sénégal et du Niger sont complètement réhabilités ;
- Un réseau de 5 Espaces du Livre Francophone (ELFE) en Arménie est en cours de finalisation.

#### Résultat immédiat 2: Les volets culturel, artistique, numérique et de développement des CLAC sont renforcés

- Le projet « BOU@TIC » est mis en œuvre. Il vise à étendre les champs de consultation et de partage des contenus numériques dans les CLAC, même sans accès à internet. Le système mis en place repose sur un internet local accessible au public et prend la forme d'une borne wifi associée à un disque dur et des tablettes numériques disponibles pour la consultation sur place. Il permet également aux utilisateurs de télécharger les documents libres de droits (livres, films, documents sonores), de faire des recherches documentaires et de partager des fichiers sur leurs propres appareils (ordinateur, smartphone, tablette...). A ce jour, plus de 400 tablettes numériques ont été acquises et paramétrées par nos soins avant leur diffusion dans les réseaux ;
- Un appui particulier a été attribué aux réseaux pour renforcer leurs activités sociales et culturelles en collaboration avec les associations locales et les partenaires au développement ;
- Par ailleurs, dans le cadre de ce volet, ont été organisés :
  - des ateliers de diagnostics et de déconstruction des préjugés et stéréotypes (« La cacophonie des uns et des autres »),
  - un atelier de dessins sur ardoises a été organisé dans 15 CLAC de Madagascar pour le public âgé de 10 ans et plus sur le thème : «dessine-moi un Francophone » ;



○ des œuvres ont été exposées dans le village de la Francophonie à l'occasion du sommet de Madagascar. 1042 ardoises ont ainsi été produites. L'activité a donné l'occasion de présenter l'OIF, organisation internationale riche de la diversité de ses pays membres, tout en corrigeant les éventuelles erreurs de perception que le public peut en avoir ;  
107 CLAC situés dans les réseaux du Mali, du Togo, d'Haïti, de Madagascar, du Gabon, de la Guinée, du Sénégal et du Niger ont bénéficié d'un renouvellement complet de leurs équipements audiovisuels en appui de leurs animations culturelles, dont du matériel professionnel de sonorisation et de projection cinéma.

#### Changements les plus significatifs :

L'offre de services des réseaux CLAC existants s'est sensiblement renforcée, à la fois dans le domaine de la lecture publique et dans leur positionnement en tant qu'outils au service des opérateurs culturels et de développement. Cet appui de l'OIF s'accompagne d'une implication toujours plus importante des moyens investis par les Etats au bénéfice de leurs réseaux.

Principalement utilisés par les jeunes de moins de 18 ans, les CLAC pratiquent une politique d'attraction et de fidélisation du public féminin qui a permis d'atteindre l'équité des genres dans la fréquentation des centres.

2.1.3. Accès aux contenus et dialogue des cultures	2.1.3 Promotion de l'accès aux savoirs et aux contenus culturels	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D31.23 Des espaces de célébration de la créativité francophone, de dialogue des cultures et de partage de contenus et de savoirs sont valorisés			0%	30%	-
		45% de CLAC ont accru leur ouverture aux activités culturelles, artistiques, numérique et de développement	0%	90%	-
	D31.23 L'accès aux savoirs, à l'information et aux loisirs est amélioré pour les populations jeunes et les femmes	107 CLAC rénovés et équipés en outils numériques	0	235	-
D31.232 L'accès aux savoirs, à l'information et aux loisirs est amélioré pour les populations jeunes et les femmes	D31.234 L'offre de lecture publique et d'animation culturelle est améliorée	3 600 000 visites par an dans les bibliothèques des CLAC	2 600 000	3 250 000	-

D31.233 La diffusion de l'information culturelle francophone est diversifiée et renforcée à travers différents supports médiatiques	D31.235 Les volets culturel, artistique, numérique et de développement des CLAC sont renforcés	-9,1 % d'accroissement de la consultation de l'information culturelle sur internet	0%	+30%	27%
---	--	--	----	------	-----

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	1 800 000 €	1 800 000 €	1 616 036 €		90%
2016	PR : 1 780 000 € 1 800 000 €	2 050 400 €	1 969 524 €		96%
30 juin 2017	PR : 1 000 000 € 1 600 000 €	933 640 €		594 108 €	64%
31 août 2017				749 570 €	80%

## Programme 2.1.4 – Dialogue des cultures et promotion de la diversité linguistique

**Résultat intermédiaire attendu :** *Des conditions favorables au dialogue des cultures et à la promotion de la diversité linguistique sont développées*

**UA chef de file :** DLFCD

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Les interactions et la fécondation mutuelle des diverses expressions culturelles sont l'une des vocations premières de la Francophonie, organisation présente sur les cinq continents avec en partage une langue facilitant les échanges à tous les niveaux, du local à l'international.

La Francophonie se caractérise aussi par le plurilinguisme de la majorité des locuteurs qui peuplent son espace. La langue y apparaît comme un vecteur d'unité mais aussi de différenciation très puissant. Elle constitue un préalable indispensable à la construction d'une identité et à la pluralité des manières de concevoir le monde et de le décrire, à la capacité d'accepter l'autre dans sa différence, de le respecter et d'établir avec lui un dialogue. La prise en compte des variétés du français et la valorisation des langues en contact avec le français constituent donc un enjeu majeur pour l'espace francophone dans sa diversité.

La vision que la Francophonie entend concrétiser a été formulée par l'un de ses pères fondateurs, Léopold Sédar Senghor : « S'enrichir de nos différences pour converger vers l'universel ».

45 ans plus tard, cet idéal est d'une actualité cruciale tant la tentation de la clôture prend le pas sur l'ouverture à la diversité des expressions de notre humanité commune, dont les aspects les plus meurtriers occupent les devants de la scène mondiale.

C'est à l'heure du repli identitaire que s'impose avec la plus grande évidence l'interdépendance de nos sociétés. Toutes aspirent au bien-être, toutes revendiquent le droit d'en jouir d'une manière qui leur soit propre. Nos frontières sont définitivement poreuses, aucun mur ne sera suffisamment haut pour protéger le bonheur des uns du malheur des autres. C'est en nous fondant sur nos aspirations les plus profondes, nos valeurs les plus humanistes que pourrait se dessiner l'avenir.

Dans cette optique, la déconstruction des stéréotypes et des préjugés qui enferment l'Autre dans une identité monolithique, l'accès aux savoirs et l'élargissement de la participation à la vie culturelle peuvent aider à dépasser les clivages linguistiques, ethniques, ou autres, qui freinent la compréhension mutuelle des peuples, pour faire de la diversité une richesse expérimentée au quotidien et un espace harmonieux d'interactions. A rebours des conceptions monolithiques de l'identité, la Francophonie se propose de mettre en valeur la richesse qui réside dans notre diversité culturelle et la polyphonie de nos langues.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que des conditions favorables au dialogue des cultures et à la promotion de la diversité linguistique soient développées, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Le dialogue politique autour des diversités culturelles et religieuses, ainsi que l'alliance entre le français et les langues en usage aux niveaux international, régional, national et local sont approfondis**

- Les Premières Assises du français (Bogota, Colombie), temps fort de l'année croisée France-Colombie, événement mis en place à l'initiative des gouvernements français et colombien, ont réuni plus de 200 décideurs publics et privés, des chercheurs et des acteurs de la société civile, responsables économiques, sociaux, professionnels et éducatifs ;
- Dans cette perspective de dialogue entre les grandes aires linguistiques, il est à signaler l'appui du *Colloque Francophonie arabe : voies et voix* (Alexandrie, Egypte). Le colloque a regroupé 150 enseignants et chercheurs francophones au niveau national, régional et international autour de problématiques liées à l'usage de la langue française dans différents domaines tels que l'enseignement, l'apprentissage, la traduction, le journalisme etc.

#### **Résultat immédiat 2 : Le dialogue interculturel au niveau des acteurs du terrain est accru et la perception de l'altérité est de plus en plus appréciée**

- La Journée internationale de la langue maternelle a été organisée en partenariat avec l'UNESCO,

le 21 février 2017, avec pour thème "Vers des avenir durables grâce à l'éducation multilingue". Cet événement a permis des échanges autour de l'éducation multilingue et des actions menées par les deux institutions pour la promouvoir. Il a également été célébré par l'OIF à l'Office des Nations unies à Genève ;

- Un appui a été accordé à l'organisation du Salon africain des langues et des cultures (SALC) (Dakar, Sénégal), événement qui a regroupé environ 120 participants : décideurs politiques, partenaires au développement, experts, chercheurs, acteurs culturels, mouvement associatif, représentants d'ONGs et de la société civile ;
- Le livret « Dix-moi dix mots » 2018 a été réalisé. Cette opération, portée par l'ensemble de l'espace francophone, invite chacun à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. Dans le cadre de cette opération de sensibilisation à la langue française, des concours de création littéraire à dimension internationale et des activités orales (contes, chansons, mises en voix, etc.) et écrites (articles, correspondances réelles ou fictives, essais, journaux, scénarios, pièces de théâtre, livrets d'opéra, poèmes, récits de réalité ou de fiction, etc.) sont proposées aux nombreux pays qui s'y associent ;
- Un soutien a été accordé au Colloque du 60ème anniversaire de la fondation de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (prévu le 27 octobre 2017 à la Sorbonne Nouvelle) destiné à un public d'étudiants, d'universitaires et d'employeurs, en partenariat avec la Direction générale de la Traduction et la Direction générale de l'Interprétation de la Commission européenne, le Siège des Nations unies à New-York et la Section Traduction et Interprétation de l'Union Africaine ;
- Un appui financier de 150 000 euros a été apporté par l'OIF à l'organisation de la 10e édition du Marché des arts du spectacle africain (MASA) (prévu en mars 2018) au titre de sa contribution 2017 ;
- Un soutien a été accordé à l'organisation de la 7ème édition des Voyages d'intégration africaine (VIA) (Accra, Ghana, du 4 au 14 août), placée sous le thème : « La jeunesse africaine et afro-descendante face au panafricanisme : l'héritage de Kwame Nkrumah ». Des ateliers pour la conscientisation et la déconstruction des stéréotypes, « Qui est l'autre de qui », ont été programmés et organisés par l'OIF ;
- Sur la déconstruction des stéréotypes, un atelier a été réalisé sur ce thème, à travers notamment la parenté à plaisanterie. Un appui a été également apporté à la 10ème édition du festival Koom Koom (prévu à Ziguinchor, Sénégal, du 14 au 17 décembre 2017).

### **Résultat immédiat 3 : La richesse des identités plurielles et la polyphonie des langues sont davantage célébrées comme source de créativité et de savoirs**

- Dans le cadre de l'activité « Préservation du patrimoine immatériel (recueil et diffusion) » et des littératures emblématiques de l'espace francophone, le programme a apporté un appui à la production d'un documentaire de 52', intitulé « Enracinement et ouverture » portant sur le patrimoine immatériel en Afrique de l'ouest, particulièrement au Sénégal. Ce documentaire, réalisé dans le cadre de « Qui est l'autre de qui », sera disponible au niveau des CLAC. L'ouvrage d'expressions francophones, Casse-moi l'os, sera par ailleurs publié par Livre de poche et 1000 exemplaires seront mis à la disposition de l'OIF ;
- Dans le cadre de l'activité « Soutien et organisation de festivals, expositions, rencontres traitant de l'altérité », l'organisation de la 3ème édition du festival Karane (Oujda, Maroc, du 18 au 20 août 2017), mêlant les arts traditionnels et modernes, a été soutenu. Ce festival entend fédérer la population du nord tout en renforçant le lien entre les générations.

### **Résultat immédiat 4 : La production d'analyses et le partage de connaissances sur la diversité des langues partenaires et le vivre ensemble sont favorisés**

- Dans la continuité du cours en ligne ouvert et massif (CLOM) « Enseigner l'intercompréhension en langues romanes à un jeune public », une nouvelle édition enrichie, intitulée « L'interculturel dans l'intercompréhension en langues romanes » a été lancée (depuis le 30 mai 2017). De nouveaux supports ont été ajoutés aux contenus déjà existants pour mettre en valeur la dimension interculturelle de l'intercompréhension. 1263 participants actifs ont rejoint la plateforme pour la session 2017 dont 78% de femmes ; 76% des participants estiment avoir atteint voire dépassé les objectifs qu'ils s'étaient fixés au début du CLOM, 98% affirment qu'ils recommanderaient le CLOM à un ami/collègue et 77% estiment que le label OIF a été un critère important ou aidant à suivre cette formation ;

- Un soutien à l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) pour l'appui à la mise en place d'actions en faveur du français spécialisé a été accordé. La DAPG et la DLFCD ont apporté un appui technique et financier au Symposium international de Ouagadougou, ouvert notamment par la Secrétaire générale de la Francophonie ;

Un appui a été accordé au Centre de recherche et d'études sur les constructions identitaires (CRECI - Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo), pour l'organisation du 16e Congrès international de l'Association internationale sur les recherches interculturelles (ARIC) (Antananarivo, Madagascar, 23-27 mai 2017). Dans ce cadre, l'OIF a prononcé une allocution portant sur le dialogue des cultures et l'importance qu'elle attache à cette problématique et animé un atelier sur la méthode utilisée pour la conscientisation et la déconstruction des stéréotypes.

#### **Changements les plus significatifs :**

Le Programme 2.1.4 Dialogue des cultures et promotion de la diversité linguistique a été mis en place à partir de 2017, après la restructuration de la DLFCD et suite à la validation de la programmation revue par le XVIe Sommet (Madagascar).

Pour 2016, les activités liées au dialogue des cultures figurent dans les comptes rendus des programmes 2.1.3. Accès aux contenus et dialogue des cultures et 2.1.1. Politiques culturelles et inclusion de la culture dans stratégies de développement.

Les activités relatives à la promotion de la diversité linguistique se trouvent dans les comptes rendus des programmes 1.1.1 Connaissance et promotion du français et de la diversité linguistique et 1.1.3 Français langue étrangère.

Pour les éléments budgétaires 2016, voir dans les programmes concernés, mentionnés précédemment.

Le compte-rendu du programme ne concerne donc que les activités menées du 1er janvier au 30 juin 2017.

La mise en place de ce programme en 2017 témoigne de la volonté de la Francophonie de mettre l'accent sur le dialogue des cultures, sur le libre ensemble et sur la diversité comme richesse expérimentée au quotidien dans un espace harmonieux d'interaction.

2.1.4. Dialogue des cultures et promotion de la diversité linguistique	Indicateur <sup>7</sup>	Point de référence	Cible 2018	2016
D31.24 Des conditions favorables au dialogue des cultures et à la promotion de la diversité linguistique sont développées	% d'événements et d'espaces multiculturels et multilingues soutenus qui ont atteint une attractivité satisfaisante	0	30%	-
D31.241 Le dialogue politique autour des diversités culturelles et religieuses, ainsi que l'alliance entre le français et les langues en usage aux niveaux international, régional, national et local sont approfondis				
D31.242 Le dialogue interculturel au niveau des acteurs du terrain est accru et la perception de l'altérité est de plus en plus appréciée				
D31.243 La richesse des identités plurielles et la polyphonie des langues sont davantage célébrées comme source de créativité et de savoirs				
D31.244 La production d'analyses et le partage de connaissances sur la diversité des langues partenaires et le vivre ensemble sont favorisés				

	Crédit				Taux d'exécution
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
30 juin 2017	640 000 €	rectifié : 604 000 € - 40 000 = alloué : 574 000 €		377 444 €	66%
31 août 2017				428 401 €	75%

<sup>7</sup>Compte tenu de la révision de la programmation, certains indicateurs n'ont pas été renseignés.

## **Annexe 2 : MISSION B**

## Programme 3.1.1 - Démocratie et droits de l'Homme

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les capacités des acteurs de la démocratie et le respect des droits de l'Homme sont renforcés*

**UA chef de file :** DAPG

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :**

Dans tous les pays de l'espace francophone, les États sont engagés dans des efforts pour consolider les acquis ou renforcer des conquêtes fragiles en matière de gouvernance démocratique. Toutefois, des difficultés persistent, comme en témoignent les crises de la démocratie ou les ruptures ayant émaillé ces processus, ou encore les fragilités de l'État de droit et, dans certains cas, les atteintes graves aux droits de l'Homme. Ces difficultés n'épargnent d'ailleurs pas les démocraties avancées. De même, l'apparition de nouvelles formes de menaces à la démocratie et aux droits de l'Homme (terrorisme, criminalité organisée, corruption, montée de l'intolérance religieuse, etc.) accroît l'urgence du renforcement des institutions et des valeurs dans le cadre d'une approche fondée sur la participation et la sensibilisation du citoyen.

Ce programme se fonde sur le constat que le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit ainsi que les thématiques du développement suivent des trajectoires de plus en plus convergentes. De fait, sans stabilité institutionnelle et sans respect des libertés et des droits fondamentaux, il ne saurait y avoir de sécurité juridique des biens et des personnes, élément indispensable au développement. L'un des principaux enjeux du programme réside donc dans la capacité de l'OIF à agir dans un environnement politique particulièrement complexe où la légitimité et la stabilité de l'État et de ses structures doivent être préservées.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les capacités des acteurs de la démocratie et le respect des droits de l'Homme soient renforcés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les capacités des institutions nationales sont améliorées et les pratiques prennent davantage en compte la culture démocratique**

- Les textes sont réformés : un appui aux réformes constitutionnelles et administratives a été poursuivi en 2016 et 2017 ;
- Les partis politiques sont renforcés : un soutien aux mécanismes de gouvernance et de dialogue des partis politiques et de la société civile a été réalisé en 2016 et 2017 ;
- Les capacités de parlements cibles ont été modernisées et les travaux parlementaires ont bénéficié d'une meilleure diffusion à travers le programme NORIA ; des séminaires et des stages d'appui parlementaires portant sur les thématiques de protection et de promotion des droits de l'Homme (EPU, INDH, Peine de mort, état civil) ont eu lieu ; les actions de sensibilisation démocratique en direction de la jeunesse ont été menées à travers le programme des jeunes parlementaires et du Parlement francophone des jeunes. Enfin, les activités du réseau des femmes parlementaires ont permis de renforcer le plaidoyer en faveur d'une plus grande participation des femmes à la vie politique ;
- L'expertise des réseaux institutionnels a été mobilisée en 2016, notamment au travers de la 5<sup>e</sup> édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie qui ont porté sur plusieurs thématiques émergentes ou sur lesquelles l'OIF reste mobilisée : migrations, état civil, constitutions et élections. Par ailleurs, au travers des programmes de formation à la bonne gouvernance ou d'échanges de bonnes pratiques, les agents des institutions publiques mobilisées par les réseaux institutionnels ont été formés. Cet engagement s'est traduit dans la double poursuite du développement institutionnel et de la gouvernance démocratique à travers le renforcement des capacités institutionnelles de membres des réseaux du dispositif francophone. Celles-ci ont été renforcées pour appliquer les principes et les pratiques de la démocratie et du respect des droits de l'Homme dans plusieurs pays. Cet effort encourage le développement d'institutions effectives et crédibles qui bénéficient, par ailleurs, du renforcement permanent des capacités des acteurs incarnant les valeurs de démocratie et des droits de l'Homme ;
- Enfin, les activités en faveur de la modernisation de l'état civil dans l'espace francophone ont été poursuivies à travers la concrétisation de notre partenariat avec International IDEA, la



**Résultat immédiat 2 : L'implication des institutions nationales et de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme est accrue**

- L'assistance technique mobilisée pour accompagner les États dans le processus de l'Examen périodique universel s'est diversifiée en 2016 et 2017, tant en ce qui concerne les pays concernés pour la première fois (Bénin, Sénégal, Madagascar) qu'en ce qui touche à l'offre de formation (actualisation du Guide sur l'EPU qui offre pour la première fois des outils informatiques) ;
- Les partenariats extérieurs ont été renforcés avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) et le Conseil de l'Europe et un nouvel accord-cadre a été conclu avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. Avec le HCDH, la Feuille de route renouvelée en 2016 a permis de coopérer dans des domaines nouveaux, notamment les migrations, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les défenseurs des droits de l'Homme. Avec le Conseil de l'Europe, le soutien aux Écoles citoyennes s'est approfondi avec la consolidation de la nouvelle École citoyenne d'Afrique de l'Ouest, créée fin 2015. Par ailleurs, l'implication de l'OIF dans la tenue d'un atelier francophone lors du Forum mondial de la démocratie qui a lieu chaque année à Strasbourg est devenue une pratique régulière et appréciée. Enfin, l'OIF s'est donnée les moyens de coopérer avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples par le biais de missions sur le terrain et de la conclusion d'un accord de partenariat ;
- Depuis 2016, l'OIF s'est engagée dans une nouvelle thématique prioritaire relative à la protection des droits des migrants. Des actions ont été menées conjointement avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des migrants au Sénégal et au Maroc et un soutien important a été accordé à 8 ONG de la société civile travaillant dans ce domaine dans le cadre du Fonds francophone pour les droits de l'Homme Martine Anstett ;
- Le soutien aux défenseurs des droits de l'Homme s'est diversifié avec la poursuite de l'appui à l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, la participation aux réunions des inter-mécanismes et le lancement d'une formation pilote de renforcement des capacités qui repose sur trois axes : (i) une sensibilisation aux techniques de recherche et de rédaction, (ii) un échange sur le cadre légal national et international et (iii) une présentation du mandat des rapporteurs spéciaux des Nations unies et de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. L'appui à la société civile s'est poursuivi de manière dynamique en abordant de nouvelles thématiques, telles que les migrations (par le biais du Fonds francophone pour les droits de l'Homme Martine Anstett 2017). Le soutien à la société civile s'étend à toutes les problématiques prioritaires (lutte contre la torture, abolition de la peine de mort, droits des enfants, responsabilité sociale des entreprises, éducation aux droits de l'Homme). Depuis 2016, une large campagne de sensibilisation a été menée à l'intention des professionnels dans le domaine du droit et de la sécurité en matière de protection de l'enfant victime de violences. Ces formations se sont fondées sur un nouveau guide publié fin 2015 ;
- L'OIF a soutenu avec succès la mise en place – ou le renforcement – de plusieurs institutions nationales des droits de l'Homme (Madagascar, Mali, Burkina Faso, Bénin) et appuyé différentes étapes clés du fonctionnement de mécanismes nationaux de prévention de la torture dans l'espace francophone (avec la première université d'été francophone sur les MNP à Lyon en juillet 2016 et le soutien à plusieurs MNP, notamment en Roumanie et au Sénégal) ;
- La diffusion d'outils d'éducation aux droits de l'Homme sera amplifiée notamment grâce à l'élaboration, en 2017, d'un Cours en ligne ouvert et massif (CLOM) qui s'adresse à tous les enseignants francophones aux niveaux primaire et secondaire ;
- Le plaidoyer en faveur de la ratification et de la mise en œuvre des principaux instruments internationaux a débouché sur la ratification du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort par trois pays francophones : le Togo et la République dominicaine en 2016 et Sao Tomé et Príncipe en 2017. De même, trois autres pays francophones ont adhéré au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Par ailleurs, la Guinée a aboli la peine de mort en 2016 et le Tchad a retiré ce châtiment de son code pénal en le limitant aux infractions terroristes.

**Changements les plus significatifs :**

L'action de l'OIF en matière de droits de l'Homme s'est à la fois consolidée et diversifiée. Le nombre de partenaires soutenus s'est accru et il en a été de même des thématiques nouvelles qui ont été abordées : Lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente en lien avec le projet « Libres ensemble ».

Pour répondre aux engagements francophones pris en la matière, l'attention portée aux droits des migrants s'est traduite par un partenariat avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des migrants et une mobilisation des réseaux institutionnels de la Francophonie dans leurs champs d'actions respectifs (Commissions nationales des droits de l'Homme, Médiateurs et Ombudsmans, Avocats, Procureurs et poursuivants, Policiers). Ainsi, des premières formations sur les droits des migrants ou droits des enfants migrants ont pris place en 2016 pour renforcer les capacités institutionnelles sur ces matières.

La diversification de l'offre du programme « Démocratie et droits de l'Homme » repose également sur de nouveaux outils (Guides sur les droits de l'enfant, sur l'EPU, sur l'état civil et prochain CLOM). Ces outils ont suscité un grand intérêt de la part des États et de leurs institutions, des partenaires internationaux et des ONG ont exprimé le souhait de bénéficier de formations en lien avec ces différentes thématiques.

Dans le domaine de l'état civil, et grâce à un programme d'activités déployé en 2016, le changement le plus significatif réside dans l'affirmation du positionnement de l'OIF parmi les acteurs internationaux traitant de cette question. L'OIF a rejoint le consortium international (CEA, UA, Banque Mondiale, UNICEF) qui œuvre à la modernisation des systèmes d'état civil et participe désormais aux Conférences des ministres en charge de l'état civil.

<b>3.1.1. Démocratie et droits de l'Homme</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D32.11 Les capacités des acteurs de la démocratie et le respect des droits de l'Homme sont renforcés	<b>70</b> acteurs ont postulé au Fond francophone pour les droits de l'Homme « Martine ANSTETT »	60	100	-
D32.111 Les capacités des institutions nationales sont améliorées et les pratiques prennent davantage en compte la culture démocratique	<b>55%</b> des institutions nationales ciblées mobilisées dans la consolidation du processus démocratique	50%	60%	65%
D32.112 L'implication des institutions nationales et de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme est accrue	<b>46<sup>8</sup></b> acteurs institutionnels appuyés dans les pays francophones sérieusement impliqués dans le suivi des actions/recommandations de l'OIF en matière de droits de l'Homme	15	25	26

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>2 090 000 €</b>	<b>2 035 500 €</b>	<b>1 646 264 €</b>		<b>81%</b>
2016	<b>PR : 2 070 000 € 2 030 000 €</b>	<b>2 163 800 €</b>	<b>1 910 071 €</b>		<b>88%</b>
30 juin 2017	<b>1 850 000 €</b>	<b>rectifié : 1 857 820 € + 45 089 = alloué : 1 902 909 €</b>		<b>1 313 551 €</b>	<b>69%</b>
31 août 2017				<b>1 599 724 €</b>	<b>84%</b>

<sup>8</sup> Dont 20 sur la période 2016-2017

## Programme 3.1.2 – Droit et justice

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les droits nationaux sont modernisés, le fonctionnement des institutions judiciaires et les expertises sont améliorés*

**UA chef de file :** DAPG

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Dans le contexte actuel de crise, de tensions et de remise en cause des acquis démocratiques et de l'État de droit qui affecte la communauté internationale et en particulier l'espace francophone, il revient à l'OIF d'appuyer ses États membres dans leur mission de protection de l'État de droit, de lutte contre l'impunité et les crimes les plus graves et de garantie à la mise en œuvre effective des principes qui le sous-tendent. Un accent particulier est mis sur les pays francophones en crise et en sortie de crise, les femmes et les jeunes qui sont à la fois les plus touchés par ces situations et ceux qui sont les plus à même d'être porteurs du renouveau et de la modernisation des institutions et des pratiques sociales, politiques et économiques.

En 2016-2017, le programme a participé à la réflexion interne qui a débouché sur l'adoption au Sommet de Madagascar de la programmation 2015-2018 révisée et l'a intégrée dans sa planification 2017. Les actions entreprises en 2017 sont dans la continuité des initiatives déployées en 2016, enrichies des inflexions décidées à Madagascar. La Francophonie est devenue un partenaire reconnu disposant de la confiance de ses membres et capable de mobiliser une expertise multilatérale de haut niveau adaptée aux réalités de l'espace francophone, en matière de droit et de justice.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les droits nationaux soient modernisés, le fonctionnement des institutions judiciaires et les expertises améliorés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les institutions judiciaires sont modernisées et les textes juridiques sont disponibles et harmonisés conformément aux standards internationaux**

- Le Réseau Francophone de Diffusion du Droit (RF2D) a été soutenu dans le cadre de sa stratégie de diffusion du droit pour collecter et diffuser la jurisprudence nationale des États membres de l'OHADA ;
- Le projet d'informatisation des six Cours d'appel et de la Cour de cassation malgaches, de formation des magistrats et des greffiers à la constitution et à la gestion des banques de données juridiques informatisées a été consolidé ;
- Les structures nationales de diffusion du droit suivantes ont été appuyées : i) CEFOD du Tchad, pour la formation de para juristes en technique de rédaction d'actes juridiques à l'acquisition de logiciel d'anonymisation de la jurisprudence et la réalisation des publications juridiques thématiques ; ii) Centre de vulgarisation et de consultation juridique (CVCJ) de la Guinée pour la conception, l'édition et la diffusion de recueils et de guides juridiques ainsi que l'organisation de deux sessions de formation à l'intention des cibles identifiés;
- L'OIF a participé en tant que partenaire technique et financier aux 3 conseils des Ministres de l'OHADA qui se sont tenus à Brazzaville (juin et octobre 2016), et Conakry (5-10 juin 2017) comme observateur ;
- La commission nationale OHADA (CNO) de Centrafrique a bénéficié d'un soutien financier pour l'organisation d'un séminaire de dynamisation de la CNO et la mise en place d'un environnement des affaires attractif, notamment dans le contexte de sortie de crise ;
- Des missions d'évaluation des besoins des appareils judiciaires de Djibouti et du Niger (en suivi des visites officielles de la Secrétaire générale) ont été conduites en vue d'appuyer les processus de réforme judiciaire en cours et renforcer les capacités des praticiens du droit et des institutions.

#### **Résultat immédiat 2 : Les praticiens du droit sont mieux formés et l'expertise francophone est internationalement reconnue**

- Grâce au soutien de l'OIF, les procureurs francophones ont participé au congrès annuel de

l'Association des procureurs et poursuivants (AIPP), qui s'est tenu à Dublin, du 9 au 14 septembre 2016 sur le thème « les relations entre le procureur et l'enquêteur » ;

- Plus de 1200 avocats ont été formés sur cette période par le Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (CIFAF) lors de ses sessions annuelles 2016 de formation initiale (Cotonou) et des sessions annuelles (2016 et 2017) de formation continue régionale ;
  - La 9e session de formation continue de haut niveau a été menée par l'Association africaine des hautes juridictions francophones (AAHJF) à Porto Novo ;
  - L'OIF a soutenu la tenue du Congrès annuel 2016 de la CIB (conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune), auquel elle a participé et les sessions 2016 et 2017 des cours d'été de l'Académie de droit international de La Haye ;
  - L'OIF a soutenu la tenue du « campus international Liban » séminaire de formation/information organisé à Beyrouth par les Barreaux de Beyrouth et de Paris et le concours de plaidoirie Jean-Pictet, auquel elle a participé ;
  - L'OIF a soutenu la tenue du Colloque international et des assises statutaires 2016 de l'AAHJF (Lomé, décembre 2016), auxquels elle a participé ;
  - L'OIF a participé et été représentée à l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) ;
  - L'OIF a soutenu financièrement la retraite de haut niveau de la CPI à destination des représentations permanentes des États parties au Statut de Rome, membres de l'Union africaine, à laquelle elle a participé ;
  - Les hautes juridictions des pays du G5 Sahel ont bénéficié des deux premières activités de formation/sensibilisation sur leur rôle dans la lutte contre le terrorisme dans le cadre du projet conjoint OIF/ONU/DC/Comité contre le terrorisme des Nations unies/AHJUCAF (Bamako, octobre 2016 et Niamey, mai 2017) ;
  - L'OIF a participé au congrès annuel de l'UIA (Union Internationale des Avocats) à Budapest ;
- Des actions de coopération ont été développées (avec la DFEN) sur la responsabilité sociale des entreprises (Dakar, Sénégal, février 2017), sur l'abolition de la peine de mort (Algérie, avril 2017), et sur la responsabilité médicale (Yaoundé, juin 2017).

#### **Changements les plus significatifs :**

Les activités de formation et leur appropriation nationale sont de plus en plus effectives (à l'exemple du CIFAF) et s'intègrent plus naturellement dans les programmes nationaux de formation et de renforcement des capacités.

La mise en œuvre d'actions en faveur de la lutte contre le terrorisme, avec notamment le concours des réseaux institutionnels (cours suprêmes, procureurs et avocats) est en plein développement et s'insère déjà dans le canevas général de la programmation.

<b>3.1.2. Droit et justice</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D32.12 Les droits nationaux sont modernisés, le fonctionnement des institutions judiciaires et les expertises nationales sont améliorés	Le niveau d'accès des citoyens à la justice dans les pays appuyés est estimé à <b>2 sur 4</b>	<b>0<sup>9</sup></b>	<b>4</b>	<b>2</b>
D32.121 Les institutions judiciaires sont modernisées et les textes juridiques sont disponibles et harmonisés conformément aux standards internationaux	<b>15</b> pays bien avancés dans l'harmonisation effective du droit OHADA	10	15	15
D32.122 Les praticiens du droit sont mieux formés et l'expertise francophone est internationalement reconnue	<b>1 200</b> praticiens du droit formés	0 <sup>10</sup>	1800	1000

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonné</i>	<i>engagé</i>	
<i>2015</i>	<b>1 200 000 €</b>	<b>1 140 000 €</b>	<b>916 279 €</b>		<b>80%</b>
<i>2016</i>	<b>PR : 1 170 000 € 1 200 000 €</b>	<b>1 139 200 €</b>	<b>989 911 €</b>		<b>87%</b>
<i>30 juin 2017</i>	<b>1 050 000 €</b>	<b>1 049 139 €</b>		<b>682 361 €</b>	<b>65%</b>
<i>31 août 2017</i>				<b>790 665 €</b>	<b>75%</b>

<sup>9</sup> Sous réserve de la confirmation des spécialistes de programmes compétents, pas d'élément comparatif sous l'ancienne programmation.

<sup>10</sup> Pas de données recensées sous l'ancienne programmation.

## Programme 3.1.3 – Médias et liberté de la presse

**Résultat intermédiaire attendu :** *Le pluralisme des médias et la liberté de la presse sont renforcés*

**UA chef de file :** DAPG

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :**

Les évolutions des enjeux relatifs au pluralisme des médias et à la liberté de la presse doivent se lire conjointement à l'aune des contextes politiques nationaux et de l'appropriation grandissante des nouvelles technologies par les populations qui peuvent constituer autant un facteur de changement que de déstabilisation. Politiquement, les évolutions des usages numériques ont permis l'émergence d'une nouvelle société civile qui s'organise et se solidarise, notamment sur le continent africain. Parallèlement, la multiplication des canaux de production et de diffusion d'informations peut s'avérer, en fonction des contextes, des facteurs de fragilisation comme de propagande des pouvoirs et institutions en place. Économiquement, le secteur numérique constitue un potentiel de développement indéniable pour l'innovation et la libération de certaines forces créatrices. En même temps, l'avènement de l'ère numérique pose la question de l'adaptation et de l'évolution des écosystèmes traditionnels (presse écrite, radio, TV) marqué par la désaffection des jeunes, désormais tournés vers la mobilité et l'interactivité des réseaux sociaux, et par l'internationalisation des acteurs médiatiques. Culturellement, l'arrivée de ces grands acteurs médiatiques constitue une menace pour la production et l'accès à des contenus locaux et/ou francophones.

Face à cette situation, force est de constater que de nombreux pays ont fait le choix d'un durcissement synonyme de régression, voire de répression, de la liberté d'expression. En fonction des menaces réelles ou perçues, certains États ont choisi d'arrêter des journalistes, de couper l'accès à internet, d'appliquer des lois d'exception ou d'adopter des lois prévoyant ou maintenant des peines privatives de libertés pour les professionnels des médias. Lorsque le principe de l'application des cadres juridiques relatifs aux médias par des autorités ad hoc semble acquis, la mise en œuvre d'une régulation indépendante des médias souffre toujours d'un déficit de moyens matériels, humains et financiers, ainsi que d'un manque de reconnaissance et d'ancrage d'une culture de la régulation indépendante par les pouvoirs publics et, parfois, par les médias eux-mêmes.

Comme dans de nombreux autres secteurs, les disruptions que rendent possibles l'avènement d'une société numérique bousculent les cadres classiques d'appréhension du secteur des médias et de compréhension du rôle et des responsabilités des autorités de régulation, des médias et des journalistes. Il n'en reste pas moins que les efforts de professionnalisation, de structuration et de consolidation de ces acteurs ainsi que le renforcement de l'État de droit restent des défis essentiels et primordiaux dans de nombreux États-membres de la Francophonie.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que le pluralisme des médias et la liberté de la presse soient renforcés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Le cadre juridique relatif au secteur des médias est amélioré**

- L'OIF a participé et pris en charge la participation de 3 juges de l'espace francophone à un séminaire intitulé « Renforcer les systèmes judiciaires et les Cours africaines pour protéger la sécurité des journalistes et mettre fin à l'impunité » organisé par l'UNESCO et la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples ;
- La situation des médias et de l'environnement juridique et institutionnel en Haïti a été évaluée en prévision d'actions spécifiques dans ce domaine ;
- 3 médias francophones innovants ont été soutenus à travers le Prix francophone de l'innovation dans les médias qui a reçu 30 candidatures de 16 pays de l'espace francophone ;
- 160 officiers des forces de sécurité et 40 journalistes du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ont été formés à la liberté d'expression et à la protection des journalistes dans le cadre d'une formation organisée en partenariat avec l'UNESCO ;
- Une communauté de jeunes innovateurs de médias numériques d'Afrique francophone a été accompagnée à travers la création d'une plateforme d'information et de soutien à création de projets innovants (plus 8 000 abonnés à la page Facebook) ;
- 30 députés de l'Assemblée des représentants du Peuple (ARP) de Tunisie ont été formés à la

communication politique ;

- L'organisation d'un festival du dessin de presse à Grand-Bassam a été soutenu et vu la participation de jeunes talents à un concours dont la thématique était « Libres ensemble ».

### **Résultat immédiat 2 : L'indépendance et l'autonomie des organes de régulation et d'autorégulation sont renforcées**

- Les recommandations des membres du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) ont été adoptées sur :
  - la conservation des archives audiovisuelles, l'indépendance et la régulation des médias de service public ;
  - le droit d'auteur et la régulation audiovisuelle à l'ère du numérique ;
- Un projet-pilote sur la régulation du discours de haine dans les médias audiovisuels rassemblant trois autorités de régulation de l'espace francophone a été lancé. Il vise à établir un cadre juridique et jurisprudentiel de régulation de ces discours, un guide de promotion d'une culture de la tolérance dans les médias audiovisuels, un lexique des discours de haine ainsi qu'une bibliothèque numérique relative à cet enjeu ;
- 25 représentants de radiodiffuseurs nationaux ont été formés aux indicateurs d'égalité des genres dans les médias dans le cadre d'une formation organisée en partenariat avec l'UNESCO ;
- Des membres de l'Association francophones des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) ont échangé leurs expériences lors de la Conférence annuelle du Réseau et ont bénéficié d'actions de sensibilisation ;
- La représentation et la visibilité de l'AFAPDP ont été soutenues à la Conférence internationale des commissaires à la vie privée ;
- Une plateforme de recensement des expertes francophones (3 000 enregistrées) a été créée et lancée. Elle vise à assurer une meilleure représentation des femmes dans les médias francophones.

### **Résultat immédiat 3 : Les professionnels francophones des médias sont appuyés et mis en réseau**

- Une rencontre des journaux francophones d'Europe centrale et orientale et d'Asie du Sud-Est a été organisée (Chisinau, Moldavie-août 2016) ;
- L'Assemblée générale du Réseau Théophraste qui regroupe les écoles francophones de journalisme a été organisée (Lille, France –novembre 2016) ;
- La Fédération ouest-africaine des Maisons, Centres et Clubs de la presse a été fondée (Lomé, Togo- août 2016) ;
- L'Union africaine de radiodiffusion (UAR) a été soutenue (février 2017-Dakar).

### **Résultat immédiat 4 : Les Associations des journalistes et les médias sont appuyés par l'OIF**

- Les assises de l'Union internationale de la presse francophone ont été organisées (Madagascar, novembre 2016) ;
- Une Conférence internationale de haut niveau sur la couverture médiatique de l'Afrique a été organisée (Nairobi-décembre 2016) ;

Des journaux ont été appuyés : Le Courrier d'Erevan ; Courrier de Moldavie ; Regard (Roumanie) ; Gavroche (Thaïlande).

### **Changements significatifs :**

Les régulateurs des médias sont mieux sensibilisés et outillés sur les enjeux de production audiovisuelle à l'ère du numérique, en ce compris l'avenir des médias de service public.

Les acteurs mobilisés et sensibilisés aux enjeux de liberté d'expression sont diversifiés (forces de sécurité, juges, parlementaires).

La nécessité d'innovation est prise en considération (Prix, LeMediaLabo).

L'expertise francophone en matière de médias et de leurs régulations est reconnue et recherchée par les partenaires internationaux.

La demande de renforcement des capacités des acteurs francophones concernés du secteur des médias est croissante.



<b>3.1.3. Médias et liberté de la presse</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D32.13 Le pluralisme des médias et la liberté de la presse sont renforcés	<b>15</b> États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où sont appliqués les standards internationaux dans le domaine des médias	10	20	-
D32.131 Le cadre juridique relatif au secteur des médias est amélioré	<b>15</b> États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où la liberté de la presse est formellement garantie par la loi	10	20	-
D32.132 L'indépendance et l'autonomie des organes de régulation et d'auto régulation sont renforcées	Organes de régulation et d'autorégulation autonomes et crédibles dans <b>15</b> États et gouvernements membres et observateurs appuyés	10	20	15
D32.133 Les médias francophones sont professionnalisés	<b>20%</b> de médias appuyés qui ont renforcé leur professionnalisme	10%	50%	25%

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>680 000 €</b>	<b>646 300 €</b>	<b>474 587 €</b>		<b>73%</b>
2016	<b>PR : 670 000 € 680 000 €</b>	<b>611 500 €</b>	<b>444 236 €</b>		<b>73%</b>
30 juin 2017	<b>600 000 €</b>	<b>600 789 €</b>		<b>308 535</b>	<b>51%</b>
31 août 2017				<b>423 844 €</b>	<b>71%</b>

## Programme 4.1.1 – Prévention et gestion des crises et des conflits

**Résultat intermédiaire attendu :** *La prévention et la gestion des crises et des conflits ainsi que la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont améliorées*

**UA chef de file :** DAPG

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Durant l'exercice en cours, la mise en œuvre de ce programme s'est poursuivie dans un contexte de fluctuations politiques récurrentes qui ont affecté la paix, la démocratie et l'Etat de droit au sein de l'espace francophone. Les consultations électorales ont, certes, continué d'être des moments de tensions, même si la proportion des crises et conflits ouverts a diminué sur la période. Toutefois, avec la montée des nouveaux phénomènes (radicalisation violente, terrorisme, etc.), la paix et la sécurité des Etats subissent une évolution paradigmatique. Ces nouveaux phénomènes ont considérablement impacté les équilibres institutionnels de plusieurs des États membres (Mali, Tunisie, Égypte, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tchad, etc.), rendant l'offre de solutions plus complexe pour plusieurs raisons :

- Il est difficile de mener des actions de prévention à ce niveau à partir des approches classiques basées sur des normes, principes et règles de l'État de droit ;
- Dans certains cas, la pluralité d'initiatives, sans liens et sans compatibilité, compromet les possibilités de solutions de paix et accentue la fragilité des Etats ;
- Ces nouveaux phénomènes n'étant pas circonscrits dans un espace territorialement délimité, leur prévention et gestion impliquent des cadres mutuels, avec des acteurs divers, aux intérêts parfois difficilement conciliables.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est alors employée à adapter ses moyens et outils d'action, en renforçant notamment sa diplomatie préventive par le recours constant aux Envoyés spéciaux que la Secrétaire générale déploie sur le terrain, avec des mandats qui incorporent une dimension de médiation et de facilitation entre les protagonistes. L'OIF a également intensifié sa coopération avec les partenaires internationaux afin de donner une réponse concertée face à ces menaces.

La dimension « Femmes et Jeunes » a également été privilégiée dans les différents partenariats établis, les initiatives conjointes organisées (avec ONU-Femmes par exemple) et l'approche promue de façon générale.

Enfin, sur la question migratoire, qui est également un facteur de fragilisation des pays (de départ, de transit et d'accueil), l'OIF a formalisé un plan d'action qui prévoit un plaidoyer en faveur du renforcement des capacités des acteurs nationaux chargés de la protection des droits des migrants et de leur famille. Au cours de la période considérée, la mise en œuvre de ce programme a nécessité la poursuite et l'intensification de la mobilisation des instruments de l'expertise de la Francophonie, y compris en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que la prévention et la gestion des crises et des conflits ainsi que la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée soient améliorées, l'OIF a enregistré, pour chacun des résultats immédiats, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les acteurs des crises et des conflits sont rapprochés, s'accordent sur les conditions du dialogue et parviennent à des accords de paix**

- Des Envoyés spéciaux de la Secrétaire générale ainsi que de missions de médiation et de facilitation politiques ont été déployés à la demande de celle-ci (Gabon, RCA, RDC notamment) ;
- Des journées de réflexion (2016 et 2017) avec les Envoyés spéciaux et Chefs de missions de la Secrétaire générale ont été organisées, avec la participation des partenaires (ONU, CEEAC, CEDEAO, etc.) ;
- L'OIF a participé de manière régulière aux réunions internationales sur la RCA, le Burundi, la RDC, etc., notamment au Conseil de Sécurité des Nations unies, à la Commission de l'Union africaine, auprès d'institutions sous régionales partenaires (CEEAC, CEDEAO) ou encore dans le cadre de Groupes internationaux de contact ;
- La mise en œuvre de dispositions d'accords de paix ou d'accords politiques a été soutenue (Comité stratégique pour le Désarmement, démobilisation, réinsertion, réintégration et rapatriement en RCA).

**Résultat immédiat 2 : La synergie avec les autres organisations internationales est renforcée**

- Le rapprochement et le renforcement des concertations avec les partenaires internationaux et régionaux (ONU, UE, CEEAC, CEDEAO) a été poursuivi;
- Plusieurs initiatives ont été organisées avec les partenaires internationaux sur les problématiques de paix, de sécurité, du dialogue, notamment la participation des femmes aux processus de paix dans l'espace francophone (Séminaire d'Abidjan – novembre 2016).

**Résultat immédiat 3 : L'approche et les outils francophones en matière de gestion des crises, de prévention des conflits, de la radicalisation violente et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont valorisés auprès des partenaires internationaux**

- Une deuxième réunion des Envoyés spéciaux et chefs de missions politiques de la Secrétaire générale a été organisée en vue de valoriser l'approche et les outils développés par l'OIF dans ces domaines ainsi que partager les expériences de bonnes pratiques avec les partenaires (mai 2017) ;
- Les outils de recueil d'information (abonnements) ont été consolidés ;
- Un manuel de procédures sur la mise en œuvre du Chapitre V de la Déclaration de Bamako (en cours de finalisation) a été élaboré ;
- Les partenariats avec les centres de recherches et d'analyse francophone (FrancoPaix, IReMMO, Analyse sociétale de l'Afrique (RASS/ASSN)) ont été poursuivis ;
- L'OIF a participé aux rencontres multilatérales pour promouvoir l'approche et les outils francophones.

**Résultat immédiat 4 : Le renforcement des capacités des institutions et acteurs francophones, en particulier les jeunes et les femmes, leur assure une participation accrue en matière de prévention des crises et de la radicalisation violente, de gestion des conflits et de la lutte contre le terrorisme**

L'organisation de formations en matière de prévention et de gestion des crises visant en particulier des publics féminins et jeunes avec les Écoles politiques (Tunis, Cameroun et Afrique de l'ouest notamment), l'Institut international de droit humanitaire, Francopol dans le cadre d'un partenariat avec le CICR (formation des forces de sécurité tunisiennes aux règles de déontologie) a été appuyée.

**Changements significatifs :**

Le renforcement par l'OIF de sa diplomatie préventive a significativement contribué à atténuer les crises et les conflits au cours de la période en revue, et les acteurs nationaux ont privilégié les voies pacifiques et légales de résolution de leurs différends.

Les mécanismes de prévention et de gestion (Envoyés spéciaux, Facilitation, Médiation, appui technique) mis en œuvre par l'OIF ont permis aux partenaires nationaux de mieux s'approprier leurs processus de gestion des crises et des conflits ; ces mécanismes prédisposent les acteurs nationaux à dialoguer et à conclure des accords de paix ou des accords politiques sans violence ;

Les actions de prévention menées par l'OIF ont contribué à atténuer les contestations électorales violentes dans le cadre des processus électoraux.

L'approche développée par l'OIF dans la gestion des crises (RCA, RDC, Burundi, Gabon, etc.) a renforcé la concertation avec les partenaires, à travers notamment des initiatives conjointes (communiqués et déclarations).

Les actions menées dans le cadre de ce programme ont contribué à valoriser l'expertise francophone qui est maintenant reconnue et de plus en plus fortement sollicitée par les partenaires nationaux et internationaux, y compris en matière de renforcement des capacités des jeunes et des femmes, sur les problématiques de paix et de sécurité.

4.1.1. Prévention et gestion des crises et des conflits		Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D32.21 La mobilisation des instruments de l'expertise de la Francophonie contribue à la prévention et à la gestion des crises et des conflits ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée	D31.21 La prévention et la gestion des crises et des conflits ainsi que la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont améliorées	<b>100 %</b> d'Etats membres appuyés se trouvant en situation de fragilité ont bénéficié d'un soutien significatif de l'OIF en faveur du rétablissement de la paix, la sécurité et la stabilité de leurs institutions	<b>57%</b>	<b>75%</b>	<b>100%</b>
D32.211 Les acteurs des crises sont rapprochés et les conditions de dialogue sont réunies	D31.21 Les acteurs des crises et des conflits sont rapprochés, s'accordent sur les conditions du dialogue et parviennent à des accords des paix	Des concertations et dialogues ont été initiés et/ou conduits avec l'appui politique de la Francophonie dans <b>100 %</b> des cas de de crises/conflits survenus au sein des États membres	57%	70%	100%
D32.212 Les acteurs des crises sont convaincus de conclure et de mettre en œuvre des Accords de paix et des accords politiques		Des accords de paix et accords politiques ont été conclus avec l'appui politique et/ou technique de la Francophonie dans <b>50%</b> des cas de crises/conflits survenus au sein des États membres	29%	60%	25%
D32.213 La synergie avec les autres organisations internationales est renforcée		Des initiatives conjointes avec les partenaires internationaux ont été menées dans <b>50%</b> des cas de crises/conflits survenus au sein des États membres	57%	70%	50%
D32.214 L'approche et les outils francophones en matière de gestion des crises, de la radicalisation violente, de prévention des conflits et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont valorisés auprès des partenaires internationaux		<b>30</b> publications font référence aux approches et outils de la Francophonie	25	45	30
D32.215 Le renforcement des capacités des institutions et acteurs francophones, en particulier les jeunes et les femmes, leur assure une participation accrue en matière de prévention des crises et de la radicalisation violente, de gestion des conflits et de la lutte contre le terrorisme		L'expertise francophone en matière de prévention et de gestion des crises et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée a fait l'objet de <b>30</b> sollicitations par les partenaires nationaux et internationaux	14	30	20

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>845 000 €</b>	<b>835 000 €</b>	<b>582 267 €</b>		<b>70%</b>
2016	<b>PR : 830 000 € 845 000 €</b>	<b>749 700 €</b>	<b>636 151 €</b>		<b>85%</b>
30 juin 2017	<b>740 000 €</b>	<b>rectifié : 744 261 € - 91 000 = alloué : 653 261 €</b>		<b>472 734 €</b>	<b>72%</b>
31 août 2017				<b>554 520 €</b>	<b>85%</b>

## Programme 4.1.2 – Transitions et processus électoraux

**Résultat intermédiaire attendu :** *L'expertise technique et politique de la Francophonie contribue au fonctionnement efficace des institutions de la transition et à une meilleure gestion des processus électoraux*

**UA chef de file :** DAPG

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :**

Si globalement la vie politique au sein de l'espace francophone semble s'être quelque peu apaisée au cours de ces derniers mois, voire de ces dernières années, certains pays francophones restent exposés aux trafics et aux menaces terroristes (Mali, Tunisie, Egypte, etc.). D'autres pays, bien qu'épargnés demeurent fragiles sur le plan politique en raison des crises institutionnelles (RCA, Mali) qui remettent en cause la paix sociale et la cohésion nationale.

Dans nombre de cas, la tenue des élections est parfois à la base de ces crises. La contestation des conditions de préparation des scrutins (Congo, Haïti, Niger) ou des résultats (Gabon), les lenteurs accusées dans la préparation des élections (RDC) sont aujourd'hui sources de sérieuses préoccupations. De plus, les conditions économiques difficiles auxquelles font face certains Etats (Tchad) sont autant de facteurs de déstabilisation et de rupture de la démocratie et de la paix. Une telle situation est aggravée par des inégalités sociales et économiques dont sont victimes les populations les plus vulnérables. Dès lors, les élections font l'objet de rejet de la part de certains acteurs nationaux qui n'y voient ni impact dans la vie des citoyens ni de changements majeurs à la tête de l'Etat. A l'inverse, elles peuvent être considérées comme un tournant décisif de la vie politique et fonder l'espoir d'un avenir meilleur. C'est pourquoi, les élections méritent une attention accrue et justifient les sollicitations nombreuses et variées dont la Communauté internationale ne cesse de faire l'objet.

L'OIF intervient dans des Etats en situation de crise ou de transition. Cette situation est généralement marquée par des antagonismes et un déficit de confiance entre les acteurs politiques. Elle peut également se caractériser par la suspicion de partialité des organes électoraux et des institutions étatiques.

C'est pourquoi, en lien avec les partenaires internationaux, l'OIF s'est mobilisée à soutenir davantage les efforts nationaux et les initiatives locales en faveur de l'aboutissement des transitions et de la bonne conduite des processus électoraux dans l'espace francophone grâce à des actions multiformes (politiques et techniques). Bien que le déploiement de l'OIF rencontre parfois des difficultés, du fait des aléas politiques, logistiques et techniques, son expertise est reconnue et respectée par les parties prenantes nationales et par les partenaires extérieurs.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que l'expertise technique et politique de la Francophonie contribue au fonctionnement efficace des institutions de la transition et à une meilleure gestion des processus électoraux, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats ci-dessous, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les capacités des acteurs impliqués dans la conduite de la transition sont renforcées en vue de la tenue d'élections inclusives et transparentes**

- L'OIF a répondu favorablement à toutes les demandes des Etats membres dans le cadre de la conduite des transitions et de la préparation des élections ;
- L'OIF a contribué à la formation et au renforcement des capacités des organes et acteurs impliqués dans la conduite des transitions et des processus électoraux ;
- L'accompagnement de l'OIF a contribué à renforcer la confiance entre les acteurs politiques et à une plus grande implication des organisations de la société civile (OSC) ;
- Les accords de paix sont mis en œuvre ;
- Des élections inclusives et régulières ont été organisées ;
- Les résultats électoraux ont été acceptés par les candidats et partis politiques.

#### **Résultat immédiat 2 : Les acteurs des processus électoraux, y compris les femmes et jeunes, s'approprient durablement les mécanismes relatifs à la gestion des processus électoraux**

- Les organes de gestion des élections (OGE) ont bénéficié d'un accompagnement soutenu de

- l'OIF de manière à inscrire la gestion des processus électoraux dans la durée ;
- Des experts francophones ont été mis à la disposition des OGE ;
  - Les acteurs politiques ont bénéficié des séminaires de formation au profit des OGE ;
  - Des organisations de la société civile, animées principalement par des femmes et des jeunes, ont été soutenues par l'OIF dans le cadre de la formation et du déploiement des observateurs nationaux ;
  - Les principes et standards électoraux ont été mis à la disposition des OGE.

**Résultat immédiat 3 : L'approche de la Francophonie est prise en compte dans la gestion des transitions**

- Les Réseaux institutionnels francophones ont été mobilisés pour contribuer à la conduite des transitions et à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes ;
- L'OIF a affiné et adapté ses outils, en tenant compte des contextes spécifiques des Etats membres ;
- L'OIF valorise et partage les expériences accumulées et tirées des transitions et des processus électoraux qu'elle a accompagnés.

**Résultat immédiat 4 : L'expertise francophone en matière d'accompagnement des transitions et des processus électoraux est renouvelée et renforcée**

- L'OIF élargit la gamme de son expertise au regard des attentes des Etats membres ;
- L'OIF adapte son accompagnement en tenant compte non seulement des attentes et des besoins spécifiques exprimés par les Etats demandeurs, mais aussi de l'introduction des nouvelles technologies dans la gestion des élections ;

Les échanges d'expériences dans l'espace francophone renforcent régulièrement la plus-value de l'OIF.

**Changements les plus significatifs :**

L'OIF, en lien avec les partenaires internationaux présents sur le terrain, s'attache à rapprocher les positions et crédibiliser les organes électoraux et les processus électoraux en cours. Cette contribution se matérialise par l'organisation de séminaires, la mise à disposition d'expertise variée et l'audit des fichiers électoraux. On peut noter une tendance progressive vers l'introduction de la biométrie en matière électorale, particulièrement dans l'élaboration des fichiers électoraux. Cette action doit être doublée par la sensibilisation des Etats à la modernisation de l'état civil. L'OIF en fait une priorité.

Les transitions, en dépit des entraves qu'elles rencontrent, sont de plus en plus courtes et s'achèvent par la tenue d'élections transparentes dont les résultats sont généralement reconnus par les candidats. Les contentieux électoraux et les violences liées aux élections sont de plus en plus réduits.

4.1.2. Transitions et processus électoraux	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D32.22 L'expertise technique et politique de la Francophonie contribue au fonctionnement efficace des institutions de transition et à une meilleure gestion des processus électoraux	90 % des transitions et des processus électoraux accompagnés par la Francophonie ont été menés selon les standards identifiés	55%	80%	100%
D32.221 Les capacités des acteurs impliqués dans la conduite de la transition sont renforcées en vue de la tenue d'élections inclusives et transparentes	90% des objectifs fixés aux acteurs de la transition accompagnés par la Francophonie ont été réalisés	60%	80%	100%
D32.222 Les acteurs des processus électoraux, y compris les femmes et les jeunes, s'approprient durablement les mécanismes relatifs à la gestion des processus électoraux	75% des objectifs fixés aux acteurs impliqués dans les processus électoraux et accompagnés par la Francophonie ont été réalisés	75%	85%	70%
D32.223 L'approche de la Francophonie est prise en compte dans la gestion des transitions	Dans le cadre des transitions accompagnées par la Francophonie, 80 % des initiatives ont été menées de manière conjointe avec les partenaires internationaux	60%	70%	80%
D32.224 L'expertise francophone en matière d'accompagnement des transitions et des processus électoraux est renouvelée et renforcée	L'expertise francophone dans le cadre des transitions et des processus électoraux a fait l'objet de 10 sollicitations	7	10	-

	Crédit				Taux d'exécution
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
2015	2 000 000 €	2 754 968 €	1 432 563 €		52%
2016	PR : 1 950 000 € 1 915 000 €	2 716 811 €	1 609 449 €		59%
30 juin 2017	1 745 000 €	rectifié : 1 698 565 € + 289 278 = alloué : 1 987 843 €		701 107 €	35%
31 août 2017				947 215 €	48%



## Programme 4.1.3 – Maintien et consolidation de la paix

**Résultat intermédiaire attendu :** *La participation des Etats et personnels francophones aux opérations de paix est accrue, les institutions issues de la transition sont durablement consolidées et les systèmes de sécurité sont renforcés, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme*

**UA chef de file :** DAPG

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Fin 2016, 8 des 16 missions de maintien de la paix onusiennes étaient déployées dans des États francophones (Mali, RCA, Haïti, RDC, Côte d'Ivoire, Liban, Kosovo, Chypre). L'efficacité de ces missions dépend en grande partie de la participation de personnels francophones, qui, grâce à leurs compétences professionnelles et linguistiques, sont en mesure d'accroître leurs chances de succès. Par conséquent, les États francophones doivent poursuivre leurs efforts afin d'accroître leur participation aux opérations de paix, et l'OIF doit continuer de promouvoir l'usage de la langue française en leur sein.

Parallèlement, le contexte dans lequel sont déployées ces opérations de paix évolue : en effet, les casques bleus opèrent dans des environnements de plus en plus dangereux où ils sont pris pour cible par les parties au conflit et/ou des groupes extrémistes violents. Les mandats et moyens des opérations de maintien de la paix doivent donc être adaptés pour pouvoir faire face à ce nouvel environnement et ces missions doivent pouvoir contribuer à l'instauration d'un environnement stable et sécurisé. C'est dans cet esprit que l'OIF plaide et agit en faveur d'un renforcement de la dimension civile des opérations de paix, qui constitue un gage incontournable de stabilisation dans les situations de sortie de crise et de transition.

Par ailleurs, l'action de l'OIF doit s'inscrire dans la dynamique de réforme engagée en 2015 par les Nations unies, qui octroie une place essentielle à la prévention des crises et des conflits. De même, Antonio Guterres, nouveau Secrétaire général des Nations unies (2017), a fait de la prévention des crises la priorité de son mandat. L'OIF doit donc continuer d'agir dans les domaines du renforcement des institutions nationales et de la réforme des systèmes de sécurité (RSS), afin de permettre la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'Homme, et de prévenir la résurgence des crises.

Enfin, l'OIF doit continuer de développer son action dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, contre la criminalité transnationale organisée et en faveur de la prévention de la radicalisation violente, pour contribuer efficacement, et dans le cadre d'une démarche partenariale, au maintien et à la consolidation de la paix dans l'espace francophone.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que la participation des Etats et personnels francophones aux opérations de paix soit accrue, les institutions issues de la transition sont durablement consolidées et les systèmes de sécurité sont renforcés, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats ci-dessous, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les Etats francophones sont sensibilisés à la nécessité de participer aux opérations de paix**

L'OIF a contribué aux réunions internationales sur le maintien de la paix (Conférence ministérielle sur le maintien de la paix en environnement francophone, Paris, octobre 2016) et au débat ministériel sur les opérations de paix face aux menaces asymétriques au Conseil de Sécurité des Nations unies, (New York, novembre 2016) ;

- Les centres de formation francophones au maintien de la paix ont été appuyés, y compris les centres de formation en ligne (Cambodge, Etats-Unis, Mali, Roumanie, Suisse) ;
- Des conseillers militaires et des experts ont été formés sur les procédures de remboursement par l'ONU des capacités mises à disposition des OMP par les États contributeurs de troupes (Burkina Faso) ;
- Des formateurs d'officiers supérieurs francophones ont été formés dans le domaine du maintien de la paix, en février 2017, à Rueil-Malmaison (France), dans le cadre d'un stage de formation appuyé par l'OIF et organisé par les ministères français de la Défense, ainsi que des Affaires étrangères et du développement international, en coopération avec le Département des

- opérations de maintien de la paix (DOMP) des Nations Unies ;
- Les « Points focaux » désignés par les Ministres des Affaires étrangères des États et gouvernements membres de la Francophonie ont été formés aux procédures de recrutement des experts civils, dans le cadre d'un séminaire organisé par l'OIF, en partenariat avec le Département de l'Appui aux Missions (DAM) des Nations unies (Paris, octobre 2016) ;
  - L'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix a été lancé, en partenariat avec le ministère de la Défense français et les ministères des affaires étrangères belge et canadien.

**Résultat immédiat 2 : La langue française et l'expertise francophone sont valorisées dans les opérations de paix**

- La version universelle de la Méthode « En Avant ! » (Tome 3) a été publiée et la Méthode aux contingents non francophones a été diffusée ;
- La mise en réseau des acteurs francophones engagés dans le domaine du maintien de la paix a été poursuivie. De nouveaux centres de formation au maintien de la paix sont notamment devenus membres du REFFOP.

**Résultat immédiat 3 : Les capacités des acteurs nationaux œuvrant dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité (RSS) sont renforcées, y compris dans le domaine de la lutte contre le terrorisme**

- La Commission nationale des droits de l'Homme de Côte d'Ivoire a été formée sur le thème « Droits de l'Homme et entreprises », dans le cadre d'un atelier co-organisé par l'OIF sur la base, notamment, d'une Etude du DCAF financée par ce programme sur « La privatisation de la sécurité en Afrique - Défis et Enseignements de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal » par le DCAF ;
- L'approche francophone de la RSS a été valorisée;
- « Guide sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation » du Réseau FRANCOPOL a été élaboré et publié avec l'appui de l'OIF ;
- Le séminaire régional de formation sur le renseignement dans la lutte contre le terrorisme (Abidjan, Côte d'Ivoire, en décembre 2016) du Réseau FRANCOPOL a été organisé avec l'appui de l'OIF ;
- Un Guide pratique sur le désarmement en Afrique par le Bureau des Affaires de désarmement des Nations unies a été élaboré avec l'appui de l'OIF.

**Résultat immédiat 4 : Les capacités des nouvelles institutions issues de la transition sont renforcées**

- Un expert juridique a été mis à disposition de l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle de RCA ;
- L'OIF s'est mobilisée en faveur de l'appui au fonctionnement de la Cour pénale spéciale en RCA ;
- L'OIF a contribué à la préparation et à la tenue d'une conférence intitulée « Francophonie et conflits : la Francophonie de Bamako et de Saint-Boniface; éléments de perspective et de prospective », en octobre 2016, à l'Université d'Ottawa (Canada).

**Changements les plus significatifs :**

Le nombre de contingents francophones formés et opérationnels est en augmentation : la participation des États membres de la Francophonie est passée de 6% en 2000 à 38 % en 2017.

Le déploiement des policiers francophones dans des missions de maintien de la paix déployées dans des pays francophones a fortement augmenté et la qualité des candidatures de policiers pour les OMP s'est, selon la Division police du DOMP, nettement améliorée.

L'action de l'OIF dans le domaine du maintien de la paix est de plus en plus visible et reconnue, en témoigne le rôle joué par l'OIF dans la création de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix et l'intervention de la Secrétaire générale de la Francophonie devant le Conseil de sécurité sur cette thématique en novembre 2016.

<b>4.1.3. Maintien et consolidation de la paix</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D32.23 La participation des Etats et personnels francophones aux opérations de paix est accrue, les institutions issues de la transition sont durablement consolidées et les systèmes de sécurité sont renforcés, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme	<b>38 %</b> de personnels issus d'Etats francophones ont pris part aux opérations de paix	<b>25%</b>	<b>40%</b>	<b>36%</b>
D32.231 Les États francophones sont sensibilisés à la nécessité de participer aux opérations de paix	<b>16</b> formations dispensées dans les centres francophones de formation aux opérations de paix disposant de la labellisation des Nations unies	12	20	15
D32.232 La langue française et l'expertise francophone sont valorisées dans les opérations de paix	<b>130</b> États ou organismes non-francophones ont demandé un accès à la Méthode d'enseignement du français pour les forces de défense et de sécurité	102	150	120
D32.233 Les capacités des acteurs nationaux œuvrant dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité (RSS) sont renforcées, y compris dans le domaine de la lutte contre le terrorisme	<b>25%</b> des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation RSS réalisés avec le soutien de la Francophonie sont mises en application	20%	50%	20%
D32.234 Les capacités des nouvelles institutions issues de la transition sont renforcées	<b>3<sup>11</sup></b> textes fondamentaux rédigés avec le soutien de la Francophonie qui reprennent des dispositions des accords politiques de transition	2	3	2

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>800 000 €</b>	<b>720 000 €</b>	<b>516 305 €</b>		<b>72%</b>
2016	<b>PR : 780 000 € 800 000 €</b>	<b>753 400 €</b>	<b>498 832 €</b>		<b>66%</b>
30 juin 2017	<b>700 000 €</b>	<b>rectifié : 699 426 € - 50 000 = alloué : 649 426 €</b>		<b>264 921 €</b>	<b>41%</b>
31 août 2017				<b>374 913 €</b>	<b>58%</b>

<sup>11</sup> Dont un sur la période 2016-2017 (Constitution promulguée en RCA en mars 2016).

## Programme 9.1.1 Société civile francophone

**Résultat intermédiaire attendu :** *Le rôle et la place de la société civile de l'espace francophone, notamment des jeunes et des femmes, sont renforcés en Francophonie et sur la scène internationale*

**UA chef de file :** DAPG

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016 - 2017 :**

L'espace francophone est confronté à de nombreux défis qui appellent la collaboration d'un nombre de plus en plus important d'acteurs non-étatiques pour l'identification et la mise en œuvre de solutions appropriées.

Face à l'ampleur des phénomènes migratoires, à la multiplication des actes terroristes et à la propagation de la radicalisation violente, la société civile se présente comme l'un des acteurs majeurs sur lequel les politiques préventives doivent s'appuyer. C'est ainsi que les Etats et gouvernements mais également les acteurs de la société civile tendent à repenser et à diversifier leurs modalités d'intervention afin de s'adapter à ce nouveau contexte.

Ainsi, sur la base des évolutions constatées et des différentes discussions engagées avec la société civile, un certain nombre de thèmes de réflexion et de travail ont été identifiés comme prioritaires et on fait l'objet d'échanges, notamment lors de la dernière Conférence des OING (Antananarivo – novembre 2016). Il s'agit plus particulièrement : du rôle et de la place de la société civile francophone dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation et en particulier celui des femmes et des jeunes ; de la Société civile francophone face au défi de la crise migratoire ; de la participation citoyenne dans l'espace Francophone : émergence de nouveaux acteurs et mouvements citoyens et sociaux ; de l'économie solidaire et responsable.

Ces inflexions ont également été traitées dans le cadre des réflexions et des concertations menées sur l'approfondissement et le renouvellement du cadre collaboratif de la Francophonie avec les OSC, enjeu majeur du programme.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que le rôle et la place de la société civile francophone, notamment des jeunes et des femmes, soient renforcés en Francophonie et sur la scène internationale, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées :

### **Résultat immédiat 1 : La société civile de l'espace francophone est en meilleure capacité de relayer ses préoccupations auprès des Instances de la Francophonie et sur la scène internationale**

- La Conférence des OING francophones a été un évènement important de l'agenda de la Secrétaire générale et a pu permettre aux OING de constater qu'une partie des recommandations issues du groupe de travail avaient été prises en compte et/ou mises en œuvre à cette occasion ;
- La participation des OING et OSC francophones lors de Fora et de grandes conférences internationales a été renforcée (forum de l'OIDP à Montréal sur les budgets participatifs) ;
- la mise en place d'un Réseau francophone de sensibilisation à la prévention de la radicalisation violente a été soutenu et une initiative pilote a été lancée avec les partenaires engagés dans ce projet ;
- La participation de la société civile francophone au Forum social mondial (Montréal, juillet 2016) a été appuyée.

### **Résultat immédiat 2 : La coordination et la concertation au sein de l'Organisation sont améliorées sur les questions relatives à la société civile**

- Les travaux visant à approfondir et à améliorer le cadre collaboratif entre la société civile et l'OIF ont été menés de manière concluante et devraient faire l'objet de l'adoption d'une directive révisée lors de la prochaine Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui se tiendra à Lomé en novembre 2017 ;
- Le groupe de travail sur les relations société civile / OIF s'est réuni de manière régulière pour faire avancer la réflexion sur l'approfondissement et le renouvellement du cadre collaboratif (octobre 2016 et Mai 2017) ;

- Une analyse des relations OIF/société civile et l'élaboration d'une cartographie inter- directionnelle a été élaborée (en lien avec les directions, les UHS et le Bureau de l'Administrateur).

### Changements les plus significatifs :

De nombreuses discussions ont eu lieu pour permettre à l'OIF et à la société civile de mener une réflexion de fond sur les moyens de renforcer les synergies entre les différentes composantes de la société civile francophone et l'OIF, en plus de renouveler la structure de gouvernance de la Conférence afin de la rendre plus représentative, plus dynamique et plus efficace.

Lors des différents événements organisés par l'OIF, la société civile a systématiquement été consultée ou associée afin de renforcer ainsi la cohérence des actions et des acteurs francophones.

Lors de la dernière Conférence des OING et des prises de paroles du Président de la Conférence des OING au CPF, de nettes améliorations ont été notées pour répondre aux demandes récurrentes de la société civile (participation d'OSC non accréditées, association aux réflexions sur les priorités stratégiques de l'OIF, etc.).

Une consultation de l'ensemble des directions et UHS a eu lieu et a pu donner lieu à un recensement des OSC avec lesquelles nous échangeons et travaillons de manière régulière et une cartographie des OSC francophones a pu être élaborée sur cette base.

9.1.1. Société civile de l'espace francophone		Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D35.11 Le rôle et la place de la société civile de l'espace francophone et notamment des jeunes et des femmes sont renforcés en Francophonie et sur la scène internationale		40% d'États et de gouvernements ont une bonne connaissance de l'action de la société civile francophone en Francophonie et sur la scène internationale	36%	60%	36%
D35.111 La société civile de l'espace francophone est en meilleure capacité de relayer ses préoccupations auprès des instances de la Francophonie sur la scène internationale		20% d'OSC appuyées ayant amélioré leur capacité à relayer leurs préoccupations auprès des Instances de la Francophonie et sur la scène internationale	0% <sup>12</sup>	50%	20%
D35.112 L'Organisation est mieux outillée pour renforcer l'intégration et le suivi de la participation de la société civile de l'espace francophone dans la mise en œuvre de ses programmes	D35.112 La coordination et la concertation au sein de l'Organisation (sur les questions relatives à la société civile) sont améliorées	18% d'agents de l'OIF ayant une compréhension/connaissance satisfaisante du rôle et de la place de la société civile en Francophonie et sur la scène internationale	18%	40%	18%

<sup>12</sup> Nouvelle priorité de l'actuelle programmation.

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>300 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>220 648 €</b>		<b>74%</b>
2016	<b>300 000 €</b>	<b>546 050 €</b>	<b>429 237 €</b>		<b>79%</b>
30 juin 2017	<b>300 000 €</b>	<b>rectifié : 269 436 € - 50 000 = alloué : 219 436 €</b>		<b>65 999 €</b>	<b>30%</b>
31 août 2017				<b>84 788 €</b>	<b>39%</b>

## Programme 9.1.2 – Égalité femme-homme

### Résultat intermédiaire attendu :

*Jusqu'en août 2016 : Les enjeux de l'égalité femme-homme et des droits des femmes en Francophonie sont mieux intégrés au sein de l'OIF et relayés sur la scène internationale ;*

*A partir de septembre 2016, suite à la validation en CCP : Les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone se mobilisent davantage pour la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.*

**UA chef de file :** DAPG

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Le programme Égalité femme-homme jusqu'à début 2016 a pris en charge deux volets d'intervention : En janvier 2016, la DAPG a reçu pour directive de ne prendre en charge que le volet externe des activités du programme 9.1.2 ; le volet interne d'appui aux directions de programme (intégration transversale du genre/de l'EFH) serait désormais porté par la DPDS.

La programmation révisée en matière d'EFH pour le quadriennium 2015-2018 cible trois thèmes prioritaires au sein de l'espace francophone :

- (i) La prévention et la lutte contre les discriminations faites aux femmes et aux filles et la consolidation de leur statut ;
- (ii) La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, notamment contre les mariages forcés et précoces ;
- (iii) La promotion du *leadership*, de la participation et de l'expertise des femmes, et de leur accès en toute égalité aux processus décisionnels.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone se mobilisent davantage pour la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : Les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone sont accompagnées et renforcées dans leurs capacités à prévenir les disparités de genre et à lutter contre toutes les formes de discriminations faites aux femmes et aux filles

- Les Ministres en charge de la condition féminine des États et gouvernements membres de l'OIF se sont concertés lors de la Concertation de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes et le plein exercice de leurs droits dans le monde du travail, organisée par l'OIF le 15 mars 2017 (150 personnes) ;
- Des organisations des femmes de la société civile francophone se sont concertées lors de la réunion du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme sur les stratégies d'autonomisation des adolescentes et des filles au sein de l'espace francophone, notamment en matière de lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines, mariages forcés/précoces : l'accent a été mis sur les mécanismes à mettre en place au niveau institutionnel et communautaire en faveur de l'autonomisation et l'accès à l'éducation et au numérique (30 représentants d'associations) ;
- L'OIF a appuyé le Réseau des femmes parlementaires dans l'organisation d'une concertation sur la protection et l'autonomisation des femmes migrantes et réfugiées (20 parlementaires) ;
- L'OIF a appuyé l'organisation d'un événement sur l'autonomisation économique des femmes et leur inclusion financière, en partenariat avec le gouvernement français et CARE international (plaidoyer auprès de 150 délégués et représentants d'associations).

### Résultat immédiat 2 : Les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone sont appuyées dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, en particulier les mariages forcés et précoces

- 20 femmes victimes de violences (conjugales) ont été accompagnées dans le cadre d'un centre d'hébergement dédié (Maison « Beit-el-Hanane », Beyrouth), en faveur de leur reconstruction et leur réinsertion socioéconomique ;

- 30 femmes victimes de violences ou vulnérables ont été accompagnées par un incubateur solidaire afin de former ces dernières à l'entrepreneuriat ;
- Le projet de prévention et de lutte contre les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, régions de Mayo-kebbi Est (Bongor) et de la Tandjilé, Tchad est en cours, de même que la mise en place d'une campagne nationale de lutte contre les violences faites aux femmes en Guinée (en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme).

**Résultat immédiat 3 : Le leadership des femmes, leur pleine participation et leur accès en toute égalité aux processus décisionnels sont renforcés dans la vie politique, publique et économique**

- A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2017, l'OIF a lancé un guide des expertes francophones destiné à encourager la visibilité des femmes dans les médias et à promouvoir leurs compétences sur plus de 200 thématiques (3000 expertes répertoriées à ce jour) ;

L'organisation de la conférence des femmes de la Francophonie à Bucarest, sur la thématique « Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : les femmes s'imposent » est en cours, de même que l'appui aux femmes leaders candidates aux élections municipales et régionales en Tunisie.

**Changements les plus significatifs :**

Les résultats retenus pour le programme 9.1.2 pour la programmation 2015-2018 ont été modifiés. Dans la première version, le résultat intermédiaire du programme concernait également la transversalité avec l'appropriation par les agents de l'OIF des méthodologies d'intervention en termes d'EFH. Le volet interne ayant été confié à la DPDS en 2016, la programmation révisée du programme 9.1.2, entérinée au Sommet de Madagascar pour 2017 et 2018, propose des résultats modifiés et centrés sur la mise en place de projets « externes ». A ce jour, le programme 9.1.2 présente des résultats immédiats satisfaisants : un bilan à mi-parcours de la programmation 2015-2018 pose déjà que l'OIF a accompagné et appuyé directement 300 femmes leaders dans le domaine et touché plus de 10000 personnes dans le cadre de son plaidoyer en faveur de l'égalité femme-homme.

Le premier semestre 2017 a été consacré au plaidoyer politique autour des concertations francophones (ministérielle, société civile, parlementaire) sur les droits et l'autonomisation économiques des femmes, en marge de la 61<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme, organe de suivi des engagements des États membres de l'ONU en matière d'égalité femme-homme et d'autonomisation des femmes. Cette participation annuelle de l'OIF est très appréciée et attendue des représentants des États et gouvernements membres de la Francophonie dans le contexte des débats onusiens. Un retard dans la mise en œuvre de la planification 2017 pour le programme 9.1.2 est à noter du fait de la charge de travail due à la coordination des préparatifs de la Conférence des femmes de la Francophonie qui se tiendra à Bucarest les 1<sup>ers</sup> et 2 novembre prochains.

Néanmoins, seulement deux protocoles d'accord de subvention restent à lancer (concours d'écriture numérique pour lycéens sur l'égalité femme-homme ; appui au centre d'hébergement pour femmes victimes de violences et en situation de vulnérabilité à Beyrouth/Liban).

Deux protocoles d'accord de subvention ne seront pas mis en œuvre du fait de l'indisponibilité des partenaires (20 000 € pour un projet d'appui au centre de la mère et de l'enfant à Bucarest/Roumanie ; et 20 000 € pour un projet d'appui à l'entrepreneuriat pour la réinsertion socioéconomique de femmes victimes de violences en Tunisie). Les fonds de ces deux derniers protocoles envisagés en début de l'année pourraient être réaffectés aux dépenses relatives à la préparation de la Conférence de Bucarest (40 000 €).



9.1.2. Egalité femme-homme		Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D35.12 Les enjeux de l'égalité femme-homme et des droits des femmes en Francophonie sont mieux relayés sur la scène internationale		50 femmes bénéficiant d'un appui direct de l'OIF dans la lutte contre les discriminations, les violences (accueil des femmes victimes) et l'accès aux responsabilités dans la vie politique, publique et économique (formation au leadership)	15%	40%	15%
			-	-	-
D35.122 Les ONG ou institutions en charge de l'égalité femme-homme dans les pays francophones sont renforcées dans leurs capacités à lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles, et participent activement à des rencontres internationales ciblées	D35.122 Les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone sont renforcées dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, en particulier les mariages forcés et précoces	50% d'institutions/ONG appuyées qui ont renforcé leurs capacités de mobilisation et de plaidoyer  (350 personnes sensibilisées 3000 expertes identifiées)	0% <sup>13</sup>	60%	25%
	D35.123 Les institutions et les ONG dans les pays de l'espace francophone sont accompagnées et renforcées dans leurs capacités à prévenir les disparités de genre et à lutter contre toutes les formes de discriminations faites aux femmes et aux filles				
	D35.124 Le leadership des femmes, leur pleine participation et leur accès en toute égalité aux processus décisionnels sont renforcés dans la vie politique, publique et économique				

<sup>13</sup> Changement d'indicateurs par rapport à la programmation précédente / pas d'étude de faisabilité réalisée en amont pour renseigner le point de référence.

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>380 000 €</b>	<b>352 916 €</b>	<b>256 873 €</b>		<b>73%</b>
2016	<b>PR : 360 000 € 380 000 €</b>	<b>290 750 €</b>	<b>222 665 €</b>		<b>77%</b>
30 juin 2017	<b>360 000 €</b>	<b>alloué : 372 080 €</b>		<b>265 636</b>	<b>71%</b>
31 août 2017				<b>316 512</b>	<b>85%</b>

# **Annexe 3 : MISSION C**

## Programme 5.1.1 – Appui aux innovations et aux réformes éducatives

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les pays appuyés ont adopté et mis en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à réduire les décrochages scolaires et à assurer la réussite des élèves, en particulier en matière d'apprentissage du français*

**UA chef de file :** IFEF

### Contexte et enjeux du programme :

La situation du secteur de l'éducation dans l'espace francophone reste contrastée entre des pays du Nord dont les systèmes éducatifs fonctionnent sans trop d'écueils et les pays du Sud encore confrontés à d'énormes défis, en particulier ceux d'Afrique au Sud du Sahara.

En effet, bien que des progrès aient été accomplis dans la plupart des pays francophones en ce qui concerne le taux de scolarisation, l'évaluation des acquis des élèves dans neuf pays utilisant le français comme langue d'apprentissage a montré que 60% des enfants ne maîtrisent pas les premiers apprentissages à la fin du primaire (Rapport PASEC, 2014).

D'autre part, le manque d'enseignants qualifiés dans le primaire demeure un écueil majeur. La conséquence immédiate de cette situation est que la qualité de maîtrise de la langue française diminue, aussi bien chez les enseignants que chez les élèves. Sur un autre plan, les inégalités et les disparités entre filles et garçons demeurent importantes. Les discriminations fondées sur le genre se cumulent souvent avec les difficultés que rencontrent les plus vulnérables.

Le décrochage scolaire reste un problème majeur : chaque année, des millions d'enfants et de jeunes quittent l'école sans qualification. Ils abandonnent avant d'avoir achevé l'école secondaire ou avant d'avoir achevé le premier cycle de l'école secondaire et, parfois, avant même d'avoir achevé le niveau primaire. Dans certains pays francophones d'Afrique, les taux d'abandon scolaire sont supérieurs ou égaux à 40 % ; dans d'autres, environ la moitié des élèves abandonnent l'école.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les pays appuyés adoptent et mettent en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à réduire les décrochages scolaires et à assurer la réussite des élèves, en particulier en matière d'apprentissage du français, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : Les politiques éducatives sont réformées pour réduire les décrochages scolaires, améliorer la qualité de l'éducation et favoriser la réussite des élèves, notamment en ce qui concerne l'apprentissage massif et l'enseignement du français

- A Madagascar, le programme a permis au gouvernement d'établir un diagnostic exhaustif de son système éducatif et d'élaborer un plan d'action dans les domaines suivants :
  - l'élaboration d'une politique sectorielle d'éducation et des réformes nécessaires en vue, à la fois, de réduire les redoublements et le décrochage scolaire, mais aussi de favoriser l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif ;
  - la réforme des curricula et l'identification de nouveaux contenus d'enseignement, de normes de qualité et d'équité (formation de formateurs, matériel didactique, système d'évaluation etc.).

### Résultat immédiat 2 : Des réformes curriculaires sont adoptées et des outils innovants sont développés et utilisés

- En Côte d'Ivoire, Le programme a permis au Ministère de l'éducation nationale d'intégrer, dans les programmes scolaires, de nouveaux contenus liés à l'entrepreneuriat. Le développement de l'entrepreneuriat dans le système éducatif du pays est une mesure d'accompagnement à la politique de l'Ecole obligatoire. En effet, le développement de l'entrepreneuriat dans le système éducatif ivoirien se présente comme une stratégie innovante qui contribuera à renforcer les acquis dans le domaine socioéducatif et coopératif chez les apprenants et à donner une réponse efficace au décrochage scolaire et à l'employabilité des diplômés. Dans le cadre de ce projet, 36 enseignants formateurs ont été formés à l'approche pédagogique et éducative en entrepreneuriat conscient. L'OIF accompagne la Côte d'Ivoire cette année pour :

- une mission de suivi de la coordination nationale dans 36 Directions Régionales du Ministère de l'Éducation Nationale (DREN) ;
- la formation de 20 inspecteurs généraux ;
- l'appui à la stratégie communication numérique ;
- l'appui à l'organisation de la revue annuelle et l'extension à 5000 écoles ;
- l'organisation d'un forum de célébration des meilleurs projets entrepreneuriaux ;
- l'achat d'équipements pour le comité d'exécutif de l'entrepreneuriat ;
- les missions de suivi de la coordination des activités régionales dans les 2500 écoles (13867 enseignants du primaire et du secondaire et la direction des écoles en bénéficieront) ;
- l'appui dans la visibilité et la mise en place de la stratégie de communication ;
- la réalisation d'une revue annuelle et l'extension à 5000 écoles ;
- Le programme a organisé du 9 au 11 mai 2017, en partenariat avec l'UNESCO un atelier sous régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur la lutte contre la radicalisation et la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation. Les pays concernés étaient le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Gambie, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Sénégal. Les objectifs étaient :
  - d'établir une compréhension commune des concepts clés et des domaines d'interventions prioritaires en ce qui concerne la politique de l'éducation, les programmes d'enseignements et la formation des enseignants dans les pays de l'Afrique et de l'Ouest du Sahel ;
  - de promouvoir des politiques d'enseignement et des approches pédagogiques qui aident à bâtir les résiliences des apprenants à l'extrémisme violent et à entretenir une culture de la paix ;
  - de créer un réseau de décideurs et de formateurs pour faciliter l'échange continu d'expériences, de leçons et de bonnes pratiques dans la région ;
- A l'issue de cet atelier, une feuille de route, en phase de finalisation, a été élaborée par les différents pays ;
- Un réseau de décideurs a été mis en place ;
- Le programme a contribué aux analyses préliminaires à la mise en œuvre du projet de l'Observatoire pour la qualité de l'éducation de la CONFEMEN ainsi qu'à l'élaboration d'un cadre de référence, d'outils de mesure et d'une méthodologie pour l'évaluation des apprentissages en fin d'éducation de base ;
- Un état des lieux de l'enseignement des contenus liés à l'«éducation au développement durable» a été réalisé dans dix pays de l'espace francophone et a permis d'identifier les connaissances et les compétences qui sont enseignées, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire ainsi que les lacunes qui restent à combler dans ce domaine. Cette étude va permettre aux Etats qui souhaitent intégrer l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires de faire des choix éclairés dans ce domaine.

**Résultat immédiat 3 : Les technologies de l'information et de la communication sont mieux intégrées dans les systèmes éducatifs des pays ciblés**

- Au Gabon, le programme a permis au Ministère de l'éducation d'amorcer le travail à l'élaboration d'un nouveau socle commun des connaissances et des compétences qui tienne compte du besoin de créer du lien dans le système éducatif gabonais, de réduire les ruptures qui existent à tous les niveaux et de bâtir un véritable système qui soit cohérent. Il s'agit de mettre sur pied un nouveau profil de sortie et d'inscrire ce profil dans la dynamique de la vocation industrielle du Gabon. Il s'agit également d'assurer la continuité du pré-primaire au collège et d'articuler plusieurs types de savoirs, en s'appuyant notamment sur les savoirs ancestraux et culturels qui côtoieraient d'autres savoirs et compétences, en particulier en matière de TICE. Les premiers travaux ont permis :
  - mettre en place une plateforme numérique en vue d'assurer la continuité du travail accompli ;
  - former 106 inspecteurs, enseignants, formateurs et universitaires ;
  - prendre en compte des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement au collège ;
  - élaborer le profil général en fin de collège ;
  - élaborer des profils spécifiques de l'élève dans les compétences fondamentales et disciplinaires en fin de collège (fin de 3ème) ;
  - élaborer des compétences terminales et situations d'intégration ;
- mener une réflexion autour des questions plus transversales du socle commun de compétences et de connaissances au Collège.

**Changements les plus significatifs :**

Les acteurs du système éducatif gabonais notamment au niveau du collège ont bénéficié d'un renforcement de capacités en termes d'élaboration du socle commun de connaissances et de compétences et sur l'approche par compétences. Le besoin exprimé par les bénéficiaires est très important ainsi que les taux de satisfaction.

Le Gabon a introduit les technologies de l'information et de la communication dans le processus de réforme au niveau du collège. Ceci aussi bien dans l'enseignement en tant que matière mais également en tant qu'outil de collaboration et de travail entre les différents acteurs du système éducatif. Plus de 200 000 élèves et 1000 enseignants sont concernés par cette réforme. L'appui technique de l'OIF pour la poursuite de la réforme du collège gabonais est fortement souhaité.

Les décideurs, les parlementaires et les acteurs de l'éducation de neuf Etats membres de la francophonie de l'Afrique de l'Ouest et du centre ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation.

Dans le cadre du suivi conjoint avec l'UNESCO et de l'accompagnement des pays dans les réformes curriculaires afin d'introduire la problématique de la lutte contre la radicalisation et la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, l'appui de l'OIF est vivement attendu.

A Madagascar, les activités de consultations régionales et de renforcement du cadre d'orientation et d'organisation du plan d'action ont démarré. L'OIF appuie le ministère dans ces activités qui devraient se dérouler jusqu'en 2018. La réforme du système éducatif malgache prend d'ores et déjà en compte l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

En Côte d'Ivoire, l'appui de l'OIF pour l'éducation à l'entrepreneuriat a permis de former 15 880 enseignants et concerne 485 524 élèves du primaire et du secondaire.

<b>5.1.1. Appui aux innovations, aux réformes éducatives, à l'apprentissage massif et à l'enseignement du français (PAIRE)</b>		<b>Indicateur<sup>14</sup></b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
<i>D33.11 Les pays appuyés ont adopté et mis en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à garantir l'équité, à améliorer la qualité et à accroître l'efficacité interne et externe de leurs systèmes</i>	D33.11 Les pays appuyés ont adopté et mis en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à réduire les décrochages scolaires et assurer la réussite des élèves, en particulier en matière d'apprentissage du français	Nombre de réformes éducatives adoptées favorisant la qualité de l'apprentissage du français	<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>
<i>D33.111</i> Les politiques éducatives sont réformées pour réduire les décrochages scolaires, améliorer la qualité de l'éducation et favoriser la réussite des élèves, notamment en ce qui concerne l'apprentissage massif et l'enseignement du français		<b>150%</b> de pays appuyés dans lesquels des documents de politiques éducatives faisant consensus parmi les principaux acteurs de l'éducation sont adoptés	0	100%	50%
<i>D33.112</i> Des réformes curriculaires sont adoptés et des outils innovants sont développés et utilisés, notamment pour l'enseignement et l'apprentissage massif du français en contexte plurilingue		% de programmes appuyés réformés	0%	100%	50%
<i>D33.113</i> Des normes de qualité et d'équité sont établies et mises en œuvre sous l'égide de l'État afin d'éliminer toute discrimination dans l'accès à une éducation de qualité		<b>100%</b> de pays appuyés ayant mis en place une plateforme de concertation et de suivi de la mise en œuvre des normes de qualité et d'équité dans les établissements privés et publics	0%	100%	50%
<i>D33.114</i> Les pays ciblés intègrent l'utilisation des langues nationales dans leur système d'enseignement et leur politique éducative		<b>50%</b> de pays appuyés ayant intégré des langues nationales dans l'enseignement	0%	100%	50%
<i>D33.115</i> Les pays ciblés intègrent les technologies de l'information et de la communication dans leurs systèmes éducatifs	D33.115 Les technologies de l'information et de la communication sont mieux intégrées dans les systèmes éducatifs des pays ciblés, notamment en vue de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage massifs du français	<b>2</b> pays ayant élaboré un document de politique d'intégration des TIC dans le système éducatif	0	100%	50%

<sup>14</sup> Compte tenu de la révision de la programmation, certains indicateurs n'ont pas été renseignés.

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>300 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>219 611 €</b>		<b>73%</b>
2016	<b>PR : 280 000 € 300 000 €</b>	<b>278 200 €</b>	<b>238 402 €</b>		<b>88%</b>
30 juin 2017	<b>250 000 €</b>	<b>alloué : 253 579 €</b>		<b>136 706 €</b>	<b>54%</b>
31 août 2017				<b>232 336 €</b>	<b>92%</b>



## Programme 5.1.2. - École et langues nationales (ELAN)

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les systèmes éducatifs nationaux dans les aires linguistiques ciblées prennent en compte et/ou renforcent l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire*

**UA chef de file :** DLFCO (2016) et IFEF (2017)

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :**

La question de la qualité de l'éducation reste à ce jour l'une des préoccupations mondiales, notamment pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne. Le Rapport mondial de suivi EPT 2015 fait ainsi ressortir que l'éducation multilingue et les politiques linguistiques de l'éducation sont particulièrement importantes pour un apprentissage efficace. Sur cette base, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été formulés et notamment l'ODD 4, qui est l'objectif primordial relatif à l'éducation, prévoit d'« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'une des stratégies indicatives du *Cadre d'action Education 2030* adopté en novembre 2015 précise : « Dans les contextes multilingues, encourager l'éducation bilingue et multilingue, en dispensant les premiers enseignements dans la première langue des enfants ou la langue qu'ils parlent à la maison ». C'est dans ce contexte international favorable que le programme ELAN accompagne les Ministères de l'éducation dans le développement et l'extension de l'enseignement bi-plurilingue français-langue(s) nationale(s) au primaire.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les systèmes éducatifs nationaux dans les aires linguistiques ciblées prennent en compte et/ou renforcent l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Les politiques linguistiques éducatives des pays ciblés intègrent davantage l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire en lien avec le programme 2.1.1 et 5.1.1**

- Le programme ELAN collabore avec le programme massif d'enseignement du français ;
- Les 8 pays partenaires d'ELAN au cours de la phase 1 poursuivent l'expérimentation de l'approche ELAN de la lecture-écriture en 4<sup>ème</sup> année du primaire et ont décidé de déployer l'enseignement bilingue à une plus large échelle (extension géographique et linguistique) ;
- 4 nouveaux pays ont rejoint l'Initiative en 2016 : Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Togo. La Côte d'Ivoire et le Togo ont démarré l'expérimentation de l'approche ELAN dans 10 classes en septembre 2016 ;
- En collaboration avec les pays ELAN et l'UNESCO BRENDA, le programme développe un référentiel de compétences élève pour l'enseignement bilingue.

### **Résultat immédiat 2 : Les enseignants (femmes et hommes) et les agents de l'éducation (femmes et hommes) ont intégré dans leurs pratiques professionnelles l'approche de l'enseignement bilingue**

- Les programmes ELAN et IFADEM collaborent pour l'élaboration d'un dispositif de formation à distance des enseignants pour l'éducation bilingue : 2 séminaires régionaux ont été organisés pour concevoir le dispositif dans les pays concernés ;
- Les enseignants des nouveaux pays ont été formés à l'enseignement bilingue pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année du primaire, les manuels de lecture-écriture de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années ont également été élaborés par ces pays ;
- Les enseignants des 8 pays de la phase 1 ont été formés au transfert linguistique L1/L2 ;
- Pour les classes de 4<sup>ème</sup> année, le manuel de l'élève a été produit en langues nationales. Pour la 5<sup>ème</sup> année, c'est un manuel bilingue français/langues nationales qui a été élaboré pour les 8 pays de la phase 1 (le français étant la principale langue d'enseignement à partir de ce niveau du primaire dans la plupart des pays).

**Changements les plus significatifs :**

Les résultats de l'évaluation des acquis des élèves du projet pilote «Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français», parus en 2016, montrent un impact très positif du dispositif sur les compétences langagières, orales et écrites, des élèves qui ont pu en bénéficier. Cet impact positif apparaît aussi bien dans la comparaison entre les « élèves ELAN » et d'autres élèves bénéficiant d'un enseignement monolingue qu'entre les « élèves ELAN » et des élèves qui bénéficient déjà d'une autre approche bilingue.

4 nouveaux pays ont officiellement adhéré à l'Initiative au cours d'une cérémonie de lancement de la phase 2 à Abidjan (juin 2016).

Dans le cadre de la phase 2, le programme ELAN a initié des travaux pour développer une approche bilingue pour l'enseignement-apprentissage des mathématiques au primaire.

Avec l'évolution du programme, un nouveau groupe d'experts ELAN a été constitué en 2016 afin de répondre aux nouveaux besoins des pays (extension progressive de l'enseignement bilingue et réformes curriculaires).

5.1.2. - École et langues nationales (ELAN)	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D33.12 Les systèmes éducatifs nationaux dans les aires linguistiques ciblées prennent en compte et/ou renforcent l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire	28 % de pays ciblés dont les curricula intègrent l'enseignement bilingue	27%	38%	27%
D33.121 Les politiques linguistiques éducatives des pays ciblés intègrent davantage l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire en lien avec les programmes 2.1.1 et 5.1.1.	20% de pays ciblés ayant adopté au moins un texte politique, législatif ou réglementaire en faveur de l'enseignement bilingue	16%	27%	17%
D33.122 Les enseignants (femmes et hommes) et les agents de l'éducation (femmes et hommes) ont intégré dans leurs pratiques professionnelles l'approche de l'enseignement bilingue	55% des enseignants F/H ayant intégré de façon satisfaisante l'approche bilingue dans leur pratique professionnelle	50%	60%	52%

	Crédit				Taux d'exécution
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
2015	1 125 000 €	2 695 997 €	1 282 276 €		48%
2016	PR : 1 100 000 € 1 080 000 €	4 817 900 €	1 271 165 €		26%
30 juin 2017	1 000 000 €	rectifié : 831 370 € + 3 155 323 = alloué : 3 986 693 €		1 008 029 €	25%
31 août 2017				1 297 089 €	33%

## Programme 5.1.3 - Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les enseignantes et enseignants de l'éducation de base délivrent un enseignement du et en français de qualité*

**UA chef de file :** IFEF

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

L'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, qui est l'objectif général d'IFADEM, la formation des enseignants et enseignantes comme levier principal de l'amélioration de la qualité de l'éducation, l'importance des partenaires internationaux en appui aux pays dans ce champ d'action et le renforcement de l'utilisation des technologies et de l'innovation sont au cœur des principes, objectifs et modalités d'action définis dans les documents d'orientation pour les quinze prochaines années en matière de coopération éducative internationale, conformément au Quatrième Objectif de Développement Durable (ODD4).

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les enseignantes et enseignants de l'éducation de base délivrent un enseignement du et en français de qualité, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue, des enseignantes et enseignants de l'éducation de base, sont renforcées**

- Aux Comores, 15 encadreurs pédagogiques ont été formés par l'Université de Rouen, formation en cours d'une équipe de 13 concepteurs à la conception d'outils d'autoformation ;
- Au Burkina Faso, 16 encadreurs pédagogiques ont été formés sur la conception et le pilotage de la FOAD à l'Université de Rouen ; 29 concepteurs de contenus ont été formés à la conception d'outils d'auto-formation ;
- Au Liban, 14 conceptrices ont été formées à la production d'outils d'auto-formation ;
- Au Mali, 80 tuteurs et 10 superviseurs ont été formés à l'accompagnement du dispositif, conception d'un module de formation à destination des directeurs d'écoles du primaire ;
- Au Niger, 231 tuteurs ont été formés sur le dispositif IFADEM (contenus des livrets et technique du tutorat), 260 Inspecteurs et 120 encadreurs des Ecoles Normales ont été formés sur le suivi du dispositif IFADEM ;
- En Côte d'Ivoire, des outils de tutorat et de supervision du dispositif de formation des Instituteurs ont été élaborés pour 400 encadrants ;
- Au Sénégal, 20 tuteurs et 10 superviseurs ont été formés à l'accompagnement du dispositif ;
- Au Tchad, 15 cadres du MEN en Gestion de projet FAD, ont été formés à distance avec l'université de Rouen (en cours), et des tuteurs ont été formés en août ;
- Au Togo, 21 tuteurs ont été formés à l'accompagnement du dispositif et 12 concepteurs à la production d'outils d'auto-formation ;
- En Haïti, ont été formés 120 encadreurs (tuteurs et animateurs), 30 cadres du Ministère et 15 responsables de points numériques pour le déploiement de l'expérimentation TICE.

#### **Résultat immédiat 2 : Les capacités des enseignantes et enseignants, pour l'enseignement du et en français, prioritairement en zones rurales, sont renforcées**

- En Haïti, la formation des 1600 enseignants concernés par la phase de déploiement d'IFADEM dans les départements du Sud, du Sud-Est, du Centre, de l'Artibonite, de Nippes et de Grande Anse est en cours ;
- Aux Comores, la formation de 4000 enseignants du primaire, soit l'ensemble de la population enseignante est en cours de préparation ;
- Au Burkina Faso, le lancement de la formation des enseignants - 1 800 enseignants du primaire et 200 enseignants du post primaire – (prévues dès octobre 2017) est en cours de préparation ;
- Au Liban, la phase d'expérimentation est finie: les derniers mini regroupements pour 463 enseignants du Liban-Nord ont été effectués, l'examen de fin de formation a été conduit, et

- les attestations de réussite ont été remises ;
- Au Mali, la formation de 2000 enseignants a été lancée ;
- Au Niger, la formation de 500 enseignants du primaire pour la phase d'expérimentation a été finalisée et la phase de déploiement pour la formation de 4608 enseignants a été lancée (dès octobre 2016) ;
- En Côte d'Ivoire, l'état des lieux des besoins de formation de 10 000 Instituteurs pour la conduite des premiers apprentissages a été réalisé ;
- Au Sénégal, la formation de 500 enseignants du primaire pour la phase d'expérimentation d'IFADEM dans les académies de Fatick et de Kaolack a été lancée ;
- Au Tchad, la préparation de la phase expérimentale pour la formation de 2000 instituteurs adjoints a été effectuée ;
- Au Togo, 600 enseignants du primaire sont en cours de formation et le deuxième regroupement est en cours de préparation ;
- En RDC, l'évaluation finale des enseignants engagés dans le dispositif et l'évaluation finale externe de la phase de déploiement dans 4 sous provinces éducationnelles du Katanga sont réalisées. Au total en RDC, 1780 enseignants ont été formés et 84,30% ont été certifiés.

**Résultat immédiat 3 : Les méthodes d'enseignement sont améliorées à la faveur de pratiques innovantes, de l'emploi de nouveaux outils didactiques et de nouvelles méthodes pédagogiques**

- L'intensification de l'utilisation du numérique a permis d'accroître la motivation des enseignants en formation, de leur donner de nouvelles compétences modifiant leurs pratiques pédagogiques (utilisation des outils numériques pour la gestion de la classe, documentation, échanges entre collègues) au travers des réalisations concrètes suivantes :
- Au Sénégal, 600 enseignants et formateurs ont reçu chacun une tablette tactile connectée à Internet mobile (3G/4G), 7 modules de formation ont été produits et mis en ligne sur une plateforme Edx, une solution Google Apps pour l'éducation a été déployée, des outils de suivi et d'accompagnement du dispositif à distance ont été mis en place ;
- Au Togo, pour faciliter l'accompagnement tutoré des enseignants, 40 tuteurs et formateurs ont été équipés chacun de téléphone portables ;
- En Haïti, le déploiement d'un dispositif de 12 classes numériques mobiles et de 3 points numériques à travers les 6 départements a été finalisé. Ce qui a élargi l'accès au numérique aux enseignants en formation dans le cadre d'IFADEM ;
- Au Liban, l'expérimentation de la mise en ligne de ressources numériques (exercices et ressources médiatisées) sur une plateforme Moodle destinée à enrichir les contenus des livrets a été effectuée. L'évaluation de cette phase permettra de mesurer les effets sur les résultats de l'évaluation des enseignants ;
- Le cours en ligne ouvert et massif (CLOM) IFADEM destiné à tous les enseignants francophones a été développé par une équipe de concepteurs venus de 6 pays impliqués dans IFADEM et sera mis en ligne en octobre 2017 ;
- Le MOOC pour (se) former à distance en didactique des langues a été présenté lors des Journées d'études de Lille (avril 2017) ;
- Un atelier international d'experts sur les REL a été organisé à Paris (novembre 2016) ;
- Un Guide du formateur pour le Référentiel de compétences REL a été produit et publié, en partenariat avec l'UNESCO, l'ALECSO, l'Open Education Consortium, et l'Université virtuelle de Tunis.

**Changements les plus significatifs :**

L'innovation techno-pédagogique. L'introduction de l'utilisation de tablettes tactiles connectées à Internet et d'un environnement numérique de travail au Sénégal pour les enseignants ont induit une nouvelle organisation de la formation, avec un suivi individualisé réalisé par le tuteur. Ce modèle de formation n'inclut pas de grand regroupement et a l'avantage de mobiliser les acteurs locaux.

La massification de la formation (ou « passage à l'échelle »). Des modalités pour massifier l'offre de formation IFADEM sont en cours de mise en place en Côte d'Ivoire pour assurer la formation de 10 000 enseignants du primaire, l'ensemble des directeurs d'école du pays (15 000) et 1000 principaux de collège.

Le renforcement des compétences des personnels de l'éducation en vue de contribuer à la mise en place du continuum éducation de base formelle : élargissement de la cible d'IFADEM aux enseignants du post-primaire sur demande du Ministère de l'Éducation du Burkina Faso. Une phase pilote qui concerne 200 enseignants de Mathématiques-Sciences de la Vie et de la Terre et Français-Histoire et Géographie est en cours de développement. La production des livrets est en cours et sera achevée avant la rentrée 2017-2018.

5.1.3. Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D33.13 Les enseignantes et enseignants de l'éducation de base délivrent un enseignement du et en français de qualité	175% d'accroissement des enseignants certifiés dans le cadre d'IFADEM	0%	144%	15,3 %
D33.131 Les capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue, des enseignantes et enseignants de l'éducation de base, sont renforcées	3099 cadres (pédagogiques et administratifs) des ministères de l'Éducation formés	800	2400	1640
D33.132 Les capacités des enseignantes et enseignants, pour l'enseignement du et en français, prioritairement en zones rurales, sont renforcées	86,2 % d'enseignants et enseignantes formés achevant et validant la formation IFADEM (taux de réussite à la certification)	0%	85%	88,5%
D33.133 Les méthodes d'enseignement sont améliorées à la faveur de pratiques innovantes, de l'emploi de nouveaux outils didactiques et de nouvelles méthodes pédagogiques	9 expérimentations TICE menées	5	15	7

	Crédit				Taux d'exécution
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
2015	1 275 000 €	2 963 991 €	1 239 167 €		42%
2016	PR : 1 250 000 € 1 225 000 €	2 601 419 €	2 218 815 €		85%
30 juin 2017	1 150 000 €	rectifié : 1 120 875 € + 2 817 239 = alloué : 3 938 114 €		1 358 351 €	34%
31 août 2017		3 971 984 €		1 448 584 €	36%

## Programme 5.1.4 – Formation et insertion professionnelle des jeunes

**Résultat intermédiaire attendu :** L'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes s'est accrue dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays ciblés

**UA chef de file :** IFEF

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Le taux de chômage des 15-25 ans dans la plupart des pays francophones, supérieur au taux de chômage des adultes, oscille entre 15 et 30%. Malgré des taux de croissance économique importants depuis 2007 – entre 5% et 10% en Afrique et en Asie, les employeurs du secteur formel de l'économie éprouvent des difficultés à trouver une main-d'œuvre opérationnelle et qualifiée. Par ailleurs, en Afrique, entre 70 et 80% de l'apport de l'économie au Produit intérieur brut (PIB) résulte de l'économie informelle, secteur qui offre donc jusqu'à 70% des emplois mais qui souffre d'un manque de compétitivité lié notamment au déficit des compétences professionnelles des patrons des entreprises du secteur informel de l'économie, employés et apprentis. Depuis une année, l'engouement pour l'auto-entrepreneuriat décliné pour tous les publics et la nécessité de mettre en place une formation professionnelle par apprentissage proche des entreprises avec des contenus de formation adaptés aux besoins en compétences et des coûts partagés se sont également accrues.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que l'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes s'accroisse dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays ciblés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : Des stratégies sectorielles de formation professionnelle et technique efficaces dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays sont élaborées et mises en œuvre pour répondre davantage aux besoins des pays ciblés

- En Guinée, un programme cadre pour l'offre de formation pour le secteur artisanal comprenant un volet pour développer et mettre en œuvre l'apprentissage rénové et dual avec un objectif de 38 000 apprentis formés d'ici 2020 sur un total de 150 000 apprentis a été élaboré par le Ministère en charge de la FPT. Ce résultat a été atteint grâce au renforcement des capacités de 30 cadres. Le plan de mise en œuvre budgétisé a été élaboré et validé par les représentants du secteur artisanal, la Fédération nationale des artisans guinéens (FENAG) et sera mis en place progressivement dès septembre 2017 ;
- Le programme-cadre pour l'artisanat a été soutenu par un atelier sur l'élaboration d'un cadre national de qualification en présence des représentants des employeurs, du ministère de l'éducation et du ministère de l'enseignement supérieur de Guinée ;
- Entre juillet et novembre 2017, le renforcement de capacité se concentrera sur les premières étapes d'appropriation d'une approche par les compétences adaptée à la formation professionnelle par apprentissage ;
- A Madagascar, d'octobre 2015 à octobre 2016 puis de juillet 2017 à juillet 2018, un partenariat entre l'IFEF, les ONG IECF et VIS a permis de remporter deux appels d'offre émanant du Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi de la Grande Île, financé à hauteur de :
  - 150 000 € (2016-2017) et de 200 000 € (2017-2018) par l'AFD et de
  - 150 000 € (2016-2017) et de 110 000 € (2017-2018) par l'IFEF.
- L'IFEF a renforcé les capacités de 80 cadres et 60 enseignants dans les domaines des outils de budgétisation de la Politique nationale pour l'emploi et la formation professionnelle (PNEFP), de la réflexion sur un cadre national des qualifications, de l'approche par les compétences et du développement de l'apprentissage ;
- Dans le cadre du partenariat PEFOP-IIIEP-UNESCO avec l'IFEF, une étude a été cofinancée pour élaborer un référentiels/typologies des axes d'une politique rénovée d'enseignement et de formation technique et professionnelle qui donnent aux gestionnaires des dispositifs de FPT et aux entreprises les modalités pour mettre en place des partenariats public-privé au niveau national, régional et local ;
- Le *Guide de gestion des systèmes de formation professionnelle et d'apprentissage en Afrique subsaharienne* a été publié à partir de l'analyse de 4 pays africains (Cameroun, Bénin, Mali et Sénégal) et de la Suisse. Il donne des solutions pour optimiser la gestion de l'offre de formation et de l'apprentissage dans des contextes africains.

**Résultat immédiat 2 : Les enseignants et les cadres des Ministères et des centres de formation délivrent des formations professionnelles et techniques fondées sur l'approche par compétences**

- Haïti : La formation-action à l'Approche par les compétences (APC) et à la gestion axée sur les résultats (GAR) au sein de l'École de formation professionnelle Sgt. Mark Gallagher (EFPSMG) a été finalisée: 150 filles et garçons inscrits dans les 5 programmes (Technique agricole, Secrétariat, Maçonnerie, Charpenterie et Carrelage) ont acquis les compétences en phase avec la demande des entreprises haïtiennes. Cette activité qui s'achève a été menée en partenariat avec le Collège Communautaire du Nouveau Brunswick ;
- Madagascar : le transfert de l'expertise APC, commencé en 2015, atteint la dernière phase avec la formation de 25 formateurs qui enseignent un programme APC pour le métier de technicien en informatique, élaboré par 15 conseillers en ingénierie APC du Ministère de l'emploi et de la FP. Le Lycée Alarobia qui accueille le programme a été équipé de 26 ordinateurs.
- Dans le cadre du Sommet de la Francophonie, 45 enseignants ont été perfectionnés dans 4 métiers de l'hôtellerie-tourisme (service, réception, guide, cuisine) et ont à leur tour formés 900 jeunes professionnels et étudiants en hôtellerie-tourisme ;
- Cameroun : La formation à la démarche de l'évaluation en APC dans la FPT a été assurée. 25 cadres et inspecteurs de la FPT ont été formés à une étape de l'APC pour être en capacité de formaliser les évaluations des jeunes sur des compétences. Cette activité a été réalisée en partenariat avec le CCNB et le Ministère de l'éducation du Québec ;
- Cambodge – Laos – Vietnam : les vice-ministres de 4 ministères en charge de la FPT, cadres, enseignants, l'APEFE et les PTF ont organisé une conférence des ministres en charge de la FPT pour tirer le bilan de l'appui conjoint de l'APEFE/WBI et de l'OIF pour 2015-2016 : 55 000 jeunes suivent les programmes APC dont le transfert a été appliqué à 8 programmes de formation dans 4 secteurs économiques (agriculture, BTP, services, santé). A partir de 2017, l'APEFE se désengage de la FPT alors que l'IFEF poursuit son appui avec la mise en place d'une formation à distance en pédagogie APC auprès des enseignants de la FPT du Vietnam. Par ailleurs, les droits d'auteurs sur l'ensemble des manuels édités par l'éditeur français Le Génie ont été octroyés pour la formation APC dans le domaine de la gestion des supermarchés ce qui permet leur traduction et leur adaptation au programme vietnamien. L'économie pour l'OIF est de l'ordre de 100 000 € ;
- Sénégal : 20 000 jeunes ont été impactés par la réforme des bacs technique STIDD (formations en mécanique et électronique industrielle) et STEG (Gestion). La dernière étape de formation a concerné la démarche d'élaboration de référentiel d'évaluation et de certification pour ces Bacs techniques et visé les 35 cadres, inspecteurs et enseignants des 8 lycées délivrant le Bac STIDD et des 12 lycées préparant au STEG. La Banque Mondiale équipe 3 des 11 lycées industriels en fonction du nouveau programme de STIDD. L'appui à la réforme des Bacs continue en partenariat avec la Banque dans le domaine de la formation à distance et en présentiel des enseignants sur la pédagogie APC ;
- Secteur de la pêche : Les écoles de pêche francophones sont appuyées : l'appui au transfert d'expertise en APC entre les enseignants des écoles professionnelles des écoles de pêche du Sénégal/Cameroun, Québec/Comores, France/Côte d'Ivoire et Maroc/Mauritanie permet à 40 enseignants d'adapter leurs formations aux besoins des entreprises de pêche et d'aquaculture. 120 jeunes sont impactés par ces programmes ;
- Publication : le Guide APC pour les formations professionnelles courtes post-Bac a été publié et rédigé en partenariat avec la Fédération des cégeps (Collèges post-bac) du Québec et le l'ISEP de Thiès (Sénégal).

**Résultat immédiat 3 : La coordination entre les politiques dédiées à la jeunesse et l'insertion sur le marché du travail, notamment par la création d'entreprises, est améliorée**

- Des recommandations destinées au Comité de pilotage de l'IFEF par les pays africains dans le domaine de la formation et de l'insertion des jeunes ont été élaborées : une réunion des directeurs de FPT, des représentants des entreprises de 14 pays et de la conférence des ministres et des représentants du patronat des pays d'Afrique du nord et d'Afrique sub-saharienne a eu lieu les 30-31 mai et 12 octobre 2017 ;

La présentation de la réforme du Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi de la Guinée aux partenaires techniques et financiers responsables de la zone de l'Afrique de l'ouest à Dakar a été appuyée avec comme objectif un appui au financement pour la mise en œuvre de la politique.



**Changements les plus significatifs :**

Le taux de satisfaction des bénéficiaires directs (800 cadres et enseignants) est important si bien que l'appui de l'OIF pour ce programme est fortement sollicité. Des enquêtes de satisfaction détaillées seront conduites d'ici 2018.

<b>5.1.4. Formation et insertion professionnelle des jeunes</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D33.14 L'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes s'est accrue dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays ciblés	<b>60%</b> d'insertion professionnelle des diplômés de la FPT appuyés par le programme	0%	80%	50%
D33.141 Des stratégies sectorielles de formation professionnelle et technique efficaces dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays sont élaborées et mises en œuvre pour répondre davantage aux besoins des pays ciblés	<b>90%</b> des pays soutenus par l'OIF ayant élaborés une stratégie pour la FPT appliquant les principes de la Gestion Axée sur les résultats	40%	90%	80%
D33.142 Les enseignants et les cadres des Ministères et des centres de formation délivrent des formations professionnelles et techniques fondées sur l'approche par compétences	<b>80%</b> des formations APC enseignées qui sont soutenues par l'OIF	50%	80%	80%
D33.143 La coordination entre les politiques dédiées à la jeunesse et l'insertion sur le marché du travail notamment par la création d'entreprises est améliorée	<b>80%</b> des jeunes satisfaits quant à l'impact sur leur vie professionnelle des événements/outils développés par l'OIF	0%	80%	-

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonné</i>	<i>engagé</i>	
<i>2015</i>	<b>825 000 € / 1 275 000€</b>	<b>825 000 €</b>	<b>660 244 €</b>		<b>80%</b>
<i>2016</i>	<b>PR : 800 000 € 825 000 €</b>	<b>770 000 €</b>	<b>688 139 €</b>		<b>89%</b>
<i>30 juin 2017</i>	<b>800 000 €</b>	<b>alloué : 717 360 €</b>		<b>518 503 €</b>	<b>72%</b>
<i>31 août 2017</i>				<b>576 753 €</b>	<b>80%</b>

## Programme 6.1.1. – Mobilité et renforcement des capacités des jeunes

**Résultat intermédiaire attendu :** Les capacités des jeunes et des acteurs des dispositifs jeunesse au sein de l'espace francophone sont renforcés

**UA chef de file :** DEJ

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

La programmation quadriennale de l'OIF 2015-2017 dont la 2<sup>e</sup> révision a été adoptée à Antananarivo lors de la 32<sup>e</sup> CMF en novembre 2017 intègre dans le programme 6.1.1 une nouvelle dimension à considérer ; celle d'offrir aux jeunes francophones des alternatives positives face à l'émergence de l'extrémisme et des discours haineux et des opportunités de développer leurs habiletés à promouvoir une culture de paix.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les dispositifs de mobilité et les capacités des jeunes ainsi que les acteurs de la jeunesse soient renforcés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### Résultat immédiat 1: Les jeunes francophones ont davantage accès à une expérience de mobilité nationale et internationale

- 106 jeunes volontaires issus de 25 nationalités, des promotions 2016 et 2017 composés de 58% de femmes et 42% d'hommes, ont vécu une expérience de mobilité internationale et interculturelle. Ils ont partagé leur savoir, savoir-faire et savoir être au bénéfice des structures francophones partenaires réparties dans 31 pays membres ;
- L'enquête menée en décembre 2016, auprès de 53 volontaires de la promotion 2015, montre que 82% d'entre eux occupent une activité salariée à temps plein an après leur retour.

#### Résultat immédiat 2 : Les capacités des structures nationales et acteurs de la jeunesse à développer et à mettre en œuvre des politiques multisectorielles et inclusives de la jeunesse, notamment en matière de mobilité et de volontariat, sont renforcées au sein de l'espace francophone

- Un séminaire international sur les politiques publiques de jeunesse et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent chez les jeunes » a été organisé en novembre 2016 à Cotonou, au Bénin. Au cours de ce séminaire, les directeurs de la jeunesse et les cadres des ministères de la jeunesse du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée, du Mali, du Niger, de la République Centrafricaine, de la RD Congo, du Tchad et du Togo ont amorcé une réflexion commune sur les dispositions à prendre pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent chez les jeunes. Ils ont partagé des expériences et pratiques prometteuses en la matière et ont proposé des stratégies, des lignes d'action et des pistes de collaboration que les ministères en charge de la jeunesse pourraient mettre en œuvre en Afrique francophone. Ils ont également formulé des recommandations en vue de faire progresser les processus de prise en compte des phénomènes liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent dans les politiques nationales de jeunesse ;
- Dans le cadre du projet de « développement de l'expertise en matière de politiques jeunesse dans l'espace francophone » soutenu par le gouvernement du Québec à travers son Secrétariat à la jeunesse, une pré- enquête a été lancée en vue de dresser l'état des lieux des politiques publiques de jeunesse dans les pays de l'espace francophone. Cette pré-enquête a permis de dresser un portrait de l'état des structures jeunesse, de relever la diversité de la définition des jeunes selon les pays, d'apprécier les données statistiques disponibles sur les jeunes, les types de structure en charge des questions relatives à la jeunesse, l'expérience de ces structures en matière de planification et de mise en œuvre des politiques jeunesse, les types de programmes jeunesse en cours ainsi que les besoins des acteurs en matière de renforcement des capacités. Cette première étape a également permis d'affiner les outils qui seront utilisés dans le cadre de la grande enquête qui sera lancée à l'automne 2017 dont l'objectif est d'identifier les bonnes pratiques en matière de développement, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques de jeunesse. Les résultats de cette grande enquête permettront également d'initier des

interventions visant à renforcer les capacités des cadres nationaux en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques de jeunesse dans les pays francophones ;

- En marge du XV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie tenu à Antananarivo, un accord-cadre de coopération portant sur la mise en œuvre du volontariat international en Francophonie a été signé entre l'OIF, la CONFEJES, l'AUF, l'Agence du service civique du Ministère français de la ville, de la jeunesse et des sports, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le Bureau international Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cet accord-cadre a pour objectif principal de « valoriser et promouvoir le volontariat international et la mobilité des jeunes au sein de l'espace francophone en multipliant, chaque fois que cela sera possible, les moyens et expertises en faveur de l'accroissement du nombre de volontaires internationaux en Francophonie ». Dans cette perspective, l'accord-cadre vise à décupler le nombre de jeunes volontaires internationaux en Francophonie d'ici novembre 2018, grâce notamment à trois stratégies principales, à savoir : 1) la recherche de financements complémentaires ; 2) la création et l'attribution d'un label « Volontariat des jeunes en Francophonie » qui sera décerné aux Etats et gouvernements membres de la Francophonie qui développent des programmes de volontariat national et international au sein de l'espace francophone ; 3) la création de synergies entre les dispositifs nationaux et internationaux, dans le respect de la spécificité de chacun. Un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place et sont à pied d'œuvre pour opérationnaliser cet accord-cadre, en particulier en ce qui concerne l'établissement d'un « label du volontariat international en Francophonie » ;
- Durant le premier semestre de 2016, l'OIF a fourni son expertise technique au Gouvernement du Gabon dans la définition et l'élaboration de sa stratégie nationale de Volontariat des jeunes ainsi que dans le développement des plans d'action pour opérationnaliser sa politique nationale de jeunesse. Cet appui technique, fourni en collaboration avec le Programme de Volontariat des Nations Unies, a permis au Gouvernement du Gabon de disposer d'une feuille de route claire pour lancer un dispositif national de Volontariat des jeunes et pour décliner la politique nationale sur l'ensemble du territoire national ;
- Le projet d'appui à la mise en place d'un dispositif national de volontariat au Gabon est l'opérationnalisation de d'une recommandation clef de la Politique Nationale de Jeunesse adoptée par le Gabon en février 2013, à savoir « Développer le volontariat avec deux objectifs : (1) Créer un réseau de volontaires dans la société et (2) Valoriser le volontariat dans le parcours de formation ». Ce programme permettra également de promouvoir la participation et l'intégration de la jeunesse dans l'édification de la société gabonaise, mais aussi de contribuer à l'émergence du pays et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ;
- Un processus similaire a été amorcé à Madagascar en ce qui concerne l'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale de Volontariat. Pendant plusieurs mois, l'OIF a mis à la disposition du Gouvernement une Volontaire internationale de la Francophonie pour appuyer les efforts du gouvernement malgache dans ce domaine. Cet appui, en termes de ressources humaines, a également été fourni au Tchad pour appuyer la mise en place du dispositif tchadien de volontariat national des jeunes ;
- L'OIF a soutenu la tenue, en octobre 2016 à Lomé, d'un atelier coopératif des acteurs du volontariat international de réciprocité sous le Haut patronage institutionnel de son Excellence Madame Victoire S. TOMEGAH-DOGBE, Ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Artisanat du Togo. Cet atelier a permis la constitution d'un consortium multi partenariat et multi acteurs pour le volontariat de réciprocité, avec des partenaires comme l'OIF, la CONFEJES, la CEDEAO, France volontaires, le Programme des VNU, le Programme de volontariat national du Togo. Plusieurs projets pilotes dont celui de la mobilité entre programmes de volontariat national du Togo et du Mali sont en cours ;
- Le rapport 2016 sur la situation des jeunes de l'espace francophone a été présenté à l'occasion de la 32<sup>e</sup> CMF qui s'est tenue en novembre 2016, ainsi qu'à l'occasion de la journée du 25 novembre 2016 dédiée à la Jeunesse dans l'environnement du Sommet d'Antananarivo. Ce rapport, réalisé en partenariat avec l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval, est le premier que l'OIF publie après le Sommet de Dakar, afin de dresser une cartographie sur la situation des jeunes dans l'espace francophone. Le rapport contient, à titre d'exemples, des indications comparatives sur le pourcentage des jeunes qui ont achevé des études universitaires, le pourcentage des jeunes qui sont sans emploi, le pourcentage des jeunes qui ont accès à l'internet. Ce rapport devrait permettre aux décideurs de l'espace francophone, à tous les niveaux, de disposer d'une « photographie » de la situation actuelle des jeunes et de nourrir leurs réflexions pour déboucher sur des pistes d'actions concrètes afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes. Ce rapport servira à la fois comme outil d'informations sur les

caractéristiques et attributs spécifiques des jeunes ainsi que les conditions dans lesquelles ils vivent mais aussi comme « tableau de bord » qui permettra de suivre, pays par pays, l'évolution de la situation des jeunes.

### **Résultat immédiat 3 : Les capacités des organisations de jeunes et les compétences des jeunes sont renforcées**

- 100 jeunes sénégalais ont été formés sur différentes stratégies et méthodes de prévention du terrorisme et de la radicalisation violente et sont devenus des relais de l'initiative « libres ensemble » dans leurs localités. La DEJ et la DAPG ont soutenu l'organisation de l'atelier qui s'est tenu en marge du programme des vacances citoyennes initiés par le gouvernement du Sénégal et mis en œuvre par le Ministère de la Jeunesse de l'emploi et de la Construction citoyenne ;
- 25 jeunes représentants d'associations membres de la Plateforme internationale des réseaux jeunesse ont été formés sur les techniques de financement participatif et de formation en entrepreneuriat jeunesse, création et de gestion de micro entreprises avec le soutien de l'OIF, la CONFEJES et le gouvernement du Sénégal ;
- L'OIF a soutenu la participation de 9 jeunes experts francophones originaires du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la France, de la Grèce, de Madagascar, du Sénégal, du Tchad et de la Tunisie à l'occasion de la Conférence Unesco-Québec portant sur "Internet et radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble". L'OFQJ et l'OIF ont souhaité appuyer deux projets sur le thème du vivre ensemble. Les lauréats de la « Libres ensemble/OFQJ » se sont vu allouer une subvention pour la réalisation de leur projet ;
- Dans le cadre de la participation des jeunes francophones au Sommet d'Antananarivo et l'élaboration de la Déclaration des jeunes francophones sur le thème « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », en partenariat avec l'APF, le BROI, le BRECO, BRAO, BRECAL, BRAC ;
- Près de 300 jeunes francophones ont exprimé à travers une consultation en ligne leurs points de vue et leur préoccupation sur les enjeux auxquels ils sont confrontés ;
- 100 jeunes des Seychelles, Maurice, Madagascar, Djibouti, Mayotte, La Réunion, Comores se sont réunis à Victoria (Seychelles) avec le soutien de la République des Seychelles pour prendre part à la conférence régionale des jeunes francophones de l'Océan indien. Ils ont échangé autour du thème du Sommet, de la jeunesse, du développement durable, de l'éducation, du développement numérique et économique, autant de défis à relever dans cette région. A l'issue de cette conférence, l'association des jeunes francophones des Seychelles a été créée ;
- 70 jeunes de la région d'Europe centrale et orientale (Albanie, Arménie, Bulgarie, Kosovo, Ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldavie et Roumanie) se sont réunis à Sofia (Bulgarie) avec le soutien de la République de Bulgarie, les 13 et 14 Octobre 2016, pour participer à la première rencontre internationale des associations de jeunes francophones de la région autour du thème « Je suis francophone, j'agis, je peux » et autour de l'Initiative « Libres Ensemble » ;
- 300 jeunes francophones de 32 nationalités ont été réunis à l'occasion de la Conférence de Paris organisée en octobre 2016 par l'OIF et l'APF, et soutenues par la Confédération suisse, l'AUF, l'Office franco-québécois de la jeunesse, le Bureau International Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles. Les jeunes se sont rencontrés, ils ont échangé et débattu sur le thème du Sommet. Ils ont valorisé et partagé leurs réalisations et leur créativité autour de 16 ateliers, 2 tables rondes, une remise du prix FIJEV. Près de la moitié des intervenants avaient moins de 35 ans. Les jeunes se sont prononcés sur la Déclaration finale des jeunes francophones ;
- Les 12 réseaux membres fondateurs de la Plateforme internationale des Jeunes francophone (PIRJEJEF) ont tenu leur première assemblée générale. A l'issue de celle-ci 8 nouveaux réseaux associatifs ont été intégrés ;
- 17 jeunes de la société civile ont intégré la délégation de leur pays participant au Sommet d'Antananarivo avec le soutien de la Confédération suisse (Arménie, Cambodge, Canada, Canada Québec, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Gabon, Haïti, ERY-Macédoine, Liban, Madagascar, Roumanie, Suisse, Togo, Vietnam). Pour la première fois depuis le Sommet de Moncton, les instances de la Francophonie ont accueilli au sein de leurs travaux des jeunes. Elles ont échangé avec eux à l'occasion des débats de la 32e CMF sur le thème de l'entrepreneuriat, la diversité culturelle et l'égalité femme-homme. Ils ont présenté la Déclaration des jeunes francophones de manière inédite devant les chefs d'Etat et gouvernement présents lors de la Cérémonie d'ouverture. La Déclaration des jeunes francophones est annexée à la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement ;
- 10 jeunes experts (Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la France, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du

Sénégal, du Togo et de la Tunisie, Vietnam) ont participé à la 22e Conférence des parties (COP22), lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. L'OIF a tenu un programme jeunesse comportant plusieurs activités riches d'intérêt pour les jeunes et pour tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse et à son rôle dans le contexte climatique, notamment la présentation de l'« Etude d'opportunité sur la mise en place d'un mécanisme de financement pour l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine de l'économie verte » ;

- En marge du 6e forum jeunesse de l'ECOSOC, l'OIF a organisé en collaboration avec la mission permanente de Madagascar auprès des Nations Unies un événement parallèle sur le thème : « Réaliser un développement responsable et durable : le rôle incontournable de la jeunesse francophone » diffuser en direct sur le réseau des Nations Unies et le portail jeunesse de la Francophonie ;
- Près de 700 jeunes ont été sensibilisés aux opportunités internationales notamment sur celles offertes par l'OIF et la Francophonie en général lors de la « journée d'information et d'échanges sur les opportunités jeunesse de la Francophonie et de ses partenaires » en marge de la 36e Conférence ministérielle de la CONFEJES parrainée par Son Excellence Mr le Ministre des Sports, Oswald HOMEKY et organisée par la Cellule Jeunesse OIF Bénin. Cette cellule offre un cadre de réseautage des jeunes béninois ayant une fois bénéficié des actions de l'OIF ;
- Soutien de la 7e édition du voyage d'intégration africaine avec DLFCO sensibilisation autour des valeurs du vivre ensemble et outils Libres Ensemble ;
- Deux ateliers de conception méthodologique ont été organisés en partenariat avec le Bureau international jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles sur les 3 valeurs clés de « Libres Ensemble », le Respect, la Solidarité et la Liberté. Ces ateliers ont permis d'élaborer des outils que les formateurs des jeunes pourraient utiliser, dans le cadre de l'Initiative Libres ensemble, pour former d'autres jeunes ou pour animer des sessions de sensibilisation et de mobilisation communautaire afin de renforcer les capacités des jeunes en faveur d'un engagement positif pour le vivre ensemble. Afin d'initier des jeunes formateurs à l'utilisation de ces outils, un séminaire de formation de formateurs a été organisé à Abidjan, en amont des Jeux de la Francophonie. Ces jeunes formateurs iront former d'autres jeunes dans leurs pays respectifs, dans le cadre de l'Initiative Libres ensemble ;
- Une délégation de jeunes entrepreneurs originaires du Bénin, du Niger et du Tchad a été prise en charge pour participer à la 1re édition de la Grande rencontre des Jeunes entrepreneurs du monde francophone organisée à Montréal et qui a réuni quelques 600 jeunes entrepreneurs.

#### **Résultat immédiat 4 : Les technologies numériques sont davantage utilisées pour la production, le partage et la diffusion des connaissances entre les jeunes**

- Une initiative panfrancophone portée par des organisations de jeunes de la France, du Sénégal, du Vietnam, Canada Nouveau-Brunswick et la PIRJEF pour la réalisation d'une plateforme numérique de CLOM a été soutenue. 800 jeunes de tout l'espace francophone ont pris part à la formation portant sur l'organisation d'événements jeunesse dans le cadre d'associations dans la phase pilote du projet MOOC-Jeunes ;
- « Finance ensemble » (finance-ensemble.org) une solution francophone de financement participatif a été lancée lors du Sommet d'Antananarivo. Le premier appel à projets visant à mobiliser les jeunes francophones a reçu près de 500 dossiers et 81 campagnes de financement ont été lancées sur le site de financement participatif.

#### **Changements les plus significatifs :**

Une enquête menée auprès de la vingtaine de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'une subvention dans le cadre du FIJEV relève la création de quelques 179 emplois verts créés par les jeunes dont une centaine d'emplois à plein temps.

6.1.1. Mobilité et renforcement des capacités des jeunes		Indicateur <sup>15</sup>	Point de référence	Cible 2018	2016
D33. Les capacités des jeunes et des acteurs de la des dispositifs jeunesse au sein de l'espace francophone sont renforcés		Des bénéficiaires du programme ont renforcé leurs capacités			
D33.211 Les jeunes francophones ont davantage accès à une expérience de mobilité nationale et internationale		<b>344</b> jeunes ont eu accès à une expérience de volontaire international de la Francophonie	240	440	293
D33.212 Les capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques jeunesse, τ sont renforcées		<b>52</b> <sup>16</sup> structures nationales/acteurs de la Jeunesse ciblés ont développé un cadre national de politique jeunesse	0	10	39
D33.213 Les capacités des organisations de jeunes et des jeunes sont renforcées afin de contribuer à promouvoir le vivre-ensemble au sein de l'espace francophone		<b>755</b> bénéficiaires (organisations de jeunes et jeunes) qui ont amélioré leurs capacités et compétences en matière de gestion	0	630	388
D33.214 Les technologies numériques sont davantage utilisées pour la production, le partage et la diffusion des connaissances entre les jeunes	<b>L'engagement positif des jeunes, le réseautage et le partage de bonnes pratiques en faveur d'actions citoyennes et solidaires sont valorisés</b>	2500 visiteurs /jour sur le portail <a href="http://www.jeunesse.francophonie.org">www.jeunesse.francophonie.org</a>	2000	3000	2500

<sup>15</sup> Compte tenu de la révision de la programmation, certains indicateurs n'ont pas été renseignés.

<sup>16</sup> Dont 13 sur la période 2016-2017

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>1 775 000 €</b>	<b>1 775 000 €</b>	<b>1 426 311 €</b>		<b>80%</b>
2016	<b>PR : 1 750 000 € 1 775 000 €</b>	<b>2 152 034 €</b>	<b>1 914 719 €</b>		<b>89%</b>
30 juin 2017	<b>1 500 000 €</b>	<b>rectifié : 1 569 225 € + 91 353 = alloué : 1 660 578 €</b>		<b>1 276 736 €</b>	<b>77%</b>
31 août 2017		<b>1 591 726 €</b>		<b>1 447 346 €</b>	<b>91%</b>

## Programme 6.1.2. – Jeux de la Francophonie

**Résultat intermédiaire attendu :** Les Jeux de la Francophonie rassemblent et mobilisent davantage les jeunes femmes et les jeunes hommes autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence

**UA chef de file :** CIJF

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017:**

Ces VIIIes Jeux de la Francophonie se sont déroulés du 21 au 30 juillet 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec beaucoup de succès selon les premiers éléments d'informations et propos recueillis. Un rapport d'évaluation technique et financier sera rendu en fin d'année 2017 conformément aux statuts du CIJF et aux Règles des Jeux mais il est possible d'apporter déjà quelques éléments d'informations pour alimenter ce rapport d'exécution.

Ces Jeux furent les plus importants en termes d'investissements, de participation et de couverture médiatique.

53 Etats et gouvernements se sont engagés et 4000 jeunes talents artistes et sportifs ont participé à cette 8e édition. Il y a eu une forte mobilisation de la population ivoirienne et les sites de compétitions sportives et de concours culturels étaient pleins.

60 heures de programmes de directs et de résumés quotidiens furent produites et diffusées sur les réseaux des chaînes tv des cinq continents. Ces Jeux ont permis de toucher près de 500 millions de téléspectateurs, des millions d'auditeurs et d'internautes et ont vu la participation de près de 900 journalistes.

Un environnement festif et pédagogique participant à la promotion de la Francophonie et à ses valeurs a accompagné les préparatifs et l'organisation de ces Jeux avec particulièrement la participation des Unités administratives suivantes : DLFC, DAFSI, DEFN, DCIF, DEJ ainsi que des unités hors siège.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les Jeux de la Francophonie rassemblent et mobilisent davantage les jeunes femmes et les jeunes hommes autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence, l'OIF a enregistré, pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1: L'organisation des Jeux de la Francophonie a été améliorée**

- Le dispositif organisationnel a été déployé avec succès ;
- Les directions et services de l'OIF ont toutes été impliqués ;
- Les acteurs nationaux et internationaux francophones (États, opérateurs, partenaires, experts, grand public, jeunes) ont été mobilisés et leur participation a été assurée ;
- L'émergence des jeunes talents artistes, sportifs et créateurs francophones a été facilitée et ils seront accompagnés ;
- Les épreuves sportives et culturelles ont été organisées, les remises de médailles réalisées ;
- Les partenariats institutionnels, associatifs, publics et privés ont été mobilisés.

#### **Résultat immédiat 2 : La visibilité des Jeux de la Francophonie a été accrue**

- La promotion de l'événement a été réalisée ;
- La couverture médiatique a été assurée et développée ;
- Les partenariats médias ont été mobilisés ;
- Les supports de communication ont été produits et diffusés ;
- Le site internet et les réseaux sociaux ont été développés et animés ;

Les VIIIes Jeux de la Francophonie se sont tenus avec grand succès du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire.



**Changements les plus significatifs :**

Au-delà de ces résultats enregistrés, cette 8e édition a permis de faire à la Côte d'Ivoire des legs importants pour ce qui est des infrastructures et fut un facteur pour le développement et pour la cohésion sociale du pays de par la forte mobilisation de l'ensemble de la population et des investissements importants réalisés par les autorités ivoiriennes : réhabilitation et construction d'infrastructures, équipements pour la radio-télévision ivoirienne en tant que radio télédiffuseur hôte, formations et expertises.

Cette édition a permis à travers son impact médiatique au niveau mondial d'accroître la visibilité de l'OIF et plus largement de la Francophonie, de véhiculer fortement les valeurs spécifiques de solidarité, de diversité et d'excellence, de contribuer à la diffusion de la langue française dans le monde et enfin d'accroître auprès des millions de francophones, organisateur, participants ou spectateurs, ce sentiment d'appartenance à la Francophonie et à ses valeurs.

Enfin, ce sentiment de fierté partagé d'avoir organisé un tel événement, s'affirmant désormais parmi les plus grands événements sportifs et culturels internationaux, autant pour la Côte d'Ivoire que pour la Francophonie, tout comme ce même sentiment de fierté partagé d'avoir participé à ces Jeux pour ces milliers de jeunes artistes et sportifs des délégations, dont plus de 300 furent médaillés, est difficilement mesurable mais non moins important.

Une nouvelle étape a été franchie en matière de participation, d'organisation et de médiatisation que le Canada Nouveau-Brunswick, hôte de la 9e édition en 2021 devra prendre en compte.

6.1.2. Jeux de la Francophonie	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D33.22 Les Jeux de la Francophonie rassemblent et mobilisent davantage les jeunes femmes et hommes autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence	<b>95 %<sup>17</sup> des critères du cahier des charges qui sont respectés</b>	0%	100%	18%
D33.221 L'organisation des Jeux de la Francophonie est améliorée	Le niveau de qualité du dispositif organisationnel dans chaque secteur organisationnel (sport, culture, cérémonies, hébergement, restauration, transport, etc.) est estimé à 150 sur 150	100	150	120
D33.222 La visibilité des Jeux de la Francophonie, du pays hôte et de la Francophonie est accrue	Le niveau d'impact médiatique des jeux est estimé à 150 sur 200	100	200	130

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>745 000 €</b>	<b>771 000 €</b>	<b>690 537 €</b>		<b>90%</b>
2016	<b>PR : 730 000 € 705 000 €</b>	<b>1 018 554 €</b>	<b>916 690 €</b>		<b>90%</b>
30 juin 2017	<b>650 000 €</b>	<b>rectifié : 654 591 € + 350 100 = alloué : 1 004 691 €</b>		<b>850 952 €</b>	<b>85%</b>
31 août 2017		<b>717 591 €</b>		<b>566 933 €</b>	<b>79%</b>

<sup>17</sup> 5% restant pour l'évaluation technique et financière.

## **Annexe 4 : MISSION D**

## Programme 7.1.1 – Intégration des Objectifs du développement durable

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales, nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, sont accrues aux niveaux régional, national et local*

**UA chef de file :** IFDD

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

**SNCIDD :** L'année 2015 a vu l'adoption de trois engagements internationaux majeurs, à savoir : (i) le Plan d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement de juillet 2015, (ii) le Sommet des Nations Unies sur le développement durable de septembre 2015 qui a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDD-H2030) et les Objectifs de développement durable (ODD), et (iii) l'Accord de Paris sur le climat de décembre 2015. De ce fait, il se soulève plusieurs questions comme (i) l'efficacité des politiques de développement, (ii) la prise en compte des besoins des plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes, (iii) la promotion de secteurs novateurs et créateurs d'emplois, (iv) la préservation de l'environnement et l'utilisation rationnelle de ses ressources ou (v) l'inclusion sociale et la lutte contre les inégalités. Les années de 2016 à 2017 mettent donc un accent sur l'accompagnement des pays pour l'intégration des ODD dans leur politique de développement en mettant à leur disposition des outils permettant une meilleure orientation de leurs stratégies dans la lutte contre la pauvreté.

**MOGED :** Au fil des années, on constate toujours une méconnaissance des dispositifs de gestion de l'environnement mis en place, une faible accessibilité des informations pertinentes de même qu'une application insuffisante des mesures environnementales et sociales. Ce qui ne facilite pas le partage des connaissances et de bonnes pratiques mais réduit aussi la qualité de l'accompagnement technique. Afin de disposer d'outils efficaces d'aide à la décision qui permettent de mieux soutenir le renforcement des capacités législatives, institutionnelles et humaines, l'IFDD a souhaité engager l'élaboration d'une base de données fiables sur les questions majeures de la gestion de l'environnement dans les États et gouvernements membres de la Francophonie pour encourager l'analyse, la prospective, la réflexion et l'action en prélude de la prochaine programmation.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales, nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, sont accrues aux niveaux régional, national et local, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les outils de planification à l'échelle locale, nationale et régionale des pays ciblés sont adaptés aux nouvelles exigences de programmation, de suivi et d'évaluation par les résultats, des stratégies, des programmes et des projets de développement de DD, au titre des ODD.**

- Projet POLEN : Deux outils adaptés pour une meilleure prise en compte du développement durable, notamment les changements climatiques (SIE et TIPEE) ;
- Projet SNCIDD :
  - la Fiche de Gouvernance du Développement Durable et la Grille d'Analyse du développement durable sont retenues par les Nations Unies parmi les outils de mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2030. Voir liens suivants : <https://undg.org/2030-agenda/sdg-acceleration-toolkit/>, [https://undg.org/sdg\\_toolkit/eco-advising-sustainable-development-evaluation-grid/](https://undg.org/sdg_toolkit/eco-advising-sustainable-development-evaluation-grid/), [https://undg.org/sdg\\_toolkit/sustainability-governance-report-sheet/](https://undg.org/sdg_toolkit/sustainability-governance-report-sheet/)
  - un appel à contribution lancé au mois de février 2017 pour l'actualisation des fiches de gouvernance de développement durable a permis de collecter une quarantaine de fiches sur l'état de mise en œuvre des ODD dans les pays membres de la Francophonie (les 54 pays membres de la Francophonie sont visés) ;
  - le No 102 de la revue LEF, consacré à la vulgarisation des outils en Analyse systémique de la durabilité (ASD), a été édité en juillet 2016 ;
- PROFADEL : Deux outils d'analyse du développement durable (ASD), à savoir les grilles de priorisation des cibles des ODD et d'analyse du développement durable, ont été adaptées au

niveau local. Dans un premier temps, seule la grille de priorisation a été testée et appliquée dans 2 localités du Burkina Faso (Banfora et Ouahigouya). Elle est en voie de l'être dans 2 autres localités au Togo et à Sao Tomé-et-Principe.

**Résultat immédiat 2 : Les connaissances des acteurs et les capacités institutionnelles des pays ciblés, d'appropriation des ODD et de suivi de leur mise en œuvre sont renforcées aux niveaux régional, national et local**

- Projet UDE / 20 bénéficiaires de formation : EAMAU, mars 2017 (16 participants) ; CMPE, mai 2017 (4 participants)
- Projet POLEN: 44 bénéficiaires de formation : Tarification, Abidjan, octobre 2016 (20 participants) ; Réglementation, Montréal, septembre 2016 (14 participants) ; 10 autres participants dans le cadre du programme dénommé « *Bilan d'Aptitudes des Grandes Écoles - Régulation de l'Énergie* » en partenariat avec l'École des Mines de Paris, l'Université de Sherbrooke, la Florence School of Regulation (Italie), l'Autorité nationale de régulation du secteur de l'électricité (ANARÉ, Côte d'Ivoire), le cabinet de conseil Microeconomix (France), la Commission de régulation de l'énergie (France) et l'Association pour la formation dans la régulation des industries de réseau (AFRIR, France) ;
- MOGED / 205 personnes bénéficiaires: L'UICN et l'IFDD, en collaboration avec le gouvernement du Royaume du Maroc, ont organisé du 25 au 27 juillet 2016, à Rabat, la 2<sup>e</sup> édition du Colloque international sur le droit de l'environnement en Afrique sous le thème : « Le Programme de développement à l'horizon 2030 : quels enjeux et perspectives pour l'Afrique ? ». Le Colloque a réuni 131 participants de 28 pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique (Canada et Brésil), qui au travers des six sessions plénières et deux sessions thématiques, ont exposé leurs actions et leurs préoccupations touchant à l'environnement et au développement durable ;
- L'IFDD, en partenariat avec l'Association des sociétés d'électricité d'Afrique (ASEA), a organisé du 2 au 5 mai 2017, à Abidjan (Côte d'Ivoire), un séminaire régional sur la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans le développement des infrastructures électriques en Afrique. Ce séminaire a permis de former une cinquantaine de responsables des sociétés africaines d'électricité en charge de l'Hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE) en mettant un accent sur la fonction environnement dans les sociétés d'électricité, la sensibilisation des décideurs pour l'intégration de l'environnement, les exigences environnementales des bailleurs de fonds et les méthodes d'évaluation environnementale et sociale pour les projets d'électricité ;
- L'IFDD, en partenariat avec le PNUD Haïti, a organisé du 20 au 24 mars 2017, à Port-au-Prince, un atelier national de formation d'une quarantaine d'acteurs privés de la chaîne de l'évaluation environnementale afin d'assurer aussi bien la maîtrise et la mise en pratique des processus d'évaluation environnementale qu'une meilleure prise en compte des impacts sociaux et environnementaux des programmes, projets et plans de développement ;
- Projet SNCIDD :
  - les cours du Programme de 2e Cycle court en ASD ont été élaborés, validés et dispensés à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) à l'automne 2016.
  - 3 rencontres régionales Afrique Centrale (10 pays), Afrique de l'Ouest (12 pays) et Océan indien (4 pays) totalisant 180 experts de haut niveau de l'administration centrale, de la société civile et du secteur privé sur les ODD et leurs cibles, et les outils d'analyse systémique de la durabilité ont été organisées ;
  - une quinzaine de formations nationales (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Burundi, Comores, Niger, Togo, Sénégal, Haïti, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe) a permis de toucher plus de 900 cadres de haut niveau, des élus nationaux et locaux, le secteur privé et les ONG sur la priorisation des cibles des ODD et leur intégration dans les planifications nationales et locales;
- PROFADEL : 373 cadres de haut niveau de l'administration publique locale (Burkina Faso, Cameroun, Sao Tomé et Principe et Gabon) ont été initiés et/ou formés aux outils ASD, sensibilisés sur les ODD et leurs enjeux locaux et formés sur des thématiques concourant à l'atteinte des ODD (développement économique local, gouvernance locale, planification locale intégrant les ODD, etc.) ;
- Une priorisation des cibles des ODD dans 2 localités pilotes du Burkina et dans les 5 régions du Togo avec la participation de plus de 400 cadres et acteurs locaux.

### **Résultat immédiat 3 : Un accompagnement des acteurs dans la mise en pratique des outils et connaissances acquises est assuré**

- Projet UDE / 5 initiatives opérationnelles : Programme efficacité énergétique : UEMOA-OIF - Facturation énergétique : ASECNA - Partenariat : IRENA (Concertation francophone, Abou Dhabi, Janvier 2017, 15 participants) - Initiative de la Francophonie pour des Villes durables (Atelier de renforcement de capacités sur Agenda21, Grand Bassam, 45 participants) - Concertations et sensibilisation autour de l'énergie durable et la ville durable : ADEME, Alliance ABC ;
- Projet POLEN: Les outils SIE et TIPEE sont bien enseignés aux participants des formations POLEN. Les acteurs sont accompagnés à travers des projets de mise en œuvre comme le SIE-UEMOA ;
- MOGED / 3 initiatives opérationnelles : le renforcement des capacités du Bureau national des évaluations environnementales en Haïti a été appuyé par la mise en place d'outils stratégiques, institutionnels, légaux et réglementaires pour développer les structures de gestion de l'environnement; une stratégie de mobilisation des ressources a été réalisée; et un bilan de la coopération tripartite entre l'IFDD, le PNUD et le ministère de l'Environnement haïtien a été rédigé;
- Le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo a bénéficié d'un appui et d'un accompagnement dans tout le processus de l'élaboration de normes environnementales nationales pour soutenir une opérationnalisation de la loi-cadre sur l'environnement du Togo adoptée en 2008. La première phase menée en 2016 a permis d'établir la cartographie des éléments et sites sensibles et/ou vulnérables à l'échelle nationale ;
- Un guide méthodologique de 116 pages sur la prise en compte du genre dans les évaluations environnementales a été édité en 2016. Imprimé en 500 exemplaires, le guide est aussi accessible sur ce lien : <http://bit.ly/2pmuHSc> ;
- PROFADEL : Une expertise technique pour intégrer les résultats de la priorisation des cibles des ODD dans les plans communaux de développement pour les 2 localités pilotes du Burkina a été mise à disposition
- Un outil a été élaboré afin de recueillir et préciser les besoins des collectivités territoriales en vue de leur accompagnement (Cameroun, Gabon) ;
- Projet SNCIDD :
  - Initiative francophone sur la promotion d'un tourisme durable dans les Petits états insulaires en développement (PEID) :
    - un atelier sur l'initiative s'est tenu avec la présence de 30 participants issus de 6 pays (Madagascar, Seychelles, Maurice, Sao-Tomé, Guinée-Bissau, Haïti) et a vu la présence de partenaires potentiels, à savoir la Commission de l'Océan indien et l'ONU-Environnement (septembre 2016, Mahé, Seychelles)
    - un appel à projets a été lancé en janvier 2017 par l'IFDD et a abouti à la réception de 14 projets dans le secteur du tourisme dans les PEID. L'appui financier de la Principauté de Monaco a permis de financer 6 projets pour leur conception/mise en œuvre;
    - l'initiative PEID a été présentée à une centaine de participants au 10 YFP en marge de la 22<sup>e</sup> CdP sur le Climat (Marrakech, Maroc, novembre 2016);
    - une réunion du groupe des Ambassadeurs des PEID ayant vu la participation de 6 membres issus des corps diplomatiques et consulaires a été organisée (Paris, novembre 2016) ;
    - une première ébauche du guide d'élaboration des politiques et stratégies de DD a été élaborée.
  - Initiative francophone sur la responsabilité sociétale des entreprises minières en Afrique francophone :
    - environ 150 personnes issues des administrations publiques, des ONG, des industries minières et des organisations d'intégration sous régionales ont pris part à la deuxième édition du dialogue au Sénégal sur la responsabilité sociétale des entreprises dans les industries minières en Afrique de l'Ouest (12 pays), (novembre 2016) ;
    - environ 100 personnes ont pris part à la première édition du dialogue sur la responsabilité sociétale des entreprises au Cameroun pour les pays de l'Afrique Centrale (10 pays), (septembre 2016).

### **Résultat immédiat 4 : L'expérience et les spécificités francophones dans la mise en œuvre des ODD sont valorisées et mutualisées dans l'espace francophone et dans le cadre international du Programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015**

- Projet UDE / 5 initiatives francophones : Des acteurs du bâtiment ont été sensibilisés aux défis de la transition énergétique (Mali) - Programme de suivi, contrôle et optimisation des factures

d'électricité du secteur public a fait l'objet d'une restitution , Lomé, Togo, Octobre 2016) - 5 fiches techniques PRISME ont été produites, le n°103 de la revue LEF et 2 ouvrages ont été édités (Transition énergétique / Tome-2, Guide du bâtiment durable en régions tropicales) – Une concertation francophone a été organisée lors du sommet Habitat III, (Quito, Pérou, 73 participants) - Partage d'expérience sur le projet Bassam Ville Durable Modèle (BVDM) lors de la CdP 22, 60 participants ;

- Projet POLEN: Le Congrès mondial de l'hydroélectricité (Addis-Abeba, Éthiopie, 9-11 mai 2017) a été l'occasion de réunir la communauté francophone de l'hydroélectricité aux fins de valoriser et de mutualiser ses expériences. Ces expériences francophones ont également été mises en exergue à l'occasion de plusieurs rencontres internationales (1<sup>re</sup> assemblée générale du Club-ER, Abidjan septembre 2016 ; 3<sup>e</sup> Salon africain de la recherche et des innovations au Sénégal et 2<sup>e</sup> Conférence africaine sur les énergies renouvelables, Dakar, octobre 2016, Conseil mondial de l'Énergie, Istanbul, 9-13 octobre 2016).
- Projet INFO : 13 portails de Médiaterre ont été animés et 3 numéros de la revue Liaison Énergie-Francophonie (LEF) ont été produits et diffusés ;
- Pour Médiaterre, voici quelques chiffres illustrant les résultats obtenus en moyenne :
  - 29 portails Internet en ligne (13 géographiques, 12 thématiques, 3 acteurs et le portail général), dont 13 animés avec le soutien de l'IFDD (Genre, Canada-Québec, International, Europe, France, Responsabilité sociétale, Scientifiques, Énergie, Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Eau, Éducation, Jeunes) (3 autres portails ont été animés avec un soutien de l'IFDD dans le cadre du programme 7.1.2) ;
  - 11 330 membres inscrits sur Médiaterre au 31 mai 2017 ;
  - 6 995 dépêches d'actualité publiées sur l'ensemble des portails (cumulés) du 1er janvier au 31 décembre 2016 ;
  - 1 298 au premier trimestre 2017. 36 millions de pages vues du 1er janvier au 31 décembre 2016; 9 098 148 au premier trimestre 2017 ;
  - 8 900 visiteurs chaque jour en moyenne du 1er janvier au 31 décembre 2016 ;
  - au premier trimestre 2017 : 10 448 visiteurs / jour ;
  - 170 pays d'origine de nos visiteurs (source : Webalizer) ;
  - 11 700 abonnés au flux Twitter de Médiaterre. 4 145 mentions « J'aime » sur Facebook ;
  - 32 928 vues sur la chaîne Youtube de Médiaterre ;
- Concernant Liaison Énergie-Francophonie (LEF) : le numéro 101 – 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (« Protocole de Nagoya : les multiples facettes de sa mise en œuvre », comptant 120 pages), le numéro 102 – 2<sup>e</sup> trimestre 2016 (« Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 - Enjeux et défis de mise en œuvre », comptant 132 pages), et le numéro 103 – 3<sup>e</sup> trimestre 2016 (« Développement durable en question : les villes comme laboratoires », comptant 100 pages) ont été diffusés à environ 5250 abonnés (3250 à la version électronique et 2000 à la version papier) ;
- MOGED / 5 initiatives francophones : Dans l'environnement du XVI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, l'IFDD a apporté son appui pour la constitution d'un réseau africain des institutions nationales en charge des évaluations environnementales. Organisé sous forme de séance de remue-méninge, l'atelier de concertation des agences nationales en charge des évaluations environnementales organisé à Antananarivo, le 25 octobre 2016, a permis aux représentants de vingt-deux institutions nationales francophones d'Afrique responsables de l'administration des processus d'ÉE, réunis le 25 octobre 2016, à Antananarivo (Madagascar), de créer le « Réseau Africain de Sauvegardes Environnementales et Sociales » ;
- L'IFDD a apporté un soutien financier au SIFEE pour la participation d'une trentaine d'experts de l'évaluation environnementale au 20<sup>e</sup> Colloque international du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE). Porté sur l'intégration des processus d'évaluation environnementale à la prise de décision et leur rôle dans la mise en œuvre des principes fondateurs du développement durable, cette activité phare du SIFÉE a permis de réunir 197 acteurs de l'évaluation environnementale issus de 23 pays pour faire le point sur les pratiques et préciser les contours de ce domaine ;
- Dans le cadre de l'appui et de l'accompagnement de jeunes porteurs de projets sur la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques:
  - L'IFDD a organisé plusieurs plénières et tables rondes, ainsi que la projection d'un film et la remise du Prix Francophonie-OuiShare pour 3 projets sélectionnés lors de la 3<sup>e</sup> Édition du Forum International Jeunesse et Emplois Verts ;
  - l'IFDD a soutenu la prise en charge de 3 personnes pour participer à l'évènement Éco2Fest (Montréal, Canada) du 9 au 14 août 2016 qui visait à promouvoir et sensibiliser sur l'économie collaborative à travers la conception, la fabrication puis la présentation de projets

à impact environnemental positif au grand public ;

- Projet SNCIDD : L'IFDD, en partenariat avec l'ENAP-Québec, l'ENAM-Madagascar, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec ont organisé en novembre 2016 une rencontre ayant réuni 15 Directeurs Généraux africains des Écoles nationales d'Administration (ENA) sur la problématique de l'enseignement du développement durable dans ces établissements. Cette rencontre a permis de :
  - créer une dynamique entre les DG des ENA pour l'intégration du développement durable dans les cursus de formation de ces écoles ;
  - proposer et adopter une feuille de route pour l'élaboration et la validation d'un syllabus ainsi qu'un module type d'enseignement du développement durable dans les ENA ;
  - organiser un forum sur le développement durable ouvert au public qui a accueilli une cinquantaine de personnes ;
- Un événement parallèle francophone ayant réuni 230 participants a été organisé en juillet 2016 en marge des travaux du FPHN sous la présidence de Madagascar ;
- PROFADEL : Une expertise technique a été mise à disposition pour intégrer les résultats de la priorisation des cibles des ODD dans les plans communaux de développement pour les 2 localités pilotes du Burkina Faso;

Un outil a été élaboré afin de recueillir et préciser les besoins des collectivités territoriales en vue de leur accompagnement (Cameroun, Gabon).

### **Changements les plus significatifs :**

MOGED : Après la mise en place, l'opérationnalisation et le renforcement des capacités du Bureau National des Évaluations Environnementales (BNÉE) qui est l'institution de référence en matière de bonne gouvernance environnementale par le respect des bonnes pratiques et des standards de l'évaluation environnementale en Haïti, l'IFDD a réalisé un bilan de la coopération tripartite entre l'IFDD, le PNUD et le ministère de l'Environnement haïtien et formulé des recommandations pour une meilleure prise en charge des questions d'évaluation environnementale dans les plans, programmes, projets et actions touchant le domaine de l'environnement. Il a en outre consolidé les contenus de formation et relevé les difficultés rencontrées et les leçons à tirer de cette approche « pays » pour la Francophonie en vue d'une amélioration des interventions en Haïti ou ailleurs.

SNCIDD - PROFADEL : Tirant profit de l'expertise francophone, la Francophonie a développé et expérimenté avec succès plusieurs outils comme la grille d'analyse du Développement durable intégrant les dimensions du développement durable y compris la dimension culturelle et couvrant tous les ODD ainsi que d'autres outils de planification locale du développement au profit des communautés à la base. Pour se constituer une situation de référence pouvant aider à suivre la mise en œuvre des ODD, la communauté internationale a aussi besoin d'outils, comme les fiches de Gouvernance du développement durable développées pour chacun de ses pays membres par l'OIF, qui se complèteraient par un atlas des ODD.

Dans tous les pays qui ont abrité les ateliers de sensibilisation, d'information et de formations du programme, on observe :

- Une forte appropriation des ODD auprès des acteurs bénéficiaires et une meilleure connaissance des rôles des acteurs locaux dans la mise en œuvre de ce programme universel ;
- De nombreuses requêtes provenant des collectivités locales qui ont participé aux ateliers pour un appui et un accompagnement d'une planification locale intégrant les ODD ;
- Un changement dans la manière d'élaborer une planification locale en tenant compte des ressources et de l'impact sur l'environnement de la localité ;
- Un intérêt des partenaires techniques et financiers pour une duplication de l'approche de l'OIF et une mutualisation des interventions.



7.1.1. Intégration des Objectifs du développement durable	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D34.11 Les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales, nationales, et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, sont accrues aux niveaux régional, national et local	<b>275%</b> de pays/collectivités locales ciblés qui se sont engagés dans la mise en œuvre de politiques, stratégies ou plans intégrant le développement durable	0%	100%	8%
D34.111 Les outils de planification à l'échelle locale, nationale et régionale des pays ciblés sont adaptés aux nouvelles exigences de programmation, de suivi et d'évaluation par les résultats	<b>16</b> outils qui ont été adaptés aux nouvelles exigences de programmation, suivi et évaluation, dans la perspective de l'atteinte des ODD	0	10	16
D34.112 Les connaissances des acteurs et les capacités institutionnelles des pays ciblés, d'appropriation des ODD et de suivi de leur mise en œuvre sont renforcées aux niveaux régional, national et local	<b>1169</b> personnes ayant bénéficié d'un appui du programme pour l'appropriation des outils de suivi et de mise en œuvre des stratégies d'atteinte des ODD	0	1000	861
D34.113 Un accompagnement des acteurs dans la mise en pratique des outils et connaissances acquises est assuré	<b>10</b> initiatives opérationnelles de développement durable mises en œuvre dans le cadre du programme	0	18	16
D34.114 L'expérience et les spécificités francophones, dans la mise en œuvre des ODD sont valorisées et mutualisées dans l'espace francophone et dans le cadre international du Programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies	<b>27</b> initiatives francophones partagées, valorisées ou mutualisées dans le cadre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015	0	10	24

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	2 410 000 €	3 799 963 €	2 714 705 €		71%
2016	PR : 2 400 000 € 2 385 000 €	4 830 629 €	3 060 523 €		63%
30 juin 2017	IFDD	IFDD alloué : 2 892 231 €		2 805 336 €	97%
	DFEN 135 000 €	DFEN rectifié : 293 700 € -20 000 = alloué : 273 700 €		170 581 €	62%
<b>Total</b>		3 165 931 €		2 975 917 €	94%

## Programme 7.1.2 – Négociations internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les capacités des acteurs francophones sont renforcées en vue d'une participation active aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en œuvre*

**UA chef de file :** IFDD

UA associées : DFEN (responsable du RI 3), RPNY

### Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017 :

Durant le second semestre de l'année 2016 et en début 2017, à travers le programme « Négociations », l'IFDD a suivi les négociations internationales inscrites dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification. L'IFDD a renforcé les capacités des acteurs francophones pour une meilleure maîtrise des enjeux des négociations et une meilleure participation des délégués francophones aux sessions de négociations. L'IFDD a organisé également la participation de la Francophonie à deux grandes rencontres internationales en 2016. Il s'agit notamment de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP22) et de la 13<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP13). Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative *Objectif 2030* ([www.objectif2030.org](http://www.objectif2030.org)) dont le but est de favoriser la mise en œuvre du Programme de développement des Nations unies à l'horizon 2030, l'IFDD et l'Université Senghor d'Alexandrie ont lancé le processus de formation en ligne ouverte à tous (CLOM) intitulée « *Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable* » pour favoriser l'appropriation de ce cadre universel du développement durable dans le monde.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les capacités des acteurs francophones soient renforcées en vue d'une participation active aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en œuvre, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### Résultat immédiat 1 : Les connaissances des acteurs pour participer aux négociations et discussions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable sont renforcées

- Un atelier a été organisé à Madagascar sur le registre national carbone et l'Accord de Paris, du 27 au 29 septembre 2016. Du 27 au 29 septembre 2016 s'est tenu à Antananarivo, Madagascar, un atelier sur le décryptage de l'Accord de Paris et la mise en place d'un registre national carbone. Cet atelier a permis de renforcer les capacités techniques en matière de marchés carbonés et de registre national de carbone des acteurs nationaux. Il s'inscrivait également dans le cadre de la préparation de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue au Maroc, du 7 au 18 novembre 2016 ;
- Un atelier CGLUA (Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique) a été organisé à Cotonou au Bénin, du 8 au 10 septembre 2016. L'IFDD a appuyé la tenue du Forum Pré-CdP22 des Élus locaux et régionaux d'Afrique organisé à Cotonou, Bénin, du 8 au 10 septembre 2016, sur le thème des Villes et Territoires comme acteurs incontournables de la mise en œuvre de l'Agenda international sur le Climat. Ce Forum Pré-CdP22 a permis de préparer la CdP22 de Marrakech, perçue par les acteurs comme une étape essentielle dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les Collectivités Territoriales, conscientes que leur contribution est cruciale dans la mise en œuvre de cet accord, entendaient être prêtes pour cet important rendez-vous ;
- 2 ateliers préparatoires ont été organisés en amont des négociations internationales sur le climat et la biodiversité en 2016. En amont des sessions de négociations, au cours de l'année 2016, l'IFDD a renforcé les capacités des négociateurs, des décideurs et des représentants des organisations de la société civile sur les derniers développements sur les questions en négociations, les sujets à l'ordre du jour des sessions et les enjeux ;
- Un atelier préparatoire a été organisé à Dakar, en octobre, en amont de la CdP13 Biodiversité (Cancun-Mexique, du 2 au 17 décembre 2016), 40 participants. En amont de la CdP13, l'IFDD a organisé, en partenariat avec le PRCM (Programme Régional de Conservation de la zone côtière

et maritime en Afrique de l'Ouest), un atelier régional pour préparer la participation des délégués à la CdP13 sur la biodiversité.

- Un atelier préparatoire de la CdP22 a été organisé à Marrakech, le 5 novembre 2016, plus de 100 participants. L'atelier a permis de faire une lecture collective de l'ordre du jour et des enjeux de la Conférence de Marrakech. Il a permis également aux délégués, y compris ceux des ONG et du secteur privé, de faire entendre leurs points de vue sur la mise en œuvre de l'Accord. À cette même occasion, deux outils ont été présentés et distribués aux participants : le « Guide des négociations », document exposant l'état des négociations et les enjeux de la CdP22, ainsi que le Résumé à l'intention des décideurs ;
- Un atelier régional sur les lignes directrices des Contributions déterminées au niveau national-climat a été organisé à Dakar, Sénégal, les 8 et 9 mars 2017. L'atelier a permis de renforcer les capacités des acteurs francophones de la région ouest africaine en mettant à leur disposition des outils et des informations pertinentes sur la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau national (CDN) ;
- La 1<sup>re</sup> session de formation en ligne ouverte à tous intitulée « Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable », a été organisée du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017. Dans le cadre de l'initiative Objectif 2030, la première session de la formation en ligne ouverte à tous intitulée « Comprendre et analyser les enjeux et les actions du développement durable » a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017. Elle visait à faciliter la compréhension des enjeux du développement durable ainsi que l'opérationnalisation de solutions citoyennes en sa faveur. 2600 apprenants originaires de 99 pays ont suivi, tout le long du mois de mars, six modules de formations structurés en 30 vidéos. Les vidéos de formation ont été visionnées en moyenne par 1450 personnes, portant à 55,8 % le taux de suivi de la formation. 1081 apprenants ont de plus validé intégralement le CLOM et acquis leur certificat de formation, soit 41,6% des participants. L'enquête anonyme réalisée à la fin de la session a permis à 416 apprenants (soit un échantillon de 16%) d'évaluer librement le cours. 95,7% des participants se déclarent globalement très ou complètement satisfaits de la formation. Partant de cette expérience, l'Université Senghor d'Alexandrie souhaite s'orienter, en partenariat avec l'IFDD, vers le développement et le financement de nouvelles formations en ligne. Par ailleurs, à l'issue de la formation, 213 idées de projets ont été soumises sur la plateforme. Leur examen est en cours par l'IFDD ;
- Une concertation francophone s'est tenue en marge de la 13<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La concertation francophone a réuni environ 80 personnes, le 6 décembre 2016, sur le site des négociations sous la présidence de Madagascar. Les experts ont abordé les enjeux de la CdP13, les points qui seront suivis particulièrement par le Groupe Afrique, les enjeux au niveau des Réunions des Parties pour le Protocole de Carthagène et du Protocole de Nagoya. Au cours de la rencontre, le Guide des Négociations a été présenté et distribué aux participants qui se sont félicités de l'accompagnement de la Francophonie ;
- Une concertation ministérielle francophone s'est tenue entre le 10 novembre 2016, à la CdP22 à Marrakech, en présence de l'Administrateur de la Francophonie. La concertation ministérielle francophone organisée sur le site des négociations a réuni plusieurs personnalités, notamment le Vice-Président des Comores, la Ministre de l'Environnement de Madagascar, la Ministre de l'Environnement du Congo, la Ministre de l'Environnement du Mali, le Ministre de l'Environnement de Wallonie-Bruxelles et l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie. Au cours de la rencontre, les intervenants ont évoqué plusieurs enjeux de la CdP22, notamment la finance climat, les priorités des pays en développement francophones, la mobilisation de tous les acteurs ;
- Une concertation francophone a eu lieu en marge de la session intermédiaire des négociations de Bonn, 11 mai 2017. À l'initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et en partenariat avec la Suisse, les francophones se sont concertés le 11 mai 2017, à Bonn en Allemagne, en marge d'une session intermédiaire de négociations sur le climat. Durant deux heures, des présentations ont été faites par des experts et les discussions qui ont suivi ont porté, entre autres, sur la réforme des subventions aux énergies fossiles, le bilan de la CdP22, l'état d'avancement des différents points au programme des négociations de Bonn, les défis et les opportunités pour la transformation des Contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
- Du 7 au 18 novembre 2016, l'IFDD a loué un pavillon dans la zone des négociations. Ce pavillon de 100 m<sup>2</sup> a été acquis pour permettre à la Francophonie d'avoir une visibilité à la CdP22 et d'organiser ses activités, celles des opérateurs de la Francophonie (TV5, Université Senghor, AUF, AIMF, etc.) et des partenaires de l'OIF. Une quarantaine d'événements parallèles ont été

organisés au pavillon de l'OIF à la CdP22 sur le climat. Les événements ont porté sur plusieurs thématiques, notamment le renforcement des capacités, la finance climat, l'adaptation, les contributions déterminées au niveau national, l'atténuation, les synergies entre la préservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques, les initiatives sectorielles de la Francophonie, les actions régionales concertées pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Plus de 3 000 personnes ont participé aux activités de l'OIF/IFDD à la CdP22 pour échanger, prendre de la documentation distribuée au Pavillon ou participer aux différentes activités programmées par l'OIF/IFDD pendant les 2 semaines de la CdP22. 11 ministres ou hauts représentants de la Francophonie ont participé aux activités de l'OIF/IFDD. 6 États et gouvernements membres de la Francophonie ont été mis à l'honneur au Pavillon de l'OIF/IFDD : le Burkina Faso, la République du Congo, le Canada-Québec, la Côte d'Ivoire, le Mali et Madagascar ;

- De nombreux acteurs (associations, ONG...) des pays africains ont pris la mesure des impacts des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations, ainsi que sur l'environnement et l'économie. Partant des constats souvent négatifs, ces acteurs ont conçu et mené des projets d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques, ainsi que des actions en matière de sensibilisation, d'éducation et de formation liées à la question du climat. L'IFDD a entrepris de soutenir Alladev afin de promouvoir les initiatives pertinentes sur le continent africain. Les porteurs de projets nominés ont participé à la CdP22 et ont présenté leurs projets. Au cours d'une cérémonie, organisée le 17 novembre 2016, les 10 lauréats nominés sur 30 porteurs de projets ont reçu des prix. M. Adama OUANE, Administrateur de l'OIF, a participé à cette cérémonie de remise des prix ;
- Dans le cadre de l'initiative pilote Genre et climat, l'IFDD en partenariat avec la Région de Bruxelles Capitale a entrepris de soutenir des initiatives locales pour une meilleure résilience des femmes face aux effets des changements climatiques. Ce projet vise à mettre en œuvre une véritable stratégie d'adaptation et de résilience des femmes face aux effets adverses des changements climatiques à travers des projets d'adaptation et d'atténuation, sur la période de 2016. Six (6) projets ont été sélectionnés et financés en 2016 : au Bénin, au Sénégal, au Burundi, en RDC et au Togo.

### **Résultat immédiat 2 : Des outils pour la mise en œuvre et le suivi des décisions et engagements internationaux en matière d'économie, d'environnement et de développement durable sont disponibles**

Les documents ci-dessous produits par l'IFDD ont été beaucoup appréciés par les négociateurs, les décideurs et le public intéressé. Ces documents leur ont été utiles dans la maîtrise des terminologies des négociations, ainsi que des enjeux des discussions sur les changements climatiques, dans le cadre des négociations sur la biodiversité et la mise en œuvre des engagements nationaux des pays :

- le Guide des Négociations de la CdP22 sur le climat, novembre 2016 ;
- le Résumé du Guide pour les décideurs CdP22, novembre 2016 ;
- le Guide des Négociations de la CdP13 Biodiversité, décembre 2016 ;
- le Résumé du Guide pour les décideurs CdP13 Biodiversité, décembre 2016 ;
- le Bulletin des Négociations de la Terre (BNT) traduit en français, 2016
- Numéro 104 de la Revue LEF sur le thème : Accord de Paris sur les changements climatiques : de l'engagement à l'action ;
- Mise à disposition de la version française de l'outil sur les lignes directrices relatives à la mise en œuvre des contributions nationales climat des pays (produit par Ricardo et Energy).

### **Résultat immédiat 3 : Les capacités des pays à mobiliser des financements pour le développement et la mise en œuvre des décisions et engagements internationaux en matière d'économie, d'environnement et de développement durable sont renforcées**

Depuis le mois de juillet 2016, un certain nombre d'actions et d'activités ont permis d'entretenir et de consolider le mécanisme de concertation et de plaidoyer animé par l'OIF pour appuyer ses pays membres en développement à mieux contribuer aux discussions et décisions internationales et à faire valoir leurs préoccupations communes. Elles peuvent se regrouper en trois types, comme prévu par le programme :

- Mécanismes de concertation et de plaidoyer sur la problématique du développement et son financement entre décideurs et experts francophones :
  - 2 réunions des ministres des finances des PFR francophones en 2016, dont une rencontre

- élargie, au cours de laquelle Madagascar a pris la présidence, et une réunion en avril 2017 ;
- 2 réunions du réseau des experts, avril 2016 et 2017 (suite fiscalité et 1ers résultats de l'étude PPP) ;
- ces 4 activités ont réuni environ 180 personnes, dont 29 ministres et dirigeants d'institutions, issus de 27 pays et 11 institutions internationales ou régionales et banques centrales ;
- signature d'un accord de partenariat avec le CREDAF pour développer les synergies dans le domaine de la fiscalité ;
- accréditation de l'IFDD au Conseil du Fonds vert climat, mars 2017 ;
- rencontres bilatérales avec les délégations francophones en marge du Conseil de direction du Fonds vert pour le climat, Songdo, Corée du Sud, avril 2017 ;
- Plaidoyer
  - contribution à la réunion du Caucus africain en août 2016 en organisant une session sur la fiscalité, inscription des points évoqués par le Ministre du Budget du Sénégal, intervenu en tant que représentant de la présidence du réseau, dans le mémorandum transmis aux institutions de Bretton Woods et discutées en octobre lors des Assemblées annuelles ;
  - 2 réunions bilatérales du président du réseau, d'une part avec le Vice-président de la Banque mondiale, d'autre part avec le Directeur du département des finances publiques du FMI en avril 2017 pour faire le suivi des discussions avec ces institutions sur les besoins en matière de politique fiscale et d'assistance technique ;
  - concertation conjointe OIF-Commonwealth avec le Groupe de travail sur le développement du G20 sous la présidence chinoise : 1 réunion de concertation à New York en avril 2016 sur la mobilisation des ressources intérieures, les chaînes de valeur et l'amélioration de la concertation du G20 avec les pays les moins avancés ; participation de l'OIF à 2 réunions du Groupe de travail sur le développement du G20, mai et juillet 2016, contribution au rapport complet sur la redevabilité du G20
  - participation à la rencontre annuelle du CREDAF (Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales) et présentation des propositions du réseau lors des consultations des pays francophones par la Banque mondiale et la France sur les politiques fiscales ;
  - 1 réunion ministérielle, en collaboration avec l'APF en février 2016 sur la mise en œuvre de l'ITIE (initiative pour la transparence dans les industries extractives), participation de l'OIF à 2 conseils d'administration de l'ITIE en 2016 et appui à la participation du Cameroun à celui de février 2017 (initiative pour la transparence dans les industries extractives), participation de l'OIF au Salon international des mines organisé au Sénégal et à un séminaire de l'Union internationale des avocats (UIA) sur le secteur extractif pour échanger sur les contrats d'investissement dans ce secteur ;
- Renforcement des capacités et animation de réseaux d'experts francophones
  - 1 atelier de partage et échange d'expériences sur les politiques fiscales pour la mobilisation des ressources intérieures, en décembre 2016 à Abidjan, pour des représentants de haut niveau des administrations fiscales et conseillers des ministres en matière de politiques fiscales, en collaboration avec la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD, l'UEMOA, le Maroc, London School of Economics, Université Paris Est ; second du genre il a permis d'approfondir les échanges sur 5 thèmes prioritaires (audit des grandes entreprises, exonérations et dépenses fiscales, secteur extractif, conventions fiscales, progressivité des impôts) ;
  - réalisation d'études, de missions d'assistance technique et autres événements : 1 étude préliminaire sur les contrats d'investissement dans le secteur extractif a été réalisée conjointement avec la DAPG et l'IFDD, pour examiner les aspects économiques et sociaux, de Droits de l'Homme, d'environnement et d'équilibre des contrats dans les pays francophones ; 1 étude technique sur les partenariats public-privé (PPP) est en cours.

**Résultat immédiat 4 : Les pays ciblés et les catégories d'acteurs francophones accèdent à de l'information de qualité, en français et à jour sur l'environnement, le développement durable et l'évolution de l'espace économique francophone**

Sous ce résultat immédiat, il s'agit essentiellement de produire ou traduire des supports de communications incluant des outils électroniques d'information générale, sur l'environnement, le développement durable et l'observation des évolutions, tendances et pratiques économiques dans

l'espace francophone, et de valoriser dans les foras internationaux existants ou spécifiques des thèmes d'intérêt particulier au titre du développement durable et de la Stratégie économique pour la Francophonie. Les réalisations depuis juillet 2016 sont les suivantes :

- Au titre de la publication de supports de communication, 3 portails de Médiaterre ([www.mediatorre.org](http://www.mediatorre.org)) (« Changements climatiques », « biodiversité » et « Terres et forêts ») ont reçu un soutien financier et un accompagnement de l'IFDD pour leur animation. (13 autres portails ont été animés avec un soutien de l'IFDD dans le cadre du programme 7.1.1). Quelques chiffres illustrant les résultats obtenus en moyenne :
  - nombre de membres inscrits sur Médiaterre au 31 mai 2017 : 11 330 ;
  - nombre de dépêches d'actualité publiées sur l'ensemble des portails (cumulés) du 1er janvier au 31 décembre 2016 : 6 995 ; au premier trimestre 2017 : 1 298 ;
  - nombre de pages consultées : 36 millions de pages vues du 1er janvier au 31 décembre 2016 (3 millions par mois en moyenne) ; au premier trimestre 2017 : 9 098 148 (source : Webalizer) ;
  - nombre de visites et nombre de pages lues chaque jour, en moyenne du 1er janvier au 31 décembre 2016 : 8 900 visiteurs pour 100 000 pages ; au premier trimestre 2017 : 10 448 visiteurs pour 101 146 pages (source : Webalizer) ;
  - nombre de pays d'origine de nos visiteurs : 170 (source : Webalizer) ;
  - nombre d'abonnés au flux Twitter de Médiaterre : 11 700 ;
  - nombre de mentions « J'aime » sur Facebook : 4 145 ;
  - nombre de vues sur la chaîne Youtube de Médiaterre : 32 928 ;
  - le numéro 104 de la revue Liaison Énergie-Francophonie (LEF), sur le thème « Accord de Paris sur les changements climatiques : de l'engagement à l'action » a été préparé fin 2016, et diffusé en janvier 2017 à 5 300 abonnés (3 300 à la version électronique et 2 000 à la version papier) ;
  - aucun numéro du bulletin Objectif Terre (OT) ont été produits. Une évaluation externe du bulletin était prévue en 2016. Elle a été reportée en 2017. Les conclusions de cette évaluation seront examinées avant d'envisager une réparation du bulletin ;
- Au titre des actions permettant de valoriser des thèmes d'intérêts entrant dans le cadre de la Stratégie économique pour la Francophonie : participation de l'OIF à la Conférence de Montréal en 2016 puis 2017, et organisation ou contribution à 9 événements ayant mobilisé la Secrétaire générale de la Francophonie, l'Administrateur de l'OIF, et une vingtaine d'experts francophones sur la transition énergétique, l'Accord de Paris et le financement du climat, le financement des infrastructures, l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes et la qualité/normalisation pour l'entrepreneuriat, l'Observatoire de la Francophonie économique et l'université de demain.

### **Changements les plus significatifs :**

Le programme renforce le rôle et la place de la Francophonie sur la scène internationale en améliorant le multilatéralisme, la gouvernance mondiale et le multilinguisme des processus de négociations internationales sur le développement durable, l'économie et l'environnement.

Les années 2016 et 2017 connaissent une accentuation de mise en œuvre de projets soutenant le respect des engagements nationaux des pays dans le cadre des Accords multilatéraux. L'IFDD porte dans ce sens depuis 2016 plusieurs projets pour accompagner la mise en œuvre des engagements nationaux contractés dans le cadre de l'Accord de Paris et dans la mise en œuvre de la stratégie 2011-2020 pour la biodiversité, notamment :

- Initiative genre et climat
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques
- Programme francophone sur les aires protégées

Si la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies relève de la responsabilité de la société dans son ensemble, un de ses enjeux est de rassembler et mobiliser les acteurs non étatiques dans toute leur diversité, de porter l'ambition du développement durable au cœur des populations et de les rendre assez tangibles pour inciter toutes les parties prenantes à trouver des moyens d'y contribuer. A travers son initiative objectif 2030, l'IFDD a déployé des efforts pour donner aux différentes parties prenantes les moyens techniques de participer de manière significative à la mise en œuvre de ce cadre universel du développement durable.

Sur la question du financement pour le développement durable, le réseau des ministres et experts des finances des pays francophones à faible revenu, mécanisme de concertation et de plaidoyer appuyé dans le cadre du programme pour permettre aux pays francophones les plus fragiles de renforcer leur voix collectivement auprès des institutions internationales, poursuit son renforcement et le développement de son dialogue avec les institutions internationales et les pays bailleurs de fonds. Reconnu comme un réseau actif ayant des propositions à faire au niveau international, il est maintenant sollicité pour relayer son message dans différents forums organisés par les institutions ou les pays. Ce fut le cas récemment par la Banque mondiale et la France dans le cadre des concertations qu'ils ont menées auprès des pays francophones sur les politiques fiscales, mais aussi avec le Caucus africain ou l'OCDE, qui était intervenu devant le réseau en avril 2016 à haut niveau pour annoncer des décisions allant dans le sens du plaidoyer des ministres. Le renforcement du réseau est aussi le résultat de la réalisation d'études et d'ateliers techniques depuis 2015, qui renforcent les fondements du plaidoyer des ministres et améliorent les échanges et le partage d'expériences.



7.1.2. - Négociations internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D34.12 Les capacités des acteurs francophones sont renforcées en vue d'une participation active aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en œuvre	<b>100%</b> de processus de négociations et décisions internationales visés dans lesquels des pays francophones ciblés affichent des positions individuelles ou collectives	0%	100%	40%
D34.121 Les connaissances des acteurs pour participer aux négociations et discussions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable sont renforcées	<b>1881</b> personnes ont renforcé leur maîtrise des connaissances et des outils en matière de négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable	0	1000	1414
D34.122 Des outils pour la mise en œuvre et le suivi des engagements en matière économique, environnementale et de développement durable sont disponibles	<b>8</b> outils développés ou adaptés mis à la disposition des acteurs francophones (pour la mise en œuvre et le suivi des engagements en matière d'économie, d'environnement et de développement durable)	0	25	16
D34.123 Les capacités des pays à mobiliser des financements pour le développement et la mise en œuvre des décisions des négociations internationales en matière d'économie, d'environnement et de développement durable sont renforcées	<b>27</b> activités de partage et d'échange de connaissances et d'accompagnement à la formulation de propositions francophones	0	40	19
D34.124 Les pays ciblés et les catégories d'acteurs francophones accèdent à de l'information de qualité, en français et à jour sur l'environnement, le développement durable et l'évolution de l'espace économique francophone	<b>10</b> outils d'information, de sensibilisation et de communication mis à disposition des acteurs francophones (ventilé par type et catégorie d'acteurs)	0	200	10

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonnancé</i>	<i>engagé</i>	
2015	<b>985 000 €</b>	<b>1 642 781 €</b>	<b>1 216 614 €</b>		<b>74%</b>
2016	<b>PR : 970 000 € 985 000 €</b>	<b>1 661 654 €</b>	<b>1 426 184 €</b>		<b>86%</b>
30 juin 2017	<b>IFDD</b>	<b>alloué : 660 323 €</b>		<b>627 704 €</b>	<b>95%</b>
	<b>DFEN 325 000€</b>	<b>DFEN rectifié : 399 799 € - 70 000 = alloué : 329 799 €</b>		<b>163 040 €</b>	<b>49%</b>
<b>Total</b>		<b>990 122 €</b>		<b>790 744 €</b>	<b>80%</b>

## Programme 8.1.1. – Promotion de l’emploi par l’entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes en Afrique subsaharienne francophone

**Résultat intermédiaire attendu :** *L'écosystème entrepreneurial pour les filières innovantes est amélioré en faveur des femmes et des jeunes dans les pays ciblés*

**UA chef de file :** DFEN

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017:**

De nombreux pays de l'espace francophone, notamment en Afrique subsaharienne, connaissent un développement économique rapide. Les jeunes, qui représentent plus de 2/3 de la population sont pourtant majoritairement exclus de la croissance. Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes et frappe durement les jeunes diplômés tandis que les non-diplômés sont touchés par le sous-emploi. Les femmes sont plus vulnérables encore : elles sont plus nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation et entrent dans la vie professionnelle à un âge plus précoce que les hommes. Plus entrepreneuses, on les retrouve plutôt dans des micro-entreprises, où elles travaillent dans des activités à faible valeur ajoutée. La majorité d'entre elles consacre une plus grande part de leurs revenus à l'éducation, au bien-être nutritionnel et à la santé de leur famille. Pour que les effets de la croissance soient partagés par le plus grand nombre et permettent de réduire les inégalités, la Francophonie, qui défend un modèle de croissance ouvert sur le monde, favorise la création d'emplois stables et décents dans des secteurs d'avenir (économie verte, agriculture durable, économie sociale et solidaire, économie numérique, économie culturelle) et promeut l'entrepreneuriat pour contribuer efficacement à l'insertion des jeunes et des femmes.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que l'écosystème entrepreneurial pour les filières innovantes soit amélioré en faveur des femmes et des jeunes dans les pays ciblés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Les femmes et les jeunes francophones porteurs de projets ont renforcé leurs capacités entrepreneuriales**

- Treize pays ont été retenus à ce stade pour la mise en œuvre du Programme : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Sénégal et le Togo ;
- Les 13 missions d'étude de démarrage ont été réalisées entre février 2016 et juillet 2017. Ces missions ont permis l'élaboration des sept (7) premiers plans d'action opérationnels qui sont mis en œuvre, suite à leur adoption par l'Administrateur de l'OIF, depuis le quatrième trimestre 2016. Les plans d'actions du Mali, Togo, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée sont finalisés et en cours de validation par Monsieur l'Administrateur de la Francophonie. Le plan d'actions pour la République Centrafricaine sera finalisé dans les prochaines semaines ;
- Les 8 premiers accords-cadres avec les premiers pays visités en 2016 (Sénégal, Madagascar, Burkina Faso, Gabon, Bénin, Cameroun, République Démocratique du Congo et Mali) ont été signés au XVIème Sommet de la Francophonie (Antananarivo, novembre 2016). L'Accord-Cadre entre l'OIF et le Niger a été signé le 21 février 2017. L'Accord-Cadre entre l'OIF et la Côte d'Ivoire a été signé le 21 mars 2017. Les trois derniers Accords-Cadres avec le Togo, la Guinée et la République Centrafricaine seront signés dans les prochains mois ;
- 30 incubateurs ont d'ores et déjà été appuyés depuis la fin 2016 ;
- L'OIF a intégré le consortium du Programme Afrique Innovation (PAI) le 15 février 2017. L'OIF s'est engagée à renforcer le PAI notamment sur le développement de curricula de formation et le renforcement de capacités pour les équipes des incubateurs partenaires, et la mise en place d'une labellisation des structures membres de la communauté des incubateurs du PAI et/ou appuyés par l'OIF. Ces deux chantiers sont en cours, les premières sessions de formation pour les incubateurs partenaires seront délivrées en octobre 2017 ;
- Un atelier thématique dédié à l'action des incubateurs francophones a été organisé à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'Entrepreneuriat innovant Nord & Sud, qui a eu lieu en octobre 2016 à Paris, sur le thème de l'entrepreneuriat féminin. L'OIF co-organisera de nouveau cette année, sous le marrainage de Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, la 5<sup>e</sup> Edition

qui se tiendra du 16 au 20 octobre 2017 et sera consacrée à la thématique du financement des jeunes entreprises, de l'innovation et de la recherche.

**Résultat immédiat 2 : Un environnement institutionnel, juridique et financier favorable à la création et/ou au développement d'entreprises est consolidé dans les pays cibles**

- Renforcement des capacités des Etats dans l'élaboration et la mise en place de stratégies, politiques et mesures favorisant le développement de l'entrepreneuriat : i) Dans ce domaine, à la suite de l'organisation d'un premier atelier régional mobilisant l'ensemble des représentants des dispositifs publics d'appui à l'entrepreneuriat, l'OIF a apporté appui personnalisé au Ministère des Petites et Moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat du Cameroun dans l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'entrepreneuriat du Cameroun, en partenariat avec la CNUCED; Un appui est également initié au gouvernement malgache dans le cadre d'une simplification de sa politique fiscale à l'endroit des jeunes entreprises.
- Appui à la formalisation des entreprises : i) L'OIF, en partenariat avec les structures publiques d'appui à l'entrepreneuriat a lancé des travaux et des concertations pour la mise en place dans 5 pays partenaires (Bénin, Cameroun, Madagascar au Mali et en RDC) du *Guide de l'entrepreneur en ligne*. Il s'agit d'une plateforme de centralisation de l'information sur le parcours de l'entrepreneur pré et post-crédation dans les pays partenaires du programme. Elle permettra d'informer et d'orienter les entrepreneurs sur le choix des statuts, les obligations fiscales, les structures d'appui à l'entrepreneuriat, dispositifs financiers etc. dans les pays partenaires ; ii) Un partenariat a été signé avec le Centre de Gestion Agréée de Dakar (CGAD), structure visant à apporter une assistance technique aux micros et petites entreprises du secteur informel en gestion, comptabilité, fiscalité et finance. L'objectif de ce projet, en collaboration avec le *Programme national des domaines agricoles communautaires (PRODAC)* mis en place par le gouvernement sénégalais, est de renforcer les activités du Centre à Dakar et en région à travers de nouvelles antennes à Thiès, Saint Louis, et Cap Skirring. Une initiative similaire est en cours de déploiement au Burkina Faso.
- Facilitation de l'accès aux marchés : i) L'OIF a apporté un appui à la mise en place de la plateforme de commerce en ligne « Made in Sénégal / Fabriqué au Sénégal » en partenariat avec le Centre du Commerce International (ITC) et le Ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME du Sénégal. Cette Plateforme dédiée à la promotion en ligne de produits agroalimentaires, de l'artisanat et des services des PME, vise à connecter les jeunes et femmes entrepreneurs aux marchés mondiaux; ii) L'OIF collabore également avec le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) dans le cadre du projet « Femmes, jeunes et normalisation » mis en place au Burkina Faso, Cameroun, Madagascar et Sénégal. Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités des femmes et des jeunes entrepreneurs à appliquer les normes et les systèmes de contrôle de la qualité afin de faciliter leur intégration dans l'économie formelle, en s'appuyant sur les organismes nationaux de normalisation (ONN).
- Facilitation de l'accès au financement : i) Un projet pilote a été mis en place en République Démocratique du Congo (RDC), en partenariat avec la RAWBANK pour la formation pour les femmes entrepreneures à Matadi et Lubumbashi. Ce projet vise à encourager l'entrepreneuriat féminin notamment par : l'amélioration de l'accès des femmes entrepreneurs aux services financiers ; l'amélioration de leurs capacités managériales au travers des formations ; la facilitation de leur accès au marché et à l'information. ii) Suite aux succès enregistrés et afin d'en amplifier les résultats, un partenariat a été signé avec la Société financière internationale (IFI) du Groupe mondiale pour l'organisation d'une formation régionale ciblant une trentaine de banques commerciales dans les pays partenaires. Cette formation vise à appuyer les banques francophones dans l'élaboration et la mise en place de produits et services dédiés aux PME et aux femmes entrepreneurs. iii) Un partenariat a été signé avec le Ministère de l'industrie du commerce et de l'artisanat du Bénin dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de facilitation de l'accès au financement des micros et petites entreprises des secteurs de l'agro-industrie (manioc et ananas) et de l'artisanat (bois et textile). Ce projet vise à lever l'un des principaux freins au financement et au développement des micros et petites entreprises, en contribuant, entre autres, à améliorer la connaissance des acteurs financiers sur les besoins d'accompagnement des acteurs économiques des trois (3) filières. Le projet a pour ambition de toucher environ 180 femmes, organisées en coopératives de production et de transformation de manioc en produits dérivés, 300 jeunes actifs dans la filière ananas et environ 100 jeunes au niveau des filières du bois et du textile.

### **Résultat immédiat 3 : Les acteurs francophones en charge des questions liées à l'emploi ont davantage accès à des espaces d'échanges multi-acteurs**

- L'OIF a facilité la participation de plus de 80 entrepreneurs francophones au Congrès mondial de l'entrepreneuriat (Johannesburg, 13-16 Mars 2017) rassemblant entrepreneurs, investisseurs, chercheurs, experts, et des décideurs de plus de 160 pays pour un échange d'expériences et de bonnes pratiques autour de l'entrepreneuriat. A cette occasion a été lancé le Réseau des entrepreneurs francophones ;
- De jeunes entrepreneurs francophones ont été pris en charge par le programme pour partager leurs expériences à l'occasion de la grande rencontre des jeunes entrepreneurs de Montréal (25-29 avril 2017) ;
- A l'occasion du Forum économique international des Amériques – Conférence de Montréal (12-14 Juin 2017), le Programme a soutenu l'organisation d'une table ronde sur la normalisation et la qualité. Les discussions et échanges ont porté sur (i) les contraintes d'accès aux marchés pour les femmes et les jeunes entrepreneurs liées à la qualité et à la normalisation ; (ii) les enjeux d'application des normes et systèmes de qualité ; les outils disponibles en matière de qualité et de normalisation au sein de l'espace francophone ; (iii) les rôles des différents acteurs impliqués dans les processus de qualité et de normalisation ;

Le 14 juin 2017 a été signé un partenariat entre l'OIF et l'Université de Montréal destiné à soutenir le lancement de l'Observatoire de la Francophonie Economique et le déploiement de ses activités. Les objectifs du partenariat sont de (i) disposer d'une ressource sur les questions liées à la Francophonie économique, d'un centre de partage et de mise à disposition d'expertises ; (ii) alimenter les réflexions et les prises de décision en matière de politiques publiques concernant le développement économique et la transformation structurelle des économies francophones; (iii) mettre à disposition des acteurs de la Francophonie, des données et des analyses économiques de référence sur les enjeux de la croissance économique, l'emploi, la formation, le développement durable, etc.

### **Changements les plus significatifs :**

Le nombre de pays bénéficiaires du programme a été porté à 12 pays en 2016 et 13 pays en 2017 (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo). D'autres pays ont d'autres et déjà manifesté leur intérêt pour bénéficier de ce programme (Haïti, Vietnam, Laos, Cambodge notamment).

A la suite de la réalisation des premières missions de démarrage, les activités opérationnelles ont démarré pleinement au dernier trimestre 2016.

Une trentaine de structures d'appui à l'entrepreneuriat innovant (SAEI) de type « incubateurs d'entreprises » ont d'ores et déjà été appuyés depuis la fin 2016 pour une plus grande compétitivité des TPME, TPMI portées par des jeunes et des femmes entrepreneurs dans des filières génératrices de croissance et créatrices d'emplois (économie verte, agriculture durable, économie sociale et solidaire, économie numérique notamment):

- Renforcement de capacités pour les équipes opérationnelles des SAEI afin de professionnaliser leur accompagnement des porteurs de projets et jeunes entrepreneurs ; échanges d'expériences et voyages d'études avec d'autres incubateurs francophones ;
- Formations pour les porteurs de projets et jeunes entrepreneurs (à la fois sur la structuration de leur projet, la recherche de financements/clients/marchés, le prototypage de leurs produits... ) ;
- Travail sur la mise en place d'une solution de labellisation des structures membres de la communauté des incubateurs appuyés par l'OIF.

Dans le cadre du renforcement de l'environnement entrepreneurial, des appuis techniques ont été

apportés aux structures publiques d'appui à l'entrepreneuriat dans les pays partenaires, visant à renforcer et valoriser les dispositifs nationaux mis en place. Ces appuis ont notamment concernés les domaines de la mise en place de stratégies nationale en faveur de l'entrepreneuriat, la formalisation des activités économiques, la facilitation de l'accès aux marchés et le renforcement de l'inclusion financière des PME.

L'OIF a facilité la participation d'acteurs de l'entrepreneuriat francophones à plusieurs conférences internationales afin de (i) consolider les réseaux d'entrepreneurs francophones, (ii) partager le savoir-faire francophone et (iii) permettre à de jeunes entrepreneurs et créateurs francophones de présenter leurs talents dans des fora et concours internationaux.

Des collaborations techniques avec d'autres organisations régionales et internationales, investies dans des programmes d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, ont été finalisées pour la mise en œuvre d'actions conjointes en faveur de l'entrepreneuriat (statut de l'entrepreneur, appui aux incubateurs, accès aux financements, accès aux marchés) : notamment avec l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), avec l'Agence française de développement, avec le Centre du Commerce international et avec la Banque mondiale.

8.1.1. Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes		Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
<i>D34.21 Les capacités des pays ciblés à identifier et maîtriser les opportunités de création d'emploi et de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes, dans les filières stratégiques pour la Francophonie sont améliorées</i>	D34.21 L'écosystème entrepreneurial pour les filières innovantes est amélioré en faveur des femmes et des jeunes dans les pays ciblés	<b>49%</b> <sup>18</sup> d'acteurs ciblés dans les pays concernés qui ont une appréciation positive quant à la qualité du dispositif d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes mis en place	0%	65%	-
D34.211 Les femmes et les jeunes francophones porteurs de projets ont renforcé leurs capacités entrepreneuriales		<b>50 %</b> <sup>19</sup> d'incubateurs partenaires ayant renforcé leurs capacités d'accompagnement des jeunes entreprises et porteurs de projets incubés	0%	65%	-
D34.212 Un environnement institutionnel, juridique et financier favorable à la création et/ou au développement d'entreprise est consolidé dans les pays cibles		<b>50%</b> <sup>20</sup> des acteurs appuyés jugeant satisfaisant les outils et dispositifs mis en place	0%	65%	-
D34.213 Les acteurs francophones en charge des questions liées à l'emploi ont davantage accès à des espaces d'échanges multi-acteurs		<b>90%</b> des acteurs/réseaux francophones invités ayant participé aux manifestations et plateformes d'échanges dans le cadre du programme	0%	70%	100%

<sup>18</sup> Le taux d'appréciation a été calculé sur la base du nombre d'acteurs ciblés déjà appuyés et satisfaits de la qualité du dispositif d'appui apporté par le programme depuis fin 2016 sur le nombre total de bénéficiaires ciblés par les 7 premiers plans d'actions pays déjà validés par l'Administrateur de la Francophonie.

<sup>19</sup> Ce pourcentage a été calculé sur la base des incubateurs déjà appuyés par le programme depuis fin 2016 sur l'ensemble des incubateurs identifiés pour un soutien de l'OIF dans les 7 premiers plans d'actions pays déjà validés par l'Administrateur de la Francophonie. (Volet #1 du Programme)

<sup>20</sup> Ce pourcentage a été calculé sur la base des acteurs déjà appuyés par le programme depuis fin 2016 sur l'ensemble des structures identifiées pour un soutien de l'OIF dans les 7 premiers plans d'actions pays déjà validés par l'Administrateur de la Francophonie. (Volet #2 du Programme).

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
2015	<b>475 000 €</b>	<b>3 457 060 €</b>	<b>216 596 €</b>		<b>6%</b>
2016	<b>PR : 470 000 € 475 000 €</b>	<b>3 705 689 €</b>	<b>1 275 260 €</b>		<b>34%</b>
30 juin 2017	<b>420 000 €</b>	<b>rectifié : 421 449 € + 6 108 459 = alloué : 6 529 908 €</b>		<b>2 356 409 €</b>	<b>36%<sup>21</sup></b>
31 août 2017				<b>2 824 538 €</b>	<b>43%</b>

<sup>21</sup> Après deux années 2015 et 2016 consacrées au démarrage du programme (co-construction avec les pays et partenaires, réalisations des études de démarrage dans 8 des pays ciblés), les activités opérationnelles ont démarré pleinement au dernier trimestre 2016 et se sont poursuivies au premier semestre 2017, pour les sept pays dont les plans d'actions ont été validés par Monsieur l'Administrateur de la Francophonie en octobre 2016 (Sénégal, Bénin, Burkina Faso, RDC, Gabon, Cameroun et Madagascar). En parallèle, les 5 dernières études de démarrage ont été réalisées entre janvier et juillet 2017. Les plans d'actions du Mali, Togo, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée sont finalisés et sont en cours de validation par Monsieur l'Administrateur de la Francophonie. Le plan d'actions pour la République Centrafricaine sera finalisé dans les prochaines semaines. Les activités opérationnelles n'ont donc pas pleinement démarrées dans 6 des 13 pays ciblés par le programme. Pour la DFEN, il s'agira d'intensifier et de consolider notre action afin d'atteindre les résultats escomptés et ce sur un horizon réaliste de fin décembre 2018.



## Programme 8.1.2. – Développement des échanges économiques

**Résultat intermédiaire attendu :** *Les organisations, pays et institutions ciblés sont davantage en mesure de développer des stratégies et échanges inter-régionaux et des projets de coopération tripartite.*

**UA chef de file :** DFEN

**Contexte et enjeux du Programme :** Les besoins de renforcement des capacités des organisations, pays et institutions cibles redoublent au regard de la multiplication des accords commerciaux (négociation, respect des engagements pris, mise en œuvre), de la complexité des sujets couverts par ces accords, de la redéfinition des espaces des échanges (la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne, la tendance au protectionnisme des Etats-Unis, etc.), et de l'apparition de nouveaux enjeux à prendre en considération avec l'adoption des ODD et de l'Accord de Paris sur la lutte contre les changements climatiques. La transformation accélérée de l'économie mondiale, tirée en partie par le commerce et l'investissement, et l'insertion approfondie des pays francophones dans le commerce international et régional créent davantage d'opportunités d'échange et de coopération entre pays et régions francophones. Mais, elles accroissent en même temps le décalage entre les besoins et les capacités humaines et techniques disponibles dans les pays en développement pour mieux en tirer profit. D'où l'importance et la pertinence de continuer de développer et renforcer l'action de l'OIF pour les accompagner à relever ces enjeux et défis et ainsi, bien se positionner dans la nouvelle architecture du commerce international qui se met en place.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les Organisations, Pays et Institutions ciblés soient davantage en mesure de développer des stratégies et échanges inter-régionaux et des projets de coopération tripartite, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Les régions francophones ont accru leur capacité à développer des stratégies inter-régionales d'aide pour le commerce**

- 20 experts spécialisés en politiques commerciales ont été déployés auprès des pays et Organisations internationales régionales (OIR) : 16 conseillers nationaux et 4 conseillers régionaux ;
- 3585 fonctionnaires, entrepreneurs, parlementaires, membres de la société civile, journalistes et enseignants ont été informés, formés et sensibilisés lors de 550 activités organisées dans les 16 pays et 4 Organisations d'Intégration Régionale couverts par le Programme ;
- 1 étude a été conduite sur la coentreprise dans 4 domaines importants des Services dans l'espace francophone (financiers, éducatives, santé et numériques) pour mieux rapprocher les entreprises dans les régions francophones et développer des stratégies d'échanges et de partenariat ;
- 1 étude d'impact et document de négociation destiné aux négociateurs et experts des Etats de l'Afrique Centrale dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale a été élaborée ;
- 1 Programme de renforcement de capacités commerciales d'un montant de 3 million d'euros, fruit de la coopération quadripartite (OIF, UE, ACP, COMSEC), au profit des acteurs étatiques et non étatiques a été mis en place pour participer efficacement aux échanges commerciaux et pouvoir en tirer profit ;
- 1 Programme de travail sur les chaînes de valeur dans les filières porteuses (coton, gomme arabique, anacarde, cuirs et peaux) est établi ;
- Des ressources financières ont été mobilisées auprès de la BAD au profit des Etats de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

### **Résultat immédiat 2 : Les acteurs ciblés sont mieux à même de promouvoir et développer des projets de coopération tripartite et autres outils innovants de coopération**

- Promotion de la coopération tripartite : Une démarche structurante est déployée, associant :
  - les pays francophones ont été mobilisés lors de manifestations internationales (Exposition mondiale sur la coopération tripartite en novembre 2016 à Dubaï ; Séminaire international sur la coopération tripartite, outil de mise en œuvre accélérée des ODD en février 2017 à Cotonou) ;

- des consultations régionales sur la création en 2018 d'un Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud et tripartite sont mises en place (réunion pour l'Asie-Pacifique en mai 2017 à Hanoï) ;
  - le démarrage de projets de coopération incluant un partenariat public-privé est appuyé ;
  - Les échanges commerciaux entre pays et régions francophones sont facilités :
    - 70 experts nationaux, représentants d'organisations d'intégration et acteurs privés en provenance de pays d'Océan indien, d'Afrique subsaharienne, de Maghreb et d'Asie du Sud-Est ont été informés et sensibilisés sur le suivi du programme de travail de l'OMC10 (Nairobi, 2015) ;
    - plus de 1000 d'acteurs économiques d'Afrique, de Maghreb, d'Asie et d'Europe se sont rencontrés et ont discuté des projets d'alliance technologique et industrielle lors de forums sur l'intégration et l'émergence de l'Afrique, organisés avec l'appui de l'OIF ;
  - La structuration des filières est soutenue : un appui a été apporté à la signature en décembre 2016 et la mise en œuvre d'un Mémoire d'entente entre l'Agence des cafés robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) et l'Association du café et du cacao du Vietnam (VICOFA) qui s'oriente vers le transfert de technologie de transformation du café du Vietnam vers l'Afrique francophone ;
  - Les réseaux économiques et professionnels francophones sont appuyés:
    - le Forum francophone des affaires (FFA) a été soutenu pour sensibiliser et mobiliser les entreprises francophones sur les grands enjeux économiques, ainsi que valoriser les talents francophones (prix de la Francophonie économique, prix du livre économique francophone) ;
    - un accord-cadre de coopération signé en juin 2017 avec le Réseau international des Agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI) ;
- La Francophonie économique est promue : Une nouvelle dynamique de réflexion prospective de l'OIF sur les grands enjeux économiques dans l'espace francophone est mise en place, avec l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition des Journées de la Francophonie économique numérique (JFEN) le 14 septembre 2016 et du 1<sup>er</sup> Jeudi de la Francophonie économique et numérique le 11 mai 2017 au siège de l'OIF à Paris.

### **Changements significatifs :**

Le dialogue interrégional d'aide pour le commerce est poursuivi entre les régions de l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la création de la zone de libre-échange continental de l'Union africaine.

Des actions de mobilisation de ressources et de partenariat au profit des bénéficiaires sont poursuivies et elles ont porté des fruits.

L'ingénierie de l'OIF reconnue et développée en matière de renforcement des capacités d'acteurs publics et privés en politiques commerciales.

Peu connue jusqu'avant 2015, la coopération tripartite a été promue et mieux connue comme une modalité complémentaire de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud au sein de l'espace francophone.

Des réseaux économiques et professionnels francophones ont été appuyés et mobilisés.

Des activités de mise en relation et de promotion de partenariats d'affaires directs entre opérateurs économiques dans des filières porteuses en provenance de différents pays et régions francophones (Afrique, Asie, Europe) ont été poursuivies, avec une priorité accordée au transfert de savoir-faire et de technologie vers l'Afrique.

Des partenariats ont été consolidés, développés et élargis avec l'UE, l'OMC, l'OCDE, l'OMPI, l'OACI, le Centre de commerce international (CCI), Export-Québec, ainsi qu'avec 4 organisations d'intégration régionale africaine : CEEAC, CEMAC, CEDEAO et UEMOA.

<b>8.1.2. Développement des échanges économiques</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Point de référence</b>	<b>Cible 2018</b>	<b>2016</b>
D34.22 Les organisations, pays et institutions ciblés sont davantage en mesure de développer des stratégies et échanges inter-régionaux et des projets de coopération tripartite	72,5% d'organisations, de pays et d'institutions bénéficiaires ayant renforcé leur implication dans le développement de la coopération et des échanges économiques inter-régionaux	0%	50%	-
D34.221 Les régions francophones ont accru leur capacité à développer des stratégies inter-régionales d'aide pour le commerce	70% des régions ciblées ayant participé au développement de stratégies francophones inter-régionales	0%	100%	-
D34.222 Les acteurs ciblés sont mieux à même de promouvoir et développer des projets de coopération tripartite et autres outils innovants de coopération	75% des acteurs ciblés (ventilés par sexe) ayant acquis et/ou renforcé des compétences en matière de coopération tripartite	0%	65%	-

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	initial	modifié	ordonnancé	engagé	
2015	890 000 €	3 175 518 €	2 368 105 €		75%
2016	PR : 880 000 € 875 000 €	2 877 627 €	2 398 991 €		83%
30 juin 2017	790 000 €	rectifié : 789 096 € + 353 137 = alloué : 1 142 233 €		934 197 €	82%
31 août 2017		1 985 112 €		1 556 110 €	78%

## Programme 9.1.3 - Intégration du numérique

**Résultat intermédiaire attendu :** *Le numérique et ses enjeux sont mieux pris en compte à travers et au service de toute la programmation*

**UA chef de file :** DFEN

### **Contexte et évolution des enjeux du programme en 2016-2017:**

Le numérique agit aujourd'hui dans la plupart des secteurs d'activité comme un catalyseur de l'innovation et de la créativité. De nombreux outils innovants permettent d'accroître la productivité des entreprises et des organismes. Les politiques et les stratégies nationales, les mécanismes de gestion et de fonctionnement des différents secteurs cherchent à tirer le meilleur parti de ce phénomène et à en gérer aussi les conséquences.

Dans un monde profondément transformé par les technologies de l'information et de la communication, les industries de l'informatique et du numérique, la mutation des télécommunications et le développement fulgurant de la mobilité, l'OIF se propose d'intégrer le numérique de manière transversale dans l'élaboration de sa programmation à travers la prise en compte des enjeux prioritaires de la société de l'information et de l'économie numérique dans l'espace francophone.

La fracture numérique étant connue pour être plus accentuée chez les femmes, l'OIF poursuivra son intervention en faveur de l'égalité femme-homme, notamment à travers des indicateurs de mesure des résultats ciblés.

Ce programme capitalise ainsi sur l'expérience acquise par l'ex DFN dans le domaine du numérique, à présent fusionnée avec l'ex DFE pour devenir, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Direction de la Francophonie économique et numérique (DFEN).

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que le numérique et ses enjeux soient mieux pris en compte à travers et au service de toute la programmation, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Le Fonds Francophone pour l'innovation numérique (FFI) a accru les capacités de production de contenus et d'applications numériques innovants francophones, en faveur notamment des jeunes et des femmes des pays en développement ciblés**

- Dans le cadre des concours d'innovations numériques :
  - 10 compétitions de création de solutions numériques sur les thèmes du développement durable, de la cyber sécurité et des objets connectés ont été organisés (Bénin, Sénégal, Maroc, Gabon, Côte d'Ivoire, Tunisie, Vietnam, Madagascar, Maurice, Togo), en partenariat avec les Ministères en charge des politiques publiques liées aux thèmes traités dans chaque compétition ;
  - 108 projets d'applications ont été conçus dont 30 primés de dotations financières et d'un accompagnement à la finalisation du projet ;
  - Les représentants des Ministères partenaires de chaque pays ont apporté leur contribution dans le cadre de ces concours et de l'accompagnement des lauréats :
    - des jeunes ont été sensibilisés à la réflexion sur les politiques publiques du thème ciblé ;
    - des axes de travail (cas pratiques, problématiques) ont été proposés pour la création des solutions numériques ;
    - les candidats ont bénéficié de mentorat au côté des experts de la société civile,
    - les projets ont fait l'objet d'évaluations finales ;
    - les lauréats ont été suivis durant la session d'accompagnement aux travaux de prototypage des solutions et de formation ;

- Dans le cadre de l'accompagnement des lauréats :
  - Les projets de chaque pays ont été suivis par des structures locales de mentorat au travers des programmes de formations pour l'appui technique au prototypage, la structuration entrepreneuriale et la sensibilisation aux spécificités juridiques de l'innovation numérique,
  - une session d'accélération de projets et de formations, commune à toutes les équipes/pays a été organisée pour permettre la rencontre des équipes et la réalisation de travaux collaboratifs (Nantes, 2016) ;
  - la mobilité des équipes a été appuyée lors des grands évènements internationaux de l'OIF au travers de la promotion des solutions numériques lauréates et du réseautage, et de formations(notamment lors de la Conférence internationale des jeunes pour le développement durable (COY11), les 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> Conférences des Parties pour l'Environnement (Paris, 2015/Marrakech, 2016), la Conférence des jeunes francophones (Paris et Québec, 2016), la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs francophones (Montréal, 2017).

**Résultat immédiat 2 : L'intégration des technologies de l'information et de la communication au service des priorités de la Francophonie est améliorée**

- Une plateforme de financement participatif à destination des jeunes francophones a été déployée ;
- La participation d'acteurs de l'entrepreneuriat issus de pays francophones du Sud a été appuyée dans le cadre du Congrès mondial de l'entrepreneuriat (Johannesbourg, mars 2017) ;
- Une soixantaine de jeunes porteurs de projets et entrepreneurs numériques issus de quatre pays d'Afrique subsaharienne francophone ont bénéficié d'un renforcement de leurs compétences en participant à un cursus de formation à l'entrepreneuriat numérique ;
- Un dispositif numérique de cartographie ouverte et collaborative des acteurs de l'innovation dans l'espace francophone a été déployé ;
- La méta-plateforme en ligne du Réseau francophone de l'innovation a enregistré un total de 44 000 visites en 2016 ;
- Une série de six capsules vidéo sur des innovateurs francophones d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien ont été enregistrées et diffusées pour mieux faire connaître leurs parcours et les écosystèmes dans lesquels ils évoluent ;
- La publication du Rapport 2016 sur l'État de la Francophonie numérique a contribué à la stratégie de veille continue et de plaidoyer dans le domaine des TIC de l'Organisation ;
- Avec le soutien de l'OIF, le Réseau francophone numérique (RFN, association internationale regroupant 26 institutions documentaires patrimoniales issues de 19 États et gouvernements francophones) dispose d'une nouvelle bibliothèque numérique afin d'y valoriser leurs fonds dans une dynamique de mutualisation ;
- À travers deux concours d'innovation, 109 jeunes du Bénin, du Togo (juillet 2016) et du Burkina Faso (juin 2017) ont produit 21 applications innovantes dans le domaine des médias numériques, dont six sont primées ;
- Une plateforme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dans le secteur des médias numériques ([lemedialabo.francophonie.org](http://lemedialabo.francophonie.org)) a été lancée en mars 2017 ;

Un plan d'affaires pour la stratégie de transition des médias audiovisuels de la Mauritanie de l'analogique vers le numérique a été réalisé en 2016.

**Changements les plus significatifs :**

Les bénéficiaires du FFIN ont accru leurs capacités à concevoir des contenus et applications numériques innovantes, dans une dynamique de co-construction avec les autorités nationales responsables des politiques publiques de développement.

L'accès des jeunes francophones à des mécanismes de financement innovants et alternatifs a été amélioré.

Des activités de mise en réseau entre des acteurs de l'entrepreneuriat numérique et des opérateurs économiques issus d'Afrique subsaharienne francophone et de l'océan Indien ont été consolidées.

Les initiatives en faveur de l'innovation ont été davantage recensées et valorisées au sein de l'espace francophone ;

Les jeunes journalistes, développeurs, designers, graphistes et autres des pays francophones du Sud commencent par se convertir à la culture de l'innovation dans les médias.

9.1.3. Intégration du numérique	Indicateur	Point de référence	Cible 2018	2016
D35.13 Le numérique et ses enjeux sont mieux pris en compte à travers et au service de toute la programmation	49% des bénéficiaires ciblés s'appropriant davantage le numérique	0%	60%	-
D35.131 Le Fonds Francophone pour l'innovation numérique (FFI) a accru les capacités de production de contenus et d'applications numériques innovants francophones, en faveur notamment des jeunes et des femmes des pays en développement ciblés	80% de bénéficiaires du FFIN ayant accru leurs capacités à produire des contenus et applications numériques innovantes et pertinentes	0%	70%	100%
D35.132 Intégration des technologies de l'information et de la communication au service des priorités de la Francophonie est améliorée	65% des bénéficiaires ciblés ont accru leurs capacités à intégrer le numérique au service des priorités de la Francophonie	0%	50%	100%

	<b>Crédit</b>				<b>Taux d'exécution</b>
	<i>initial</i>	<i>modifié</i>	<i>ordonné</i>	<i>engagé</i>	
2015	1 240 000 €	2 575 569 €	1 048 936 €		41%
2016	PR : 1 350 000 € 1 330 000 €	2 648 975 €	2 187 066 €		83%
30 juin 2017	1 350 000 €	rectifié : 1 210 545 € + 768 099 = alloué : 1 978 644 €		995 811 €	50%
31 août 2017				1 124 207 €	57%

**Annexe 5 :**  
**RECAPITULATIF**  
**RENSEIGNEMENT DES**  
**INDICATEURS ET TAUX**  
**D'EXECUTION**



MISSION A			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>1.1.1. Observation de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique</b>					
<b>17 documents institutionnels d'analyse et de prospective faisant référence aux données produites</b>			<b>10</b>	<b>13</b>	<b>↗</b>
95 à 100% d'utilisateurs satisfaits de la pertinence et de la contextualisation des données produites			50	-	
47 mentions dans les médias des données et analyses produites dans le cadre du programme			20	42	↗
1 note prospective sur la langue française produite			4	1	=
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			90%		
2016			77%		
2017	30 juin		36%		
	31 août		41%		
<b>1.1.2. Usages et rayonnement du français</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>Proportion (%) d'acteurs (F/H) concernés en mesure d'utiliser la langue française à des fins professionnelles<sup>22</sup></b>			<b>25</b>	<b>-</b>	
60 traducteurs et interprètes labellisés par le réseau REFTIC disponibles			100	60	=
20% de cadres et experts nationaux et internationaux formés attestant d'un niveau supérieur ou égal à B1 minimum en français des relations internationales			25	20	=
15% d'acteurs au sein des groupes et réseaux ciblés qui sont bien outillés pour promouvoir la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence			60	15	=
15 réunions des réseaux sportifs francophones			40	15	=
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			61%		
2016			79%		
2017	30 juin		54%		
	31 août		81%		

<sup>22</sup> Compte tenu de la révision de la programmation, certains indicateurs n'ont pas été renseignés.

<b>1.1.4. Diversité dans la société de l'information mondialisée</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>50% des bénéficiaires ciblés ayant agi davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée</b>			<b>60</b>	<b>-</b>	<b>↗</b>
55% des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs compétences à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques			60	40	↗
85 % des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs capacités à créer et utiliser des contenus et biens numériques francophones			60	100	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			82%		
2016			80%		
2017	30 juin		60%		
	31 août		63%		
<b>2.1.1. Politiques culturelles et stratégies de développement culturel</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>100 % des acteurs publics soutenus élaborent et mettent en œuvre des politiques culturelles et linguistiques</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>=</b>
3 études réalisées et diffusées auprès des décideurs politiques			4	3	=
6 rencontres internationales organisées ou soutenues consacrées à la diversité culturelle et l'inclusion de la culture dans les stratégies de développement durable			6	6	=
6 nouveaux pays ayant renforcé leurs instruments de politiques culturelles			4	4	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			79%		
2016			82%		
2017	30 juin		49%		
	31 août		53%		
<b>2.1.2. Créativité et entrepreneuriat culturel</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>4 créateurs émergents soutenus présents sur la scène internationale</b>			<b>8</b>	<b>4</b>	<b>=</b>
13 productions culturelles soutenues sélectionnées dans des événements culturels de référence			14	7	↗
16 professionnels soutenus ayant eu accès à de nouvelles opportunités de financement			32	8	↗
700 documents numérisés disponibles sur le portail du Réseau francophone numérique			1300	500	↗
17 nationalités représentées parmi les créateurs et artistes participants aux événements culturels soutenus			20	17	=

<b>Taux d'exécution</b>			
2015		83%	
2016		92%	
2017	30 juin	66%	
	31 août	76%	
<b>2.1.3. Promotion de l'accès aux savoirs et aux contenus culturels</b>			
		<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>
<b>45% de CLAC qui ont accru leur ouverture aux activités culturelles, artistiques, numérique et de développement</b>		<b>90</b>	<b>-</b>
<b>107 CLAC</b> rénovés et équipés en outils numériques		0	235 ↗
<b>3 600 000</b> visites par an dans les bibliothèques des CLAC		3 250 000	- ↗
<b>-9.1%</b> d'accroissement de la consultation de l'information culturelle sur internet		30	27 ↘
<b>Taux d'exécution</b>			
2015		90%	
2016		96%	
2017	30 juin	64%	
	31 août	80%	
<b>2.1.4. Dialogue des cultures et promotion de la diversité linguistique</b>			
<b>Proportion (%) d'événements et d'espaces multiculturels et multilingues soutenus qui ont atteint une attractivité satisfaisante</b>		<b>Cible 2018</b>	
<b>Taux d'exécution</b>			
2015			
2016			
2017	30 juin	66%	
	31 août	75%	

MISSION B			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>3.1.1 – Démocratie et droits de l'Homme</b>					
<b>70 acteurs ont postulé au Fond francophone pour les droits de l'Homme «Martine ANSTETT»</b>			100	-	↗
55% des institutions nationales ciblées mobilisées dans la consolidation du processus démocratique			60	65	↘
46 acteurs institutionnels appuyés dans les pays francophones sérieusement impliqués dans le suivi des actions/recommandations de l'OIF en matière de droits de l'Homme			25	26	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			81%		
2016			88%		
2017	30 juin		69%		
	31 août		84%		
<b>3.1.2. Droit et justice</b>			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>Le niveau d'accès des citoyens à la justice dans les pays appuyés est estimé à 2 sur 4</b>			4	2	=
15 pays bien avancés dans l'harmonisation effective du droit OHADA			15	15	=
1 200 praticiens du droit formés			1800	1000	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			80%		
2016			87%		
2017	30 juin		65%		
	31 août		75%		
<b>3.1.3. Médias et Liberté de presse</b>			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>15 Etats et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où sont appliqués les standards internationaux dans le domaine des médias</b>			20	-	↗
15 États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où la liberté de la presse est formellement garantie par la loi			20	-	↗
Organes de régulation et d'autorégulation autonomes et crédibles dans 15 États et gouvernements membres et observateurs appuyés			20	15	=
20% de médias appuyés ont renforcé leur professionnalisme			50	25	↘

Taux d'exécution					
2015			73%		
2016			73%		
2017	30 juin		51%		
	31 août		71%		
4.1.1. Prévention et gestion des crises et des conflits			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>100 % d'Etats membres appuyés se trouvant en situation de fragilité ont bénéficié d'un soutien significatif de l'OIF en faveur du rétablissement de la paix, la sécurité et la stabilité de leurs institutions</b>			75	100	↗
Des concertations et dialogues ont été initiés et/ou conduits avec l'appui politique de la Francophonie dans <b>100 %</b> des cas de de crises/conflits survenus au sein des États membres			70	100	=
Des accords de paix et accords politiques ont été conclus avec l'appui politique et/ou technique de la Francophonie dans <b>50%</b> des cas de crises/conflits survenus au sein des États membres pour lesquels			60	25	↗
Des initiatives conjointes avec les partenaires internationaux ont été menées dans <b>50%</b> des cas de crises/conflits survenus au sein des États membres			70	50	=
<b>30</b> publications font référence aux approches et outils de la Francophonie			45	30	=
L'expertise francophone en matière de prévention et de gestion des crises et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée a fait l'objet de <b>30</b> sollicitations par les partenaires nationaux et internationaux			30	20	↗
Taux d'exécution					
2015			70%		
2016			85%		
2017	30 juin		72%		
	31 août		85%		
4.1.2. Transitions et processus électoraux			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>90 % des transitions et des processus électoraux accompagnés par la Francophonie ont été menés selon les standards identifiés</b>			80	100	↘
<b>90%</b> des objectifs fixés aux acteurs de la transition accompagnés par la Francophonie ont été réalisés			80	100	↘
<b>75%</b> des objectifs fixés aux acteurs impliqués dans les processus électoraux et accompagnés par la Francophonie ont été réalisés			85	70	↗
Dans le cadre des transitions accompagnées par la Francophonie, <b>80 %</b> des initiatives ont été menées de manière conjointe avec les partenaires internationaux			70	80	=
L'expertise francophone dans le cadre des transitions et des processus électoraux a fait l'objet de <b>10</b> sollicitations			10	-	↗

<b>Taux d'exécution</b>			
2015		52%	
2016		59%	
2017	30 juin	35%	
	31 août	48%	
<b>4.1.3. Maintien et consolidation de la paix</b>			
<b>38 % de personnels issus d'Etats francophones ont pris part aux opérations de paix</b>			<b>Cible 2018</b> <b>40</b>
			<b>Valeur 2016</b> <b>36</b>
			<b>↗</b>
16 formations dispensées dans les centres francophones de formation aux opérations de paix disposant de la labellisation des Nations unies			20
			15
			↗
130 États ou organismes non-francophones ont demandé un accès à la Méthode d'enseignement du français pour les forces de défense et de sécurité			150
			120
			↗
25% des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation RSS réalisés avec le soutien de la Francophonie sont mises en application			50
			20
			↗
3 textes fondamentaux rédigés avec le soutien de la Francophonie qui reprennent des dispositions des accords politiques de transition			3
			2
			↗
<b>Taux d'exécution</b>			
2015		72%	
2016		66%	
2017	30 juin	41%	
	31 août	58%	
<b>9.1.1. Société civile de l'espace francophone</b>			
<b>40% d'États et de gouvernements ont une bonne connaissance de l'action de la société civile de l'espace francophone en Francophonie et sur la scène internationale</b>			<b>Cible 2018</b> <b>60</b>
			<b>Valeur 2016</b> <b>36</b>
			<b>↗</b>
20% d'OSC appuyées ont amélioré leur capacité à relayer leurs préoccupations auprès des Instances de la Francophonie et sur la scène internationale			50
			20
			=
18% des agents de l'OIF ont une compréhension/connaissance satisfaisante du rôle et de la place de la société civile en Francophonie et sur la scène internationale			40
			18
			=
<b>Taux d'exécution</b>			
2015		74%	
2016		79%	
2017	30 juin	30%	
	31 août	39%	

<b>9.1.2. Egalité Femme-Homme</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>50 femmes accompagnées dans la lutte contre les discriminations, les violences et l'accès aux responsabilités dans la vie politique, publique et économique</b>			<b>40</b>	<b>15</b>	<b>↗</b>
<b>50 % d'institutions/ONG appuyées qui ont renforcé leurs capacités de mobilisation et de plaidoyer</b>			<b>60</b>	<b>25</b>	<b>↗</b>
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			73%		
2016			77%		
2017	30 juin		71%		
	31 août		85%		

MISSION C			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>5.1.1 Appui aux innovations, aux réformes éducatives, à l'apprentissage massif et à l'enseignement du français</b>					
<b>2015-2016: 100 % des pays appuyés ont adopté des mesures de référence améliorant l'équité et la qualité du système éducatif</b>			100	50	↗
Des réformes éducatives adoptées favorisant la qualité de l'apprentissage du français					
Documents de politiques éducatives faisant consensus parmi les principaux acteurs de l'éducation sont adoptés dans <b>150 %</b> de pays appuyés			100	50	↗
<b>Proportion (%)</b> de programmes appuyés réformés			100	50	
<b>100 %</b> des pays appuyés ont mis en place une plateforme de concertation et de suivi de la mise en œuvre des normes de qualité et d'équité dans les établissements privés et publics			100	50	↗
<b>50 %</b> des pays appuyés ont intégré des langues nationales dans l'enseignement			100	50	=
<b>2</b> pays ayant élaboré un document de politique d'intégration des TIC dans le système éducatif			2	1	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			73%		
2016			88%		
2017	30 juin		54%		
	31 août		92%		
<b>5.1.2 Ecole et langues nationales (ELAN)</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>Les curricula intègrent l'enseignement bilingue dans 28 % de pays ciblés</b>			<b>38</b>	<b>27</b>	↗
<b>20 %</b> des pays ciblés ayant adopté au moins un texte politique, législatif ou réglementaire en faveur de l'enseignement bilingue			27	17	↗
<b>55 %</b> des enseignants F/H ont intégré de façon satisfaisante l'approche bilingue dans leur pratique professionnelle			60	52	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			48%		
2016			26%		
2017	30 juin		25%		
	31 août		33%		



<b>5.1.3 Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>Le taux d'accroissement des enseignants certifiés dans le cadre d'IFADEM s'élève à 175%</b>			<b>144</b>	<b>15,27</b>	↗
3099 cadres (pédagogiques et administratifs) des ministères de l'Éducation formés			2 400	1640	↗
86,2 % d'enseignants formés ont achevé et validé la formation IFADEM (taux de réussite à la certification)			85	88,5	↘
9 expérimentations TICE ont été menées			15	7	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015		42%			
2016		85%			
2017	30 juin	34%			
	31 août	36%			
<b>5.1.4 Formation et insertion professionnelles des jeunes</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>60% des diplômés de la FPT appuyés par le programme ont trouvé un emploi</b>			<b>80</b>	<b>50</b>	↗
90 % des pays soutenus par l'OIF ayant élaborés une stratégie pour la FPT appliquent les principes de la GAR			90	80	↗
80 % des formations APC enseignées sont soutenues par l'OIF			80	80	=
80% de jeunes satisfaits quant à l'impact sur leur vie professionnelle des événements/outils développés par l'OIF			80	-	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015		80%			
2016		89%			
2017	30 juin	72%			
	31 août	80%			
<b>6.1.1 Mobilité et renforcement des capacités des jeunes</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>Proportion (en %) de bénéficiaires du programme qui ont renforcé leurs capacités</b>			<b>80</b>	<b>-</b>	
344 jeunes ayant eu accès à une expérience de volontaire international de la Francophonie			440	293	↗
52 structures nationales/acteurs de la Jeunesse ciblés ont développé un cadre national de politique jeunesse			10	39	↗
755 bénéficiaires (organisations de jeunes et jeunes) ont amélioré leurs capacités et compétences en matière de gestion			630	388	↗

<b>2500</b> visiteurs /jour sur le portail www.jeunesse.francophonie.org		3000	2500	=
<b>Taux d'exécution</b>				
2015		80%		
2016		89%		
2017	30 juin	77%		
	31 août	91%		
<b>6.1.2 Jeux de la Francophonie</b>			<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>
<b>95 % des critères du cahier des charges qui sont respectés</b>			<b>100</b>	<b>18</b>
Le niveau de qualité du dispositif organisationnel dans chaque secteur organisationnel (sport, culture, cérémonies, hébergement, restauration, transport, etc.) est estimé à <b>150 sur 150</b>			150	120
Le niveau d'impact médiatique des jeux est estimé à <b>150 sur 200</b>			200	130
<b>Taux d'exécution</b>				
2015		90%		
2016		90%		
2017	30 juin	85%		
	31 août	79%		

MISSION D			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>7.1.1 – Intégration des Objectifs du développement durable</b>					
<b>275 % de pays/collectivités locales ciblés qui se sont engagés dans la mise en œuvre de politiques, stratégies ou plans intégrant le développement durable</b>			<b>100</b>	<b>8</b>	<b>↗</b>
16 outils qui ont été adaptés aux nouvelles exigences de programmation, suivi et évaluation, dans la perspective de l'atteinte des ODD			10	16	=
1169 personnes ont bénéficié d'un appui du programme pour l'appropriation des outils de suivi et de mise en œuvre des stratégies d'atteinte des ODD			1000	861	↗
10 initiatives opérationnelles de développement durable ont été mises en œuvre dans le cadre du programme			18	16	↘
27 initiatives francophones ont été partagées, valorisées ou mutualisées dans le cadre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015			10	24	↗
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			71%		
2016			63%		
2017	30 juin		94%		
<b>7.1.2 – Négociations internationales sur le développement durable, l'économie et l'environnement</b>			Cible 2018	Valeur 2016	
<b>Les pays francophones ciblés affichent des positions individuelles ou collectives dans 100 % des processus de négociations et décisions internationales visés</b>			<b>100</b>	<b>40</b>	<b>↗</b>
1881 personnes ont renforcé leur maîtrise des connaissances et des outils en matière de négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable			1000	1414	↗
8 outils développés ou adaptés ont été mis à la disposition des acteurs francophones (pour la mise en œuvre et le suivi des engagements en matière d'économie, d'environnement et de développement durable)			25	16	↘
27 activités de partage et d'échange de connaissances et d'accompagnement à la formulation de propositions francophones ont été conduites			40	19	↗
10 outils d'information, de sensibilisation et de communication ont été mis à disposition des acteurs francophones (ventilé par type et catégorie d'acteurs)			200	10	=
<b>Taux d'exécution</b>					
2015			74%		
2016			86%		
2017	30 juin		80%		
	31 août		57%		
<b>8.1.1 - Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes</b>			Cible 2018	Valeur 2016	

<b>49% d'organisations, de pays et d'institutions bénéficiaires ayant renforcé leur implication dans le développement de la coopération et des échanges économiques inter-régionaux</b>						
50 % d'incubateurs partenaires ayant renforcé leurs capacités d'accompagnement des jeunes entreprises et porteurs de projets incubés				65	-	↗
50 % des acteurs appuyés les outils jugent satisfaisant les outils et dispositifs mis en place				65	-	↗
90 % des acteurs/réseaux francophones invités ont participé aux manifestations et plateformes d'échanges organisées dans le cadre du programme				70	100	↘
<b>Taux d'exécution</b>						
2015			6%			
2016			34%			
2017	30 juin		36%			
	31 août		43%			
<b>8.1.2 – Développement des échanges économiques</b>				<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>72,5 % d'organisations, de pays et d'institutions bénéficiaires ont renforcé leur implication dans le développement de la coopération et des échanges économiques interrégionaux</b>				<b>50</b>	<b>-</b>	<b>↗</b>
70% des régions ciblées ont participé au développement de stratégies francophones inter-régionales				100	-	↗
75 % des acteurs ciblés (ventilés par sexe) ont acquis et/ou renforcé des compétences en matière de coopération tripartite				65	-	↗
<b>Taux d'exécution</b>						
2015			75%			
2016			83%			
2017	30 juin		82%			
	31 août		78%			
<b>9.1.3 – Intégration numérique</b>				<b>Cible 2018</b>	<b>Valeur 2016</b>	
<b>49% des bénéficiaires ciblés s'approprient davantage le numérique</b>				<b>60</b>	<b>-</b>	
80 % des bénéficiaires du FFI ont accru leurs capacités à produire des contenus et applications numériques innovantes et pertinentes				70	100	↘
65% des bénéficiaires ciblés ont accru leurs capacités à intégrer le numérique au service de la programmation				50	100	↘
<b>Taux d'exécution</b>						
2015			41%			
2016			83%			
2017	30 juin		50%			
	31 août		57%			